



**REGION DE SAINT LOUIS
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PODOR**

Quartier Iao Demba Podor
Tel : 33 965 11 78/79 BP : 30

PARTENAIRES



**PLAN DÉPARTEMENTAL D'HYDRALIQUE ET
D'ASSAINISSEMENT DE PODOR AXÉ SUR LES
DROITS HUMAINS À L'EAU ET À
L'ASSAINISSEMENT
-PDHA-DHEA DE PODOR 2024-2028-**

PDHA-DHEA Financé par le Programme GAWDI I / CONVENIO 18-CO1-1244



Date de réalisation : Mars 2024

Date de validation par le Conseil départemental : 19 Octobre 2024

Date d'approbation par le Préfet du Département :

SOMMAIRE

LISTE DES CARTES	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES PHOTOS	4
LISTE DES FIGURES	5
SIGLES ET ABBREVIATIONS	6
CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT HYDRAUTLIQUE ET D'ASSAINISSEMENT DE PODOR	7
1. CONTEXTE DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'HYDRAUTLIQUE ET D'ASSAINISSEMENT AXÉ SUR LES DROITS HUMAINS	8
2. OBJECTIFS DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'HYDRAUTLIQUE ET D'ASSAINISSEMENT AXÉ SUR LES DROITS HUMAINS	9
3. _____ PRESENTATION DU DÉPARTEMENT DE PODOR	9
4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DU DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DE L'ACCES A L'EAU A L'HYGIENE ET A L'ASSAINISSEMENT	17
BILAN DU DIAGNOSTIC DE L'ACCES A L'EAU, A L'HYGIENE ET A L'ASSAINISSEMENT DANS LE DÉPARTEMENT DE PODOR	18
CHAPITRE 1 : SITUATION DE L'ACCES A L'EAU	19
CHAPITRE 2 : ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES	36
CHAPITRE 3 : SITUATION DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT	62
PLAN D' ACTIONS ET D'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT DU DÉPARTEMENT DE PODOR	98
CHAPITRE 1 : PLAN D'ACTION PRIORITAIRES POUR L'ACCES UNIVERSEL A DES SERVICES CONTINUS ET AMELIORES D'EAU POTABLE	100
CHAPITRE 2 : PLAN D'ACTION PRIORITAIRES POUR L'ACCES UNIVERSEL A DES SERVICES CONTINUS ET ADEQUATS D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT	10606
CHAPITRE 3 : PLAN D'ACTION PRIORITAIRES POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PARTICIPATION CITOYENNE	117
CHAPITRE I : CLARIFICATION SUR LE SUIVI ET L'EVALUATION	119
PLAN DE SUIVI ET DE L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT DU DEPARTEMENT DE PODOR	119
CHAPITRE I : CLARIFICATION SUR LE SUIVI EVALUATION	120
CHAPITRE II : LES INDICATEURS POUR UN SUIVI ET D'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDHA	129
CHAPITRE III : MECANISME DE SUIVI - EVALUATION DU PLAN D'ACTION	13333
CHAPITRE IV : LES OUTILS DE SUIVI - EVALUATION DU PLAN D'ACTION	136
CONCLUSION	142

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation du département de Podor	11
Carte 2: Zones éco géographique du département de Podor	14
Carte 3: Les infrastructures hydrauliques du département de Podor	16

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Facteurs de non disponibilité de l'eau des zones	19
Tableau 2: Disponibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la commune	21
Tableau 3: Disponibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la zone	23
Tableau 4: Qualité de l'eau dans les établissements scolaires selon la commune	23
Tableau 5: Qualité de l'eau dans les établissements scolaires selon la zone	25
Tableau 6: Accessibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la commune	26
Tableau 7: Accessibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la zone.....	27
Tableau 8: Les gaps en matière d'accès à l'eau identifiés et les établissements scolaires concernés	28
Tableau 9 : Les sources d'approvisionnement en eau des établissements de santé selon la commune	33
<i>Tableau 10: Qualité de l'eau dans les établissements de santé selon la zone</i>	<i>35</i>
Tableau 11: Postes de santé dans lesquels l'eau est acceptable	35
<i>Tableau 12: Types d'infrastructures hydrauliques.....</i>	<i>36</i>
<i>Tableau 13: Types d'infrastructures hydrauliques selon la commune</i>	<i>36</i>
Tableau 14: Ancienneté des infrastructures hydrauliques.....	38
Tableau 15: Liste des localités équipées d'anciennes infrastructures hydrauliques (plus de 20 ans d'ancienneté)....	39
<i>Tableau 16: Fonctionnalité des infrastructures hydrauliques selon la commune</i>	<i>43</i>
Tableau 17: Liste des localités équipées d'anciennes infrastructures hydrauliques	44
Tableau 18: Etat de dégradation des infrastructures hydrauliques.....	45
Tableau 19: Infrastructures hydrauliques dégradées avec leur capacité et nombre de localités polarisées	47
Tableau 20: Qualité de l'eau provenant des infrastructures hydrauliques	51
Tableau 21: Infrastructures hydrauliques dont la qualité de l'eau n'est pas acceptable	53
Tableau 22 : Demandes de réalisations de château d'eau, réseau et d'équipements d'exhaure	55
Tableau 23 : Demandes de réalisations de forages	55
<i>Tableau 24 : Demandes de réalisations de château d'eau et réseaux</i>	<i>55</i>
<i>Tableau 25 : Demandes de réhabilitation dans le cadre du programme PRAPS.....</i>	<i>57</i>
Tableau 26: Infrastructures hydrauliques à planifier	58

Tableau 27 : Installation d'assainissement dans les ménages par commune	63
Tableau 28: Répartition des ménages ayant accès à un système d'assainissement par zone d'habitation.....	65
Tableau 29: Mode d'accès des ménages aux systèmes d'assainissement selon les communes	66
Tableau 30: Accessibilité financière aux systèmes d'assainissement selon les zones d'habitation.....	67
Tableau 31: Lieux de défécation des populations selon la commune	68
Tableau 32 : Les pratiques d'hygiène des populations par zone d'habitation.....	70
Tableau 33: Les indicateurs d'accès à l'assainissement selon l'observation n° 10.....	71
Tableau 34 : Etat de satisfaction des populations sur leur système d'assainissement par commune.....	71
Tableau 35 : Satisfaction des ménages sur leur système d'assainissement par zone d'habitation.....	73
Tableau 36 : Les motifs d'insatisfaction des populations sur leur latrine	73
Tableau 37 : Localisation des toilettes des ménages selon la commune: accessibilité des toilettes	74
<i>Tableau 38: Toilettes hors des concessions</i>	<i>75</i>
Tableau 39 : Niveau d'accès aux toilettes des membres du ménage par commune.....	76
<i>Tableau 40: Répartition du non accès aux toilettes des membres du ménage par commune</i>	<i>77</i>
Tableau 41: Lieu d'installation des fosses septiques selon la commune	80
Tableau 42: Contraintes rencontrées dans la construction des latrines selon les communes.....	82
<i>Tableau 43: Types de contraintes identifiées pour la construction d'une latrine.....</i>	<i>83</i>
Tableau 44: Disponibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune	86
Tableau 45: Disponibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la zone	87
Tableau 46 : Liste des établissements scolaires qui ne disposent pas de toilettes.....	87
Tableau 47: Accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune	89
Tableau 48 : Accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la zone	91
Tableau 49: Liste des établissements scolaires dans lesquels les toilettes ne sont pas accessibles.....	91
Tableau 50 : Acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune.....	93
Tableau 51: Acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la zone.....	95
Tableau 52: Liste des établissements scolaires dans lesquels les toilettes ne sont pas acceptables	96
Tableau 53: Accès universel à des services continus et améliorés en eau potable	100
Tableau 54 : Accès universel à des services continus et adéquats à l'hygiène et à l'assainissement	106
Tableau 55 : Les établissements scolaires à raccorder aux réseaux d'eau le plus proche.....	114
Tableau 56 : Renforcement des capacités de la participation citoyenne.....	117
Tableau 57 : Acteurs, Responsabilités, Rôles et Besoins en Information des Parties Prenantes	127
Tableau 58 : Indicateurs de suivi	129
Tableau 59 : Indicateurs de performance pour l'ODD 6.....	130
Tableau 60 : Exemples d'indicateurs complémentaires.....	131
Tableau 61 : Tableau de bord de suivi-évaluation des réalisations.....	134
Tableau 62 : Tableau de bord de suivi évaluation.....	136

LISTE DES PHOTOS

Photo 1.: Forage avec château d'eau de Guédé Chantier	36
Photo 2 : Unité de potabilisation de Ourel Kelle	36
Photo 3 ;Modèle de toilettes améliorées dans les établissements scolaires	97

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Manque d'eau par zone.....	19
Figure 2: Perception de la population sur la qualité de l'eau dans le département de Podor	21
Figure 3 : La disponibilité de l'eau dans les établissements scolaires	23
Figure 4 : Appréciation de la qualité de l'eau dans les établissements scolaires ¡Error! Marcador no definido.	
Figure 5 : Appréciation de 'accessibilité de l'eau dans les établissements scolaires	27
Figure 6 : Les sources d'approvisionnement en eau des établissements de santé selon la commune.....	34
Figure 7 : Appréciation de la qualité de l'eau dans les établissements de santé	35
Figure 8 : Types d'infrastructures hydrauliques.....	36
Figure 9 : Installation d'assainissement par commune	64
Figure 10 : Répartition des ménages ayant accès à un système d'assainissement par zone d'habitation	65
Figure 11: Mode d'accès des ménages aux systèmes d'assainissement selon les communes	66
Figure 12: Mode d'accès des ménages aux systèmes d'assainissement selon les zones d'habitation	67
Figure 13 : Lieux de défécation des populations selon la commune	69
Figure 14 : Les pratiques en défécation des populations par zone d'habitation.....	70
Figure 15: Etat de satisfaction des populations sur leur système d'assainissement par commune	72
Figure 16 : Localisation des toilettes accessibilité des toilettes et sécurité.....	74
Figure 17 : Toilettes hors des concessions.....	75
Figure 18: Localisation des toilettes selon les zones.....	76
Figure 19: Niveau d'accès aux toilettes des membres du ménage par commune	77
Figure 20 : Répartition du non accès aux toilettes des membres du ménage par commune	77
Figure 21 :: Accès aux toilettes des membres du ménage par zone d'habitation.....	77
Figure 22 :Lieu d'installation des fosses septiques dans le département de Podor.....	78
Figure 23 : Lieu d'installation des fosses septiques selon la zone d'habitation.....	80
Figure 24: Problèmes d'assainissement et environnementaux rencontrés.....	81
Figure 25: Contraintes rencontrées dans la construction des latrines selon les communes	82
Figure 26 : Types de contraintes identifiées pour la construction d'une latrine	83
Figure 27 :Contraintes rencontrées dans la construction des latrines selon les zones de résidence.....	84
Figure 28 : Mode d'évacuation des eaux de pluie	85
Figure 29 : Disponibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune	86
Figure 30 : Accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune.....	90
Figure 31 : Acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune	94

SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigles /Acronymes	Définitions
AEP	Approvisionnement en eau potable
AEPA	Approvisionnement en eau potable et assainissement
AEPHA	Approvisionnement en eau potable hygiène et assainissement
Mini-AEP	Mini Alimentation en eau potable simple ou multi-villages
AFDH	Approche Fondée sur les Droits Humains
BF	Borne-fontaine
CCC	Communication pour un changement de comportement
DAL	Défécation à l'air libre
EP	Ecole primaire
FDAL	Fin de défécation à l'air libre
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
HA	Hygiène et assainissement
IEC	Information éducation communication
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
UP	Unité de potabilisation
PDC	Plan de développement communal
PTF	Partenaire technique et financier

PRÉMIERE PARTIE :

**CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PLAN DE
DÉVELOPPEMENT HYDRAUTLIQUE ET
D'ASSAINISSEMENT DE PODOR**

1. CONTEXTE DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'HYDRAUTIQUE ET D'ASSAINISSEMENT AXÉ SUR LES DROITS HUMAINS

L'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, qui est l'Objectif 6 des Objectifs de Développement Durable (ODD) consiste à assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous. Plus précisément, 8 cibles doivent être atteintes d'ici 2030 :

1. Assurer un accès universel et équitable à une eau potable, sûre et abordable pour tous ;
2. Assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et équitables et mettre fin à la défécation à l'air libre, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable ;
3. Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant les déversements et en minimisant les rejets de produits chimiques et de matières dangereuses, en réduisant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant sensiblement le recyclage et la réutilisation de l'eau sans danger au niveau mondial ;
4. Accroître sensiblement l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs, assurer des prélèvements et un approvisionnement durable en eau douce pour faire face à la pénurie d'eau et réduire sensiblement le nombre de personnes qui en souffrent ;
5. Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, notamment par une coopération transfrontalière, le cas échéant ;
6. Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs ;
7. Développer la coopération internationale et le soutien au renforcement des capacités des pays en développement dans le cadre d'activités et de programmes liés à l'eau et à l'assainissement notamment la collecte de l'eau, le dessalement, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées et les technologies de recyclage et de réutilisation ;
8. Soutenir et renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Cet objectif qui est aussi un droit universel ne peut être atteint que par la réalisation d'infrastructures pouvant répondre aux besoins des populations en termes de quantités et de qualité. Ces droits d'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont reconnus par l'Assemblée Générale des Nations Unies depuis 2010 (résolution A764/292).

Cette reconnaissance signifie que les États membres des Nations Unies qui ont signé le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), comme l'a fait le Sénégal en 1978, s'engagent juridiquement à respecter, protéger et réaliser ces droits humains.

2 . OBJECTIFS DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'HYDRAUTIQUE ET D'ASSAINISSEMENT AXÉ SUR LES DROITS HUMAINS

2.1. Objectif général

L'objectif général de ce rapport est de mettre à disposition des acteurs (autorités locales, services techniques, partenaires de la coopération, acteurs locaux, etc.) des données sectorielles sur l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement pour les ménages, dans les établissements scolaires, de santé et l'état des lieux sur les infrastructures hydrauliques du département de Podor.

Ces informations ont alimenté l'élaboration du plan départemental d'hydraulique et d'assainissement de Podor basé sur les droits humains.

2.2. Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont au nombre de 3 :

1. Contribuer à l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle concertée sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le département de Podor ;
2. Faciliter et favoriser le pilotage, la coordination et le suivi des interventions des acteurs et partenaires dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans le département de Podor ;
3. Permettre de définir, de renseigner et de suivre des indicateurs d'impact relatifs à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Les données présentées dans ce rapport synoptique sont issues des enquêtes réalisées dans les 22 communes du département de Podor.

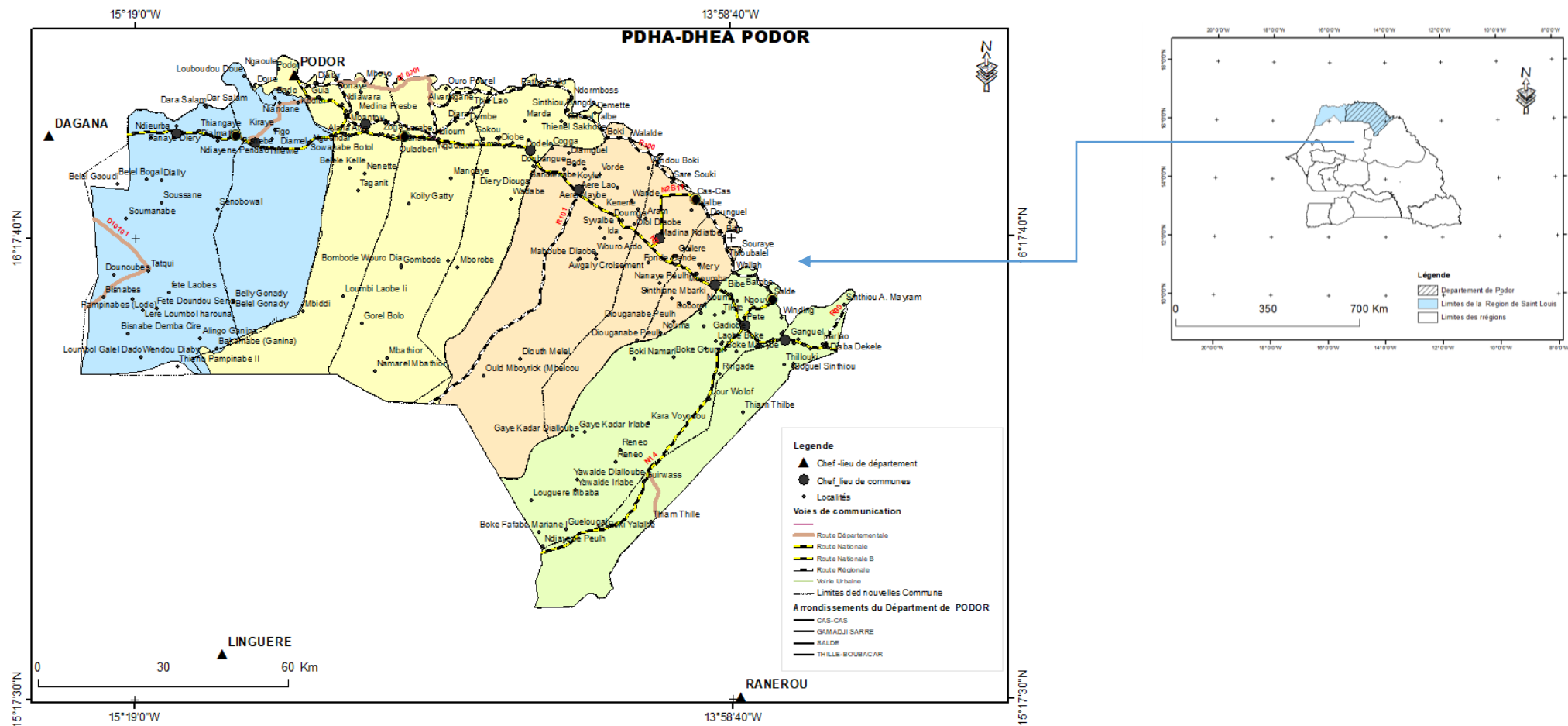
3. PRESENTATION DU DÉPARTEMENT DE PODOR

3.1. Situation géographique et organisation administrative du département de PODOR

Situé dans la partie la plus septentrionale du pays et dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal qui constitue sa frontière au Nord, le département de Podor est limité à l'Ouest par le département de Dagana, à l'Est par celui de Matam, et au Sud par ceux de Louga et de Linguère. Il couvre une superficie de 12 947 Km², représentant 68 % du territoire régional et 7% de l'étendue nationale et est crédité en 2015 d'une densité de 30 habitants au Km².

Au plan administratif, il est constitué de quatre arrondissements abritant 301 villages officiels et plus de 100 hameaux. Il abrite 23 collectivités locales dont 22 communes et le conseil départemental. La RN2 est

l'artère vitale du département et l'eau est la ressource autour de laquelle s'organisent les activités économiques et le milieu environnemental.



Carte 1 : Localisation du département de Podor

3.2. Milieu humain

La population estimée à 486 007 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat effectué par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie en 2023. Elle est inégalement répartie sur l'espace départemental, avec une concentration le long de la route nationale et au bord du fleuve. Le Diéri est parsemé de petits villages, rendant difficile sa couverture en infrastructures de base.

La population du département de Podor, est caractérisée par :

- Une croissance de 2,5% l'an soit un dédoublement tous les 28 ans ;
- Un rapport de masculinité de 49.97% soit 243 136 hommes et 242 871 femmes ;
- Une jeunesse de la population dont 57% ont moins de 20 ans ;
- A dominante peulh (90%), on note la présence de wolofs (5%), de Maures, de Sarakolés et de Sérères.

La population résidente du département représente 40% du total régional et 3% de celui du pays. La densité se situe parmi les plus faibles du pays avec 30 habitants au km². 45% des femmes sont en âges de procréation et les enfants (0-4 ans) représentent 16% de la population totale, contre 5% seulement pour les personnes du 3ème âge.

3.3. Les zones éco-géographiques du département de PODOR

L'espace départemental de Podor est réparti en trois grandes zones :

- La zone du Waalo, avec la Moyenne vallée, le Delta et le Jejengol. Elle est caractérisée par un écosystème humide lié à la présence d'un réseau hydrographique dense ;

- La zone du Jeeri est composée de la sous zone Sylvo-pastorale et de celle du Lac de Guiers. Elle est caractérisée par un climat aride et la présence d'un grand réservoir d'eau douce (Lac de Guiers) et de vastes étendues de pâturages naturels ;
- L'axe goudron, qui présente des caractéristiques éco-géographiques hétérogènes, sert de lien entre la zone du Jeeri et du Walo.

Cette subdivision en zone explique, en partie, les disparités dans la répartition des populations par les conditions naturelles favorables à différentes activités économiques et socioculturelles.

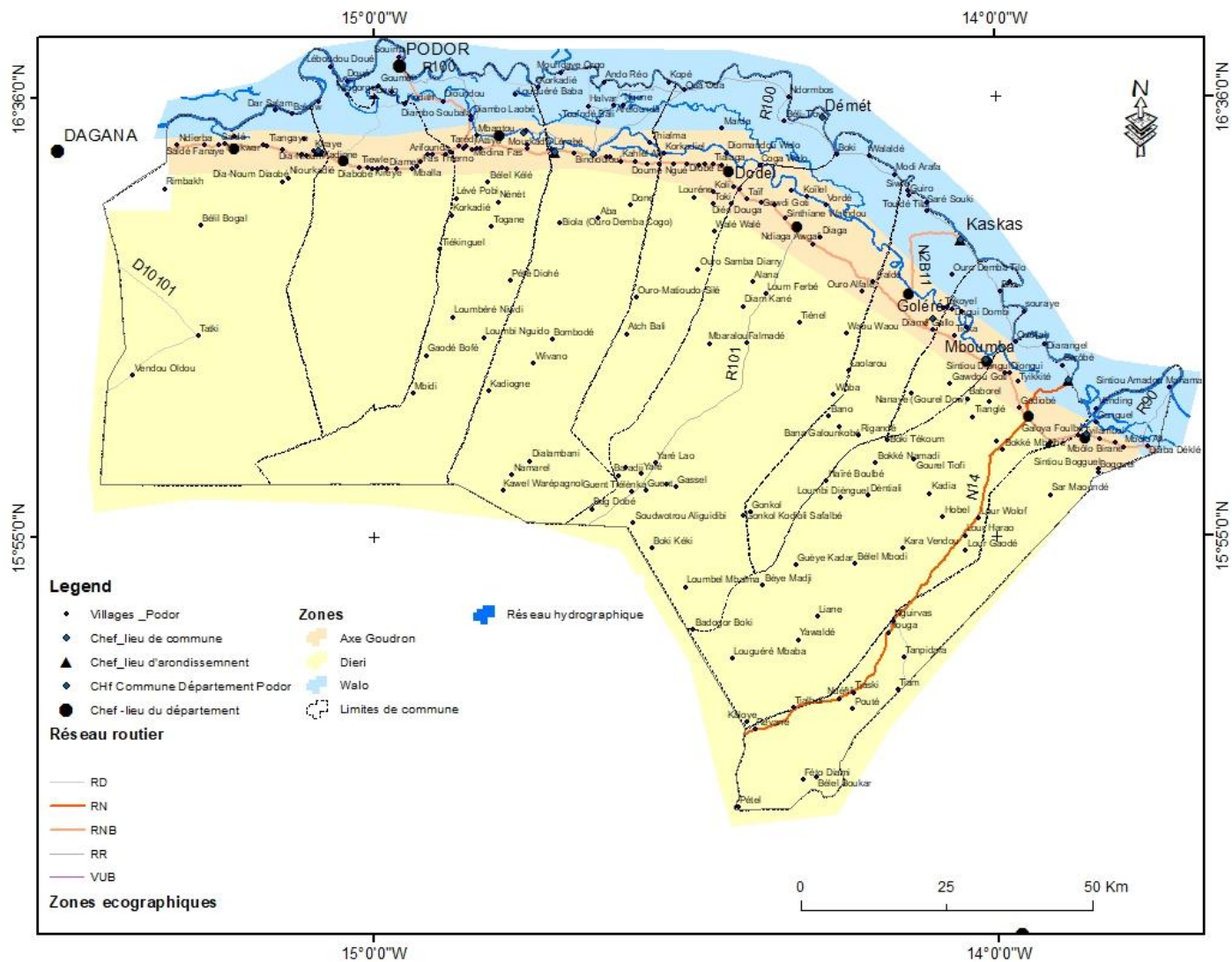
- Zone Waalo propice à l'agriculture irriguée, à l'industrie et à la pêche continentale
- Zone du Jeeri propice à l'élevage
- L'axe goudron, clé pour les activités économiques et socioculturelles en permettant la logistique intrarégionale et du transport de marchandises et de personnes, entre autres.

3.4. Les Ressources en eau du département

Les eaux de surface sont constituées des nappes affleurantes et du Maestrichtien.

Les nappes affleurantes sont exploitées pour la construction de puits (maraîchage et alimentation), tandis que le Maestrichtien est utilisé comme source d'alimentation de tous les forages du pays. Sous l'effet des déficits pluviométriques et de la forte pression, les nappes affleurantes sont menacées par la salinisation et le tarissement.

Avec l'exploitation intense (source de tous les forages du pays), les rejets industriels et les décharges d'ordures conjugués à sa capacité de renouvellement (un seul point à Bakel), la nappe du Maestrichtien est sérieusement menacée dans la qualité et la quantité de son potentiel

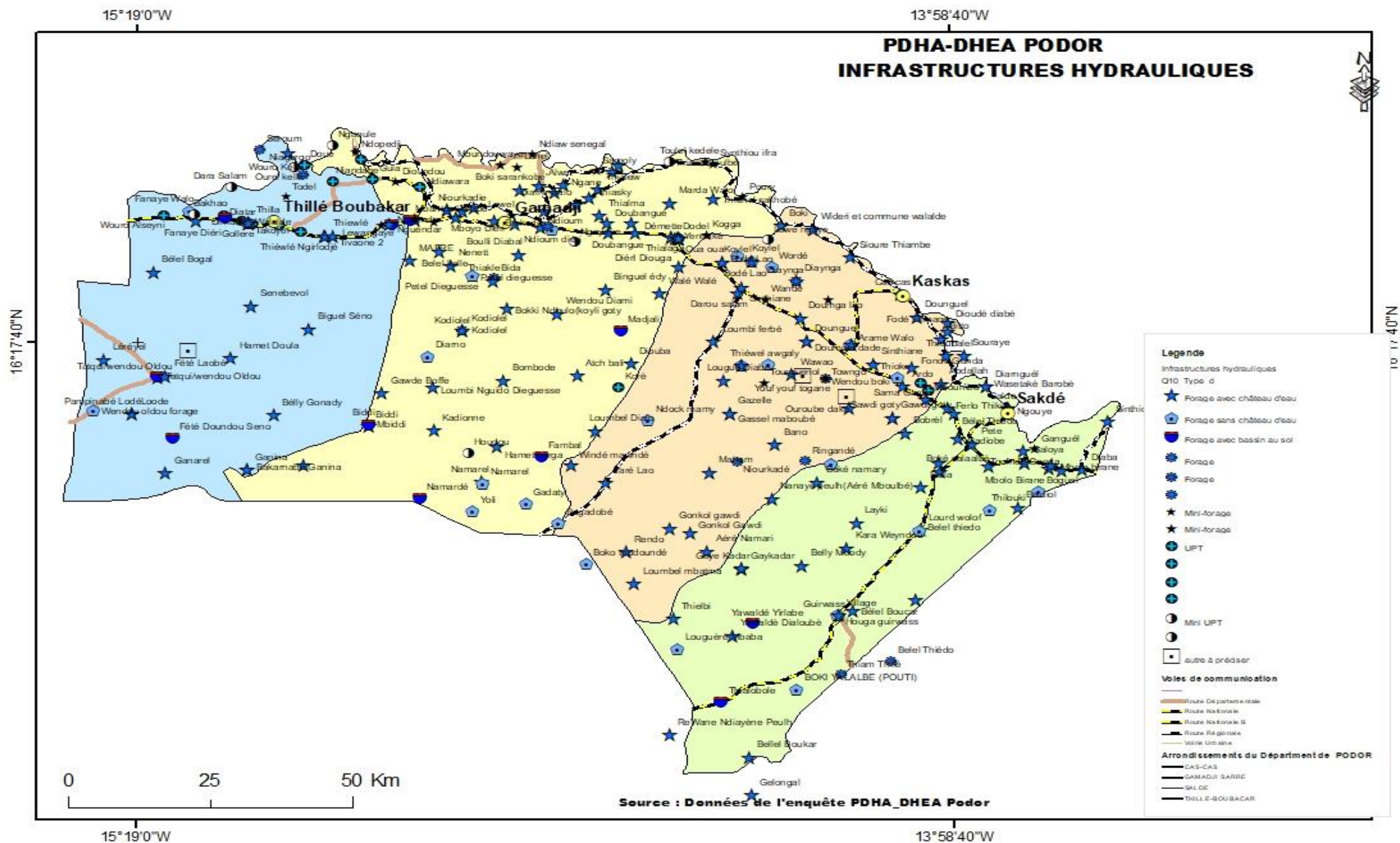


Carte 2: Zones éco géographique du département de Podor

Les eaux sont très inégalement réparties sur le territoire départemental, avec une forte concentration dans la zone éco-géographique du Waalo.

L'eau de surface est abondante pour les villages situés tout au long du fleuve Sénégal et constitue encore aujourd'hui une source d'alimentation en eau de boisson pour des milliers de personnes non desservies en eau potable.

Les eaux souterraines sont constituées par plusieurs nappes phréatiques de caractéristiques variables.



Carte 3: Les infrastructures hydrauliques du département de Podor

4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DU DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DE L'ACCES A L'EAU A L'HYGIENE ET A L'ASSAINISSEMENT

4.1. Collecte des données

Des enquêtes ont été menées dans les 22 communes du département de Podor permettant de recueillir les informations sur l'accès à l'eau, à l'assainissement et l'inventaire des infrastructures hydrauliques.

Les données recueillies ont fait l'objet de rapports détaillés sur l'accès des ménages (Rapport 1) des établissements de santé (Rapport 2) des établissements scolaires (Rapport 3) à l'eau, à l'assainissement ainsi que l'inventaire des infrastructures hydrauliques (Rapport 4).

Dans ce document (fiche synoptique), il est question d'offrir aux différents acteurs un outil synthétique faisant l'état des lieux.

4.2. Les outils de collecte des données

Chaque outil répond à des objectifs de résultats spécifiques :

- Le Questionnaire pour les établissements de santé permet de mesurer l'accès à l'eau, l'assainissement et la capacité de répondre aux normes d'hygiène ;
- Le questionnaire pour les établissements scolaires permet de mesurer l'accès à l'eau, l'assainissement et la capacité de répondre aux normes d'hygiène ;
- Le questionnaire pour l'inventaire des infrastructures hydrauliques.

Pour chaque catégorie d'infrastructure (établissement de santé, établissement scolaire et hydraulique) un questionnaire orienté sur l'accès et/ou la disponibilité de l'eau, l'assainissement et la capacité de répondre aux normes d'hygiène est réalisé.

4.3. L'utilisation d'application de collecte et de traitement des données

Nous avons utilisé Kobo ToolBox et Excel comme instrument de collecte et de traitement des données. Ces instruments ont pour objectif de faciliter la collecte, le suivi de la collecte, l'analyse des données récoltées suite à la réalisation des formulaires et des questionnaires. Ces instruments nous ont permis de faire les calculs, et de visualiser les réponses et de réaliser les dépouillements, les tableaux, les graphiques et l'analyses des données.

Ces instruments ont permis :

- ✓ L'amélioration de la qualité des données ;
- ✓ La saisie directe en format numérique des données ;
- ✓ La rigueur scientifique (champs contraints) ;
- ✓ Une plus grande réactivité (ex. inventaire par zone) ;
- ✓ De faire des sauvegardes instantanées.

Un accès durable à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les centres de santé et les écoles reste un défi. Il a été constaté après le traitement des données que les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements scolaires et de santé sont manifestement limités. En outre, il convient de noter que l'analyse des données a été effectuée selon les critères des droits humains à l'eau et à l'assainissement que sont la disponibilité, l'accessibilité physique, l'abordabilité économique, l'acceptabilité, la qualité et la sécurité.

DEUXIEME PARTIE :

**BILAN DU DIAGNOSTIC DE L'ACCES A L'EAU, A
L'HYGIENE ET A L'ASSAINISSEMENT DANS LE
DÉPARTEMENT DE PODOR**

CHAPITRE I : SITUATION DE L'ACCES A L'EAU

1.1.L'accès des ménages à l'eau

1.1.1. La disponibilité de l'eau dans les ménages et les raisons de la non disponibilité

1.1.1.1. La disponibilité de l'eau dans les ménages

Un manque d'eau est parfois noté dans le département malgré la diversité des sources. Selon les personnes interrogées, comme le constate la figure 1 suivante, toutes les zones sont concernées bien que la zone du diéri est la plus touchée avec un taux de manque d'eau de 73% suivie de la zone du Walo 57 % et la zone Goudron 47%.

Figure 1 : Manque d'eau par zone



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

1.1.1.2. Les différentes raisons évoquées concernant la non disponibilité de l'eau dans les ménages selon la zone

Tableau 1: Facteurs de non disponibilité de l'eau des zones

Raisons du manque d'eau	DIERI	GOUDRON	WALO
Source inaccessible, Eau non disponible à la source	1,5%	2,67%	1,15%
Eau trop chère, Source inaccessible	1,5%	0,89%	2,29%
Eau trop chère, Eau non disponible à la source Autres à précisez	0,75%	0,89%	4,58%
Eau trop chère, Eau non disponible à la source	3,75%	0,89%	1,15%
Eau trop chère , Autres à précisez	4,5%	12,46%	1,15%
Eau trop chère,	11,25%	0,89%	8,02%
Eau non disponible à la source, inaccessible	0,75%	0,89%	1,15%
Eau non disponible à la source, Eau trop chère	2,25%	2,67%	57,63%
Eau non disponible à la source	2,25%	1,78%	1,15%
Eau non disponible à la source, Autres à précisez	2,25%	51,04%	2,29%
Eau non disponible à la source	62,5%	24,93%	19,47%
Autres à précisez	6,75%	0%	0%
Total	100%	100%	100

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Au regard du tableau 1 ci-dessus, le manque d'eau s'explique à 62,5% dans le Diéri par la non disponibilité de l'eau à la source, tandis que dans l'axe goudron pour les 51,04%, il s'agit en plus de la non disponibilité à la source d'autres facteurs non précisés alors que dans le Walo cela s'explique par à 57,63% par la non disponibilité à la source et la cherté.

Les conséquences du manque d'accès à l'eau et aux services essentiels comme l'hygiène ou l'assainissement sont nombreuses :

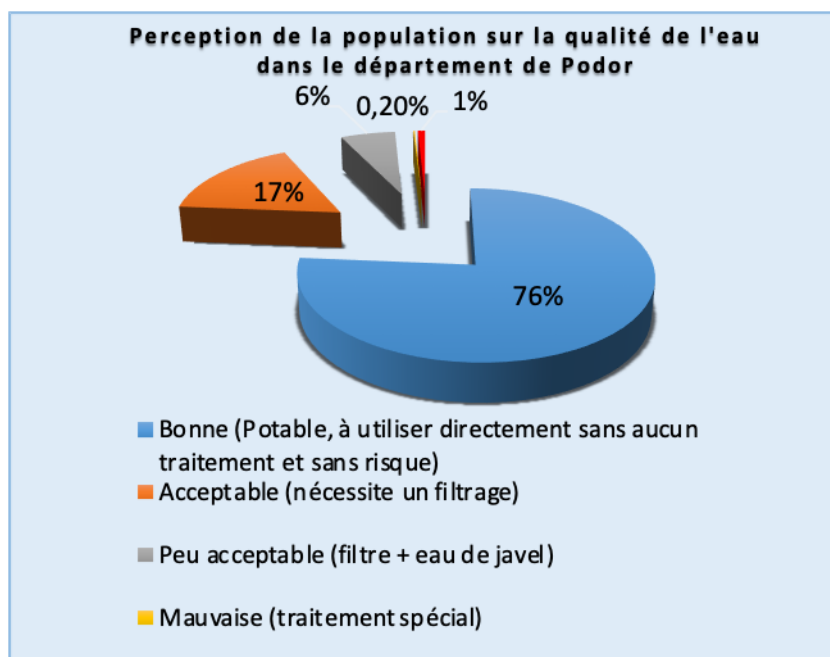
- **Sur l'éducation**
 - Les enfants doivent aller chercher l'eau au lieu d'aller à l'école ;
 - Les écoles sans infrastructures EAH (Eau, Assainissement et Hygiène) deviennent des endroits à haut risque d'infections ;
 - Les écoles sans dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle perturbent la scolarisation des jeunes filles.
- **Sur la santé**
 - Les communautés sans infrastructures EHA et sans sensibilisation à l'hygiène sont affectées par les maladies hydriques et surchargent les centres de santé ;
 - Les centres de santé sans infrastructures EHA deviennent des endroits à haut risque d'infections ;
 - Sans infrastructures EHA et sans sensibilisation à l'hygiène, la diarrhée génère une mauvaise absorption des nutriments, un affaiblissement immunitaire et peut entraîner la malnutrition ;
 - Sans infrastructures EHA et sans sensibilisation à l'hygiène, la production de nourriture (abattoir, restaurants, cantines, cuisine domestique...) devient une source de maladies.
- **Sur l'économie**
 - Les personnes (spécialement les femmes dans certains pays) doivent aller chercher l'eau au lieu de travailler ;
 - Certaines activités productives (notamment l'agriculture) ne peuvent pas fonctionner sans accès à l'eau.
- **Sur l'environnement**
 - Le manque d'accès durable à l'eau provoque une exploitation sauvage de la ressource avec un impact environnemental qui, dans certains cas, peut devenir irréversible.

1.1.2. La qualité de l'eau dans les ménages

La figure fait l'état de la perception de la population sur la qualité de l'eau dans le département de Podor. 76% des personnes considèrent que la qualité de l'eau est bonne (potable) tandis que 17 % pensent que la qualité est acceptable avec un filtrage. 6% affirment qu'elle est peu acceptable avec un filtre et de javel pour la consommation. Pour 1% et 0,20% considèrent respectivement que la qualité mauvaise nécessitant un traitement

spécifique ou particulier avant consommation et très mauvaise et impropre à la consommation selon les communes (Figure 2).

Figure 2: Perception de la population sur la qualité de l'eau dans le département de Podor



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

1.2.L'accès des établissements scolaires à l'eau

1.2.1. La disponibilité de l'eau dans les établissements scolaires

1.2.1.1. La disponibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la commune

Tableau 2: Disponibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la commune

COMMUNE	NON	OUI	TOTAL GENERAL
AÉRE LAO		7	7
BODE LAO	1	3	4
Boké Dialloubè	8	27	35
COM DEMETTE		2	2
COM DODEL	16	34	50
COM FANAYE	11	27	38
COM GAMADJI SARE	11	27	38
COM GUEDE CHANTIER		3	3
COM GUEDE VILLAGE	9	41	50
COM NDIAYENE PENDAO	5	30	35
COM NDIOUM		10	10
COM NIANDANE		4	4
COM PODOR		5	5
DEMETTE		1	1
DODEL		9	9
Doumga Lao	16	19	35

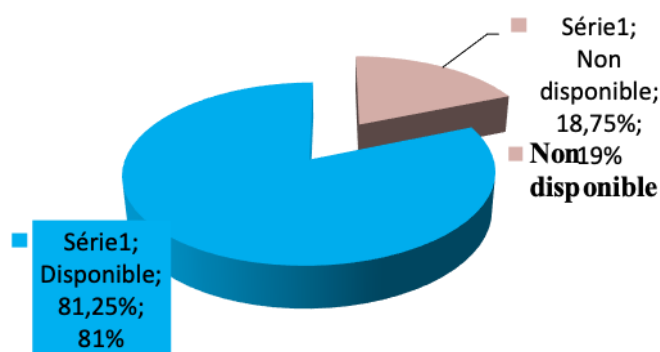
FANAYE		5	5
GALOYA TOUCOULEUR		3	3
GAMADJI SARE		2	2
GOLLERE		3	3
GUEDE CHANTIER		2	2
GUÉDÉ VILLAGE		11	11
MADINA NDIATHBE	2	27	29
Mbolo Birane	5	25	30
MBOUMBA		3	3
Médina Ndiathbé		4	4
Méry	3	19	22
NDIANDANE		1	1
NDIAYENE PENDAO		6	6
Ndioum		4	4
Niandane		3	3
PETÉ		3	3
PODOR		4	4
Walaldé		3	3
Total général	87	377	464
Taux	18,75%	81,25%	100%

Source : atelier du 06 au 07 décembre 2023

La disponibilité de l'eau consiste en avoir une quantité suffisante de manière continue pour le nombre d'élèves et d'enseignants dans chaque établissement scolaire.

Les résultats des travaux du groupe établissement scolaire de l'atelier du 06 au 07 décembre 2023 (figure 3) montrent que l'eau est disponible dans 81,25% des établissements scolaires et non disponible dans 18,75%.

Figure 3 : La disponibilité de l'eau dans les établissements scolaires



Source : atelier du 06 au 07 décembre 2023

1.2.1.2. La disponibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la zone

Tableau 3: Disponibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la zone

Zone	NON		OUI		Total général
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	
Diéri	52	59,77%	98	25,99%	150
Goudron	15	17,24%	158	41,91%	173
Walo	20	22,99%	121	32,10%	141
Total général	87	100%	377	100%	464

Source : atelier du 06 au 07 décembre 2023

La zone la moins dépourvue est le Diéri 59,77% suivie du Walo 22,99% et le Goudron 17,24%.

1.2.2. La qualité de l'eau dans les établissements scolaires

1.2.2.1. La qualité de l'eau dans les établissements scolaires selon la commune

Tableau 4: Qualité de l'eau dans les établissements scolaires selon la commune

COMMUNE	NON	OUI	TOTAL GENERAL
AËRE LAO		7	7
BODE LAO	1	3	4
Boké Dialloubè	8	27	35
COM DEMETTE		2	2
COM DODEL	16	34	50
COM FANAYE	10	28	38
COM GAMADJI SARE	11	27	38
COM GUEDE CHANTIER		3	3

COM GUEDE VILLAGE	9	41	50
COM NDIAYENE PENDAO	5	30	35
COM NDIOUM		10	10
COM NIANDANE		4	4
COM PODOR		5	5
DEMETTE		1	1
DODEL		9	9
Doumga Lao	16	19	35
FANAYE		5	5
GALOYA TOUCOULEUR		3	3
GAMADJI SARE		2	2
GOLLERE		3	3
GUEDE CHANTIER		2	2
GUÉDÉ VILLAGE		11	11
MADINA NDIATHBE	2	27	29
MBOLO BIRANE	5	25	30
MBOUMBA		3	3
MEDINA NDIATHBE		4	4
MERY	3	19	22
NDIANDANE		1	1
NDIAYENE PENDAO		6	6
NDIOUM		4	4
NIANDANE		3	3
PETÉ		3	3
PODOR		4	4
WALALDE		3	3
Total général	86	378	464
Taux	18,53%	81,47%	100%

Source : atelier du 06 au 07 décembre 2023

1.2.2.2. La qualité de l'eau dans les établissements scolaires selon la zone

Tableau 5: Qualité de l'eau dans les établissements scolaires selon la zone

Zone	NON		OUI		Total général
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	
Diéri	51	59,30%	99	26,19%	150
Goudron	15	17,44%	158	41,80%	173
Walo	20	23,26%	121	32,01%	141
Total général	86	100%	378	100%	464

Source : atelier du 06 au 07 décembre 2023

La répartition de la qualité de l'eau dans les établissements scolaires selon la zone (tableau 5) montre que dans le Diéri elle est à 59,30% acceptable suivi du Walo 23,26% et de l'axe goudron 17,44%.

1.2.3. L'accessibilité de l'eau dans les établissements scolaires

1.2.3.1. L'accessibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la commune

Tableau 6: Accessibilité de l'eau dans les établissements scolaires selon la commune

COMMUNE	NON	OUI	TOTAL GENERAL
AÉRE LAO		7	7
BODE LAO	1	3	4
Boké Dialloubè	8	27	35
COM DEMETTE	1	1	2
COM DODEL	16	34	50
COM FANAYE	11	27	38
COM GAMADJI SARE	11	27	38
COM GUEDE CHANTIER		3	3
COM GUEDE VILLAGE	9	41	50
COM NDIAYENE PENDAO	5	30	35
COM NDIUOM		10	10
COM NIANDANE		4	4
COM PODOR		5	5
DEMETTE		1	1
DODEL		9	9
Doumga Lao	16	19	35
FANAYE		5	5
GALOYA TOUCOULEUR		3	3
GAMADJI SARE		2	2
GOLLERE		3	3
GUEDE CHANTIER		2	2
GUÉDÉ VILLAGE		11	11
MADINA NDIATHBE	2	27	29
Mbolo Birane	5	25	30
MBOUMBA		3	3
Médina Ndiathbé		4	4
Méry	3	19	22
NDIANDANE		1	1
NDIAYENE PENDAO		6	6
Ndioum		4	4
Niandane		3	3
PETÉ		3	3
PODOR		4	4
Walaldé		3	3
Total général	88	376	464
Taux	18,97%	81,03%	100

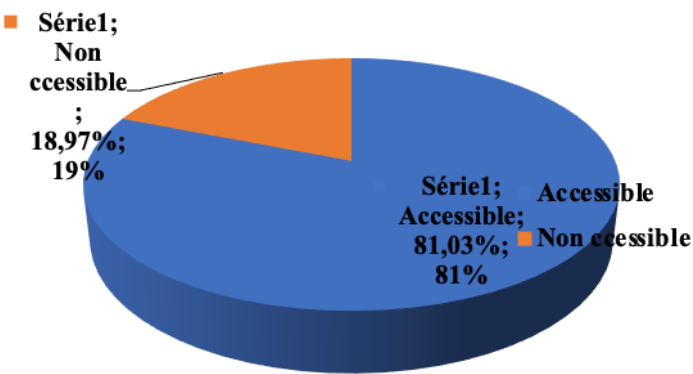
Source : atelier du 06 au 07 décembre 2023

Le taux d’**accessibilité** (un approvisionnement en eau potable disponible à moins de quinze minutes de marche) des établissements scolaires en eau est de 81,03% contre 18,97%.

L'accès à l'eau désigne l'accessibilité physique (ou économique) d'une infrastructure (ou d'un service) d'eau. Il s'agit donc de l'existence d'une infrastructure, de sa proximité (moins de 30 minutes de trajet aller-retour) et de l'absence d'obstacles pour l'atteindre (pour toutes les personnes).

La disponibilité fait référence à la quantité d'eau, qui doit être suffisante, à la continuité du service (pas de coupure dans la journée) et à sa saisonnalité (disponible toute l'année).

Figure 4 : Appréciation de ‘accessibilité de l’eau dans les établissements scolaires



Source : atelier du 06 au 07 décembre 2023

1.2.3.2. L’accessibilité de l’eau dans les établissements scolaires selon la zone

Tableau 7: Accessibilité de l’eau dans les établissements scolaires selon la zone

Zone	NON		OUI		Total général
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	
Diéri	52	59,09%	97	25,80%	149
Goudron	16	18,18%	157	41,76%	173
Walo	20	22,73%	122	32,45%	142
Total général	88	100%	376	100%	464

Source : atelier du 06 au 07 décembre 2023

L’approvisionnement en eau potable disponible à moins de quinze minutes de marche dans les établissements scolaires selon la zone est de 25,80% dans le Diéri, 41,76% dans l’axe Goudron et 32,45% dans le Walo contre 59,09% de non accessibilité dans le Diéri, 22,73% dans le Walo et 18,18% dans l’axe Goudron.

1.2.4. Les gaps en matière d'accès à l'eau identifiés et les établissements scolaires concernés

Tableau 8: Les gaps en matière d'accès à l'eau identifiés et les établissements scolaires concernés

IEFs	Commune	Zonage	Nom de l'établissement scolaire	Principale source d'eau de l'établissement	Disponibilité de l'eau (Oui, Non)	Accessibilité de l'eau (Oui, Non)	Qualité de l'eau (Bonne potable, Mauvaise, Acceptable)	Quantité de l'eau (Suffisante, Insuffisante)
PODOR	COM DEMETTE	Goudron	EE DEMETTE 2	Forage	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BARADY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BELLY KARADJI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BINGUEL EDY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BINGUEL WALALNABE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE BOOGA	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE DIOBE EDY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Walo	EE DJINTHIU	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE LOURENE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE PETE WOURO DIAGA	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE POURY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Walo	EE REERDE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Walo	EE SENO DIOWOL	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE TOKKI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE TOULEL KEDELE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE WALE WALE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE WOWA	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE DIARNO MEREIZICK	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Goudron	EE DIOUNDOU	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Goudron	EE GOUREL GUIA 4	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Goudron	EE GUEDE DIERY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Walo	EE GUEDE WOURO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE KODIOLEL	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE LOUMBI LAWBE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE

PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Walo	EE PALLE KELLE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE PETEL DIEGUESSE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE ABA	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE DIARRA DIERI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Goudron	EE KAHÉL	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Goudron	EE KAHÉL NGADIACK	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL KELLELY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL KOBÀ	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL THILLE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE MADINA GAMADJI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE MBELOGNE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE MBIDA	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM GAMADJI SARE	Walo	EE TOUFNDE BALLI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE ALINGO GANINA	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Walo	EE DARA SALAM	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Walo	EE DEGUEMBERE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE DIALLY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Goudron	EE DINGUIRAYE THIANGAYE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE FETO LAOBE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE LODE	Forage	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Goudron	EE LOUGUERE GOLOMBE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Goudron	EE NDIEURBA	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE NIOURKALI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE SOUSSANE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Walo	EE BAKHAO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE BELLY GONADY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Walo	EE NIAGORGO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE PATOUKONE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE SENOBOWAL	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Médina Ndiathbé	Diéri	Lycée de madina Ndiathbé	Robinet	OUI	OUI	OUI	INSUFFISANTE
PETE	Walalde	Walo	Lycée de Walaldé	Robinet	OUI	OUI	OUI	INSUFFISANTE
PETE	GALOYA TOUCOULEUR	Goudron	CEM de Galoya Toucouleur	Robinet	OUI	OUI	OUI	INSUFFISANTE

PETE	MBOUMBA	Goudron	CEM de Mboumba (CYCLE LONG LYCEE)	Robinet	OUI	OUI	OUI	INSUFFISANTE
PETE	PETÉ	Goudron	CEM de Pété	Robinet	OUI	OUI	OUI	INSUFFISANTE
PETE	Mbolo Birane	Diéri	BELEL	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	BELEL THIEDO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	BEMBA AWGALI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Mbolo Birane	Diéri	BILLE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	BOBORI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	BOULBOGNE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	MBOLO BIRANE	Diéri	BOKE YALALBE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Walo	BOKI 2	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	MBOLO BIRANE	Goudron	DIAM BOURI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	DIARAL	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	BODE LAO	Walo	DIARNGUEL WALO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Walo	DIAYNGA SOUBALO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	DIOUBA	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	Diouth (Diouté Mélé)	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Méry	Walo	FONDE ALI	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	GUENTOU	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	MADINA NDIATHBE	Walo	HOTHERE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	boké Dialloubè	Diéri	KARAWOYNDU DIALLOUBE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	MAHAM	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Méry	Walo	MBOUMBA SOUBALO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Mbolo Birane	Walo	LOLO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	OURO MODY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	PETEL AWGALY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Walo	SAMBA GOULO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	SINTHIANE MABOUBE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	THIALAMBOL	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Walo	THIASKI WANDE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	THIELBY	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	TOURGUENOL	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE

PETE	Doumga Lao	Walo	WANDE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	MADINA NDIATHBE	Diéri	WAWAO	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Doumga Lao	Diéri	WOURO BELLOU	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	YAWALDE SINTHIOU	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	YAWALDE YIRLABE	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE
PETE	Méry	Goudron	EFA Méry	Pas de point d'eau	NON	NON	NON	INSUFFISANTE

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7Décembre 2023

1.3.L'accès des établissements de santé à l'eau

1.3.1. Sources d'approvisionnement en l'eau dans les établissements de santé

1.3.1.1. La source d'approvisionnement en eau des établissements de santé selon la commune

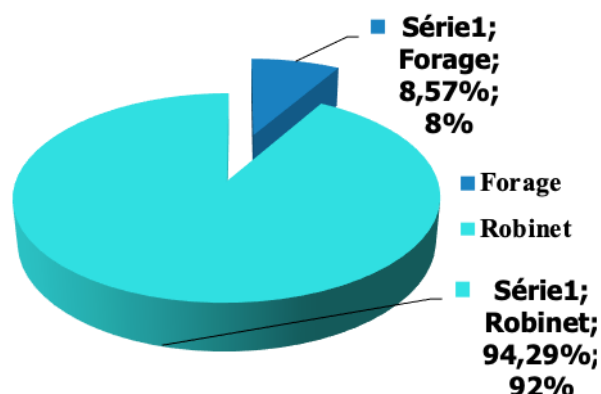
Tableau 9 : Les sources d'approvisionnement en eau des établissements de santé selon la commune

COMMUNE	FORAGE	ROBINET	TOTAL GENERAL
AÉRE LAO		1	1
BODE LAO		1	1
BOKE DIALLOUBE		4	4
Boké Dialloubé	1	4	5
DEMETTE		1	1
Dodel		7	7
Doumga Lao		3	3
Fanaye	1	5	6
GALOYA TOUCOULEUR		1	1
GAMADJI SARE		1	1
Gamadji Saré		2	2
GOLLERE		1	1
GUEDE CHANTIER		1	1
Guédé Village	1	8	9
Mbolo Birane		4	4
MBOUMBA		1	1
MEDINA NDIATHBE		1	1
Médina Ndiathbé		3	3
MERY		1	1
Méry		2	2
NDIAYENE PENDAO		3	3
Ndiayéne Pendao	1	1	2
NDIOUM		2	2
Niandane		1	1
PETÉ		1	1
PODOR		5	5
Walaldé		1	1
Total général	6	66	70
Taux	8,57%	94,29%	100%

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7Décembre 2023

Il résulte des travaux du groupe établissement de santé de l'Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023 que 94,29% des sources d'approvisionnement en eau sont des robinets et 8,57% sont des forages (figure 6).

Figure 5 : Les sources d'approvisionnement en eau des établissements de santé selon la commune



Source : Données de l'enquête ménage validé lors de l'Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

1.3.1.2. La disponibilité et accessibilité de l'eau dans les établissements de santé selon la commune

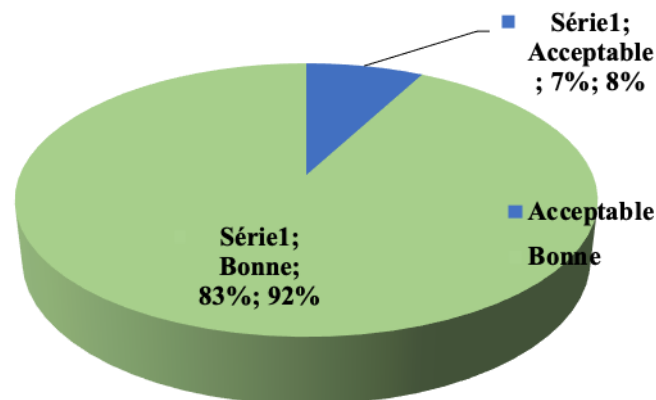
Les travaux de groupe montrent que 100% des établissements de santé du département de Podor disposaient de services d'approvisionnement en eau en leur sein, c'est-à-dire que de l'eau est disponible sur place. L'eau est accessible dans tous les établissements de santé.

1.3.2. La qualité de l'eau dans les établissements de santé

1.3.2.1. La qualité de l'eau dans les établissements de santé selon la commune

L'appréciation de la qualité de l'eau dans les établissements scolaires (figure n°) montre que 7% est acceptable, 83% bonne.

Figure 6 : Appréciation de la qualité de l'eau dans les établissements de santé



Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

1.3.2.2. La qualité de l'eau dans les établissements de santé selon la zone

Tableau 10: Qualité de l'eau dans les établissements de santé selon la zone

Zone	acceptable		Bonne		Total général
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	
Diéri	6	85,71	17	22,37	23
goudron	1	14,29	28	36,84	29
Walo	0	0,00	31	40,79	31
Total général	7	100	76	100	83

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

1.3.2.3. Les postes de santé dans lesquels l'eau est acceptable

Tableau 11: Postes de santé dans lesquels l'eau est acceptable

Commune	Village	Zone	Etablissement de santé	Source d'eau	Qualité
FANAYE	Ganina	Diéri	Poste de santé Ganina	Forage	acceptable
BOKE DIALLOUBE	Boké Namari	Diéri	poste de santé de Boké Namari	Forage	acceptable
PÉTÉ	Pété	Goudron	Centre de Santé de Pété	Robinet	acceptable
BOKE DIALLOUBE	Gaye kadar	Diéri	Poste de sante de gaye kadar	Forage	acceptable
GUÉDÉ VILLAGE	Mafre	Diéri	CAZI Saydou Ba de Mafre	Forage	acceptable
MBOLO BIRANE	Boguel	Diéri	Poste Boguel	Robinet	Acceptable
BOKE DIALLOUBE	Boké Yallalbé	Diéri	Poste de santé de Boké Yallalbé	Robinet	Acceptable

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

CHAPITRE 2 : ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

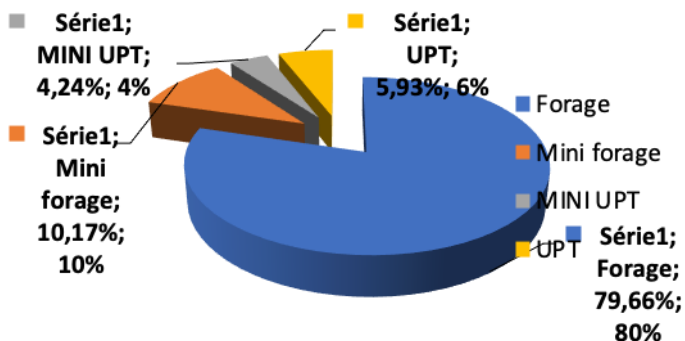
2.1. Les types d'infrastructures hydrauliques

2.1.1. Les types d'infrastructures hydrauliques

Tableau 12: Types d'infrastructures hydrauliques

Types d'infrastructure hydraulique	Effectif	Taux
Forage	188	79,66%
Mini forage	24	10,17%
MINI UPT	10	4,24%
UPT	14	5,93%
Total général	236	100%

Figure 7 : Types d'infrastructures hydrauliques



Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023



Source : Inventaire des infrastructures hydrauliques, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Photo 1.: Forage avec château d'eau de Guédé Chantier



Source : Inventaire des infrastructures hydrauliques, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Photo 2 : Unité de potabilisation de Ourel Kelle

Les types d'infrastructures hydrauliques existant dans le département de Podor sont des forages (79,66%) des Mini Forage (10,17%) des UPT (5,93%) des MINI UPT (4,24%).

2.1.2. Types d'infrastructure hydraulique selon la commune

Tableau 13: Types d'infrastructures hydrauliques selon la commune

COMMUNE	Forage	Mini forage	MINI UPT	UPT	Total général
AERE LAO	2				2
BODE	1				1
BOKI DIALLOUBE	27				27
DEMETTE	1				1
DODEL	21	5	1	1	28
DOUMGA-LAO	25	5			30
FANAYE DIERY	14		2	4	20
GALOYA	2				2
GAMADJI SARE	21	5	2		28
GOLLERE	1				1
GUEDE CHANTIER	1				1
GUEDE VILLAGE	19		2	5	26
MADINA NDIATHBE	16	1			17
MBOLO BIRANE	12	1		1	14
MBOUMBA	1				1
MERY	11	2			13
NDIAYENE PENDAO	10	5	3	2	20
NIANDANE				1	1
PETE	1				1
WALALDE	2				2
Total général	188	24	10	14	236
Taux	79,66%	10,17%	4,24%	5,93%	100%

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

2.2. Etat d'ancienneté des infrastructures hydrauliques

2.2.1. Etat d'ancienneté des infrastructures hydrauliques

Tableau 14: Ancienneté des infrastructures hydrauliques

Commune	Anciens	Neuf	Total général
AERE LAO	1	1	2
BODE	1		1
BOKI DIALLOUBE	9	18	27
DEMETTE	1		1
DODEL	11	17	28
DOUMGA-LAO	7	23	30
FANAYE DIERY	8	12	20
GALOYA	1	1	2
GAMADJI SARE	4	24	28
GOLLERE	1		1
GUEDE CHANTIER	1		1
GUEDE VILLAGE	9	17	26
MADINA NDIATHBE	9	8	17
MBOLO BIRANE	8	6	14
MBOUMBA	1		1
MERY	5	8	13
NDIAYENE PENDAO	2	18	20
NIANDANE		1	1
PETE	1		1
WALALDE	1	1	2
Total général	81	155	236
Taux	34,32%	65,68%	100

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

Sur la totalité des infrastructures 65,68% sont neuves contre 34,32% anciennes. Les infrastructures anciennes sont listées ci-après.

2.2.2. Liste des localités avec d'anciennes infrastructures

Tableau 15: Liste des localités équipées d'anciennes infrastructures hydrauliques (plus de 20 ans d'ancienneté)

Commune	Localité centre	Date de réalisation	Type d'infrastructure hydraulique	Débit exploité/ Hrs	Production journalière	Nombre de localités polarisées raccordés	OBSERVATIONS
DODEL	TOULDE GALLE	1096	Forage	40	320	3	RAS
DOUMGA-LAO	YARE LAO 1	1953	Forage	40	320	0	Equipements d'exhaure à remplacer
GUEDE VILLAGE	MBIDDI 1	1954	Forage	30	240	0	Remplacement moteur à programmer
FANAYE DIERY	TATQUI 1	1954	Forage	40	320	0	RAS
BOKI DIALLOUBE	GAYE KADAR 1	1956	Forage	30	240	0	RAS
DODEL	ATCH BALY	1963	Forage	35	280	3	3 F à réaliser sur les antennes (Demba Kédadji, Koré et Loumbol THILLY) + Réseau
GUEDE VILLAGE	KODIOLEL	1969	Forage	30	240	11	RAS
NDIAYENE PENDAO	THIEKENGUEL	1969	Forage	20	160	0	Réhabilitation total (Forage + CE + Réseau) à programmer
BOKI DIALLOUBE	KARA WOYNDYOU	1981	Forage	30	240	0	CE + réseau à programmer
GAMADJI SARE	BOMBODE	1981	Forage	30	240	2	Réhabilitation réseau à programmer
FANAYE DIERY	BINGUEL SENO 2	1981	Forage	30	240	0	F + CE +Réseau à programmer
MBOLO BIRANE	LOUGUE- PEULH	1985	Forage	40	320	3	RAS
BOKI DIALLOUBE	BELEL THIEDO	1985	Forage	20	160	5	RAS
BOKI DIALLOUBE	THIALAMBOL	1985	Forage	30	240	0	Réhabiliter (mettre des équipements neufs + CE + réseau à programmer)

DODEL	DODEL	1989	Forage	30	240	5	RAS
AERE LAO	AERE LAO 1	1990	Forage	40	320	7	RAS
WALALDE	WALALDE 1	1990	Forage	30	240	1	RAS
MBOUMBA	MBOUMBA	1990	Forage	30	240	0	RAS
MADINA NDIATHBE	MEDINA NDIATHBE 1	1990	Forage	25	200	0	RAS
MADINA NDIATHBE	CAS-CAS	1990	Forage	25	200	2	RAS
MERY	DIOUDE DIABY	1990	Forage	30	240	0	RAS
MERY	THIOUBALEL	1990	Forage	25	200	0	RAS
MERY	MERY	1990	Forage	30	240	2	Réseau à réhabiliter
BODE	BODE	1990	Forage	35	280	3	RAS
DEMETTE	DEMETTE	1990	Forage	25	200	3	RAS
GUEDE CHANTIER	GUEDE CHANTIER	1990	Forage	30	240	0	RAS
DODEL	SINTHIOU DANGDE	1990	Forage	30	240	0	RAS
GUEDE VILLAGE	GUEDE VILLAGE	1990	Forage	40	320	0	RAS
FANAYE DIERY	FANAYE DIERY 1	1990	Forage	30	240	0	RAS
MBOLO BIRANE	BOKI YALALBE	1991	Forage	20	160	0	RAS
GAMADJI SARE	GAMADJI SARE	1991	Forage	30	240	0	RAS
MBOLO BIRANE	THILOUKI	1993	Forage	25	200	1	RAS
BOKI DIALLOUBE	LOUGUERE MBABBA	1993	Forage	0	0	0	Réaliser un CE + réseau à programmer
DOUMGA-LAO	THIEWEL AWGALY	1993	Forage	20	160	0	CE+réseau à programmer
MADINA NDIATHBE	BOUNABE	1993	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	MBOYO WALO	1993	UPT	1,875	15	0	Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	GUIYA	1993	UPT	20	160	0	UPT à délocaliser
FANAYE DIERY	FANAYE WALO	1993	UPT	15	120	0	RAS
MBOLO BIRANE	DIABA	1994	Forage	25	200	1	RAS
MBOLO BIRANE	MBOLO BIRANE 1	1994	Forage	25	200	0	RAS

BOKI DIALLOUBE	WASSETAKE BAROBE	1994	Forage	8,75	70	1	RAS
DOUMGA-LAO	KOYLEL	1994	Forage	20	160	0	CE + Réseau à programmer
DOUMGA-LAO	WORDE	1994	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
MADINA NDIATHBE	ARAM	1994	Forage	15	120	2	RAS
MERY	ABDALLAH WALO	1994	Forage	8,75	70	0	RAS
DODEL	DIERY DIOUGA	1994	Forage	15	120	0	F + CE + Réseau à programmer
DODEL	THIALAGA	1994	Forage	25	200	2	RAS
GAMADJI SARE	ALWAR	1994	Forage	20	160	1	CE + Réseau à programmer
NDIAYENE PENDAO	WODABE (THIEWLE)	1994	Forage	5,625	45	3	CE + Réseau à réaliser
FANAYE DIERY	DIMATH DIERY	1994	Forage	10	80	0	RAS
DOUMGA-LAO	AERE POSTE	1995	Forage	8,75	70	0	CE + réseau à programmer
DOUMGA-LAO	MAHAM	1995	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
MADINA NDIATHBE	MEDINA NDIATHBE 2	1995	Forage	35	280	1	RAS
MADINA NDIATHBE	DOUNGUEL	1995	Forage	15	120	0	RAS
MADINA NDIATHBE	SIOURE-THIAMBE	1995	Forage	25	200	3	RAS
MADINA NDIATHBE	WAOWAO	1995	Forage	25	200	0	F + CE + Réseau à programmer
MERY	THIOKA	1995	Forage	2,5	20	0	CE + Réseau à programmer
DODEL	DIOMANDOU	1995	Forage	20	160	1	RAS
DODEL	PATHE GALLO	1995	Forage	4,375	35	0	CE + Réseau
DODEL	THIENEL SAKHOBE	1995	Forage	3,75	30	0	CE + Réseau à programmer
DODEL	BINGUEL EDY	1995	Forage	20	160	0	CE + Réseau à programmer
GAMADJI SARE	DIARA WALO	1995	Forage	3,125	25	0	CE + Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	MAFRE	1995	Forage	25	200	0	CE + Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	LERABE	1995	Forage	6,25	50	0	CE + Réseau à programmer

GUEDE VILLAGE	DIAMA ALWALY	1995	Forage	3,75	30	0	Remplacement solaire à programmer + CE et Réseau
GALOYA	GALOYA 1	1996	Forage	35	280	5	RAS
PETE	PETE	1996	Forage	25	200	0	RAS
BOKI DIALLOUBE	SALDE	1996	Forage	40	320	0	RAS
GOLLERE	GOLLERE	1996	Forage	45	360	2	RAS
MADINA NDIATHBE	NANAYE FASS PEULH	1996	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
DODEL	GADDATY	1996	Forage	20	160	0	F + Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	DIARNO	1996	Forage	4,375	35	0	CE + Réseau + équipements
FANAYE DIERY	BISSINABE (WENDOULDOU)	1996	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
DOUMGA-LAO	YARE LAO 2	1997	Forage	50	400	2	RAS
BOKI DIALLOUBE	BOKI DIALLOUBE 1	2000	Forage	40	320	7	RAS
GAMADJI SARE	YOLLY	2000	Forage	40	320	8	Raccordement villages polarisés à programmer

Source : Brigade des puits et forages

2.1. Fonctionnalité des infrastructures hydrauliques

2.1.1. Fonctionnalité des infrastructures hydrauliques

Tableau 16: Fonctionnalité des infrastructures hydrauliques selon la commune

COMMUNE	Non fonctionnelles	fonctionnelles	Total général
AERE LAO		2	2
BODE		1	1
BOKI DIALLOUBE	2	25	27
DEMETTE		1	1
DODEL	1	27	28
DOUMGA-LAO	2	28	30
FANAYE DIERY	1	19	20
GALOYA		2	2
GAMADJI SARE	1	27	28
GOLLERE		1	1
GUEDE CHANTIER		1	1
GUEDE VILLAGE		26	26
MADINA NDIATHBE	2	15	17
MBOLO BIRANE		14	14
MBOUMBA		1	1
MERY		13	13
NDIAYENE PENDAO	1	19	20
NIANDANE		1	1
PETE		1	1
Total général	10	226	236
Taux	4,23%	95,76%	100

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

Sur la totalité des infrastructures 95,76% sont fonctionnelles contre 4,23% non-fonctionnelles. Les infrastructures non-fonctionnelles sont listées ci-après (tableau 17).

2.1.2. Liste des localités avec des infrastructures non fonctionnelles

Tableau 17: Liste des localités avec des infrastructures non fonctionnelles

N°	Commune	Localité centre	Date de réalisation	Type d'infrastructure hydraulique	Fonctionnelle (Oui , Non)	Débit exploité/ Hrs	Production journalière	Nombre de localités polarisées raccordés
22	BOKI DIALLOUBE	GUELONGAL	F+CE programmés (PUDC-I2AE)	Forage	NON	37	296	4
24	BOKI DIALLOUBE	THIALAMBOL	1985	Forage	NON	30	240	0
56	DOUMGA-LAO	YARE LAO 1	1953	Forage	NON	40	320	0
67	DOUMGA-LAO	KOGGA WALO 2	2018	MINI FORAGE	NON	1,25	10	0
85	MADINA NDIATHBE	WAOWAO	1995	Forage	NON	25	200	0
95	MADINA NDIATHBE	KENHENE	2018	MINI FORAGE	NON	1,25	10	0
139	DODEL	FAMBAL	2022	Forage	NON	30	240	0
150	GAMADJI SARE	NAMAREL 2	2014	Forage	NON	40	320	0
201	NDIAYENE PENDAO	THIEKENGUEL	1969	Forage	NON	20	160	0
223	FANAYE DIERY	DIMATH DIERY	1994	Forage	NON	10	80	0

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

2.2. État de dégradation des infrastructures hydrauliques

2.2.1. État de dégradation des infrastructures hydrauliques

Tableau 18: Etat de dégradation des infrastructures hydrauliques

Commune	Non dégradée	Dégradée	Total général
AERE LAO	1	1	2
BODE	1		1
BOKI DIALLOUBE	21	6	27
DEMETTE	1		1
DODEL	20	8	28
DOUMGA-LAO	15	15	30
FANAYE DIERY	18	2	20
GALOYA	1	1	2
GAMADJI SARE	20	8	28
GOLLERE		1	1
GUEDE CHANTIER	1		1
GUEDE VILLAGE	20	6	26
MADINA NDIATHBE	15	2	17
MBOLO BIRANE	7	7	14
MBOUMBA		1	1
MERY	11	2	13
NDIAYENE PENDAO	18	2	20
NIANDANE	1		1
PETE		1	1
WALALDE	1	1	2
Total général	172	64	236
Taux	72,88%	27,12%	100%

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

Sur la totalité des infrastructures 72,88% sont non dégradées contre 27,12% dégradées. Les infrastructures dégradées avec leur capacité et nombre de localités polarisées sont listées ci-après (tableau 19).

2.2.2. Les infrastructures hydrauliques dégradées leur capacité et nombre de localités polarisées

Tableau 19: Infrastructures hydrauliques dégradées avec leur capacité et nombre de localités polarisées

Localité centre	Date de réalisation	Type d'infrastructure hydraulique	Dégradé (Oui , Non)	Débit exploité/ Hrs	Production journalière	Nombre de localités polarisées raccordés	OBSERVATIONS
DIABA	1994	Forage	OUI	25	200	1	RAS
MBOLO BIRANE 1	1994	Forage	OUI	25	200	0	RAS
THILOUKI	1993	Forage	OUI	25	200	1	RAS
LOUGUE- PEULH	1985	Forage	OUI	40	320	3	RAS
GANGUEL	2018	Mini forage	OUI	1,25	10	0	RAS
LOUR WOLOF	2013	Forage	OUI	30	240	8	RAS
BOKI YALALBE	1991	Forage	OUI	20	160	0	RAS
GALOYA 1	1996	Forage	OUI	35	280	5	RAS
PETE	1996	Forage	OUI	25	200	0	RAS
GAYE KADAR 1	1956	Forage	OUI	30	240	0	RAS
GAYE KADAR 2	2020	Forage	OUI	40	320	4	RAS
THIALAMBOL	1985	Forage	OUI	30	240	0	Réhabiliter (mettre des équipements neufs + CE + réseau à programmer)
SALDE	1996	Forage	OUI	40	320	0	RAS
LOUGUERE MBABBA	1993	Forage	OUI	0	0	0	Réaliser un CE + réseau à programmer
KARA WOYNDYOU	1981	Forage	OUI	30	240	0	CE + réseau à programmer
AERE LAO 1	1990	Forage	OUI	40	320	7	RAS
WALALDE 1	1990	Forage	OUI	30	240	1	RAS
MBOUMBA	1990	Forage	OUI	30	240	0	RAS
GOLLERE	1996	Forage	OUI	45	360	2	RAS
KOYLEL	1994	Forage	OUI	20	160	0	CE + Réseau à programmer
THIEWEL AWGALY	1993	Forage	OUI	20	160	0	CE+réseau à programmer

WORDE	1994	Forage	OUI	30	240	0	CE + Réseau à programmer
YARE LAO 1	1953	Forage	OUI	40	320	0	Equipements d'exhaure à remplacer
YARE LAO 2	1997	Forage	OUI	50	400	2	RAS
NDOKMAMI	2005	Forage	OUI	15	120	0	F+CE+réseau à programmer
SINTHIANE MABOUBE	2014	Forage	OUI	20	160	0	F+CE+réseau à programmer
MBAGADOBE	2014	Forage	OUI	20	160	0	CE+réseau à programmer
BOKI -SARANKOBE	2021	Forage	OUI	8,625	69	0	RAS
DIOUBA	2014	Forage	OUI	25	200	6	RAS
AERE POSTE	1995	Forage	OUI	8,75	70	0	CE + réseau à programmer
BOKI TOUDOUNDE	2015	Forage	OUI	20	160	0	CE+réseau à programmer
GONKOL GAWDI	2014	Forage	OUI	25	200	4	Réalisation des abreuvoirs + extensions à programmer
MAHAM	1995	Forage	OUI	30	240	0	CE + Réseau à programmer
WANDE	2018	MINI FORAGE	OUI	1,25	10	0	RAS
YOUF YOUF TOGANE	2019	Forage	OUI	20	160	0	CE + Réseau à programmer
KENHENE	2018	MINI FORAGE	OUI	1,25	10	0	Réservoir à remplacer
THIOUBALEL	1990	Forage	OUI	25	200	0	RAS
MERY	1990	Forage	OUI	30	240	2	Réseau à réhabiliter
DIERY DIOUGA	1994	Forage	OUI	15	120	0	F + CE + Réseau à programmer
ATCH BALY	1963	Forage	OUI	35	280	3	3 F à réaliser sur les antennes (Demba Kédadji, Koré et Loumbol THILLY) + Réseau
POURY	2018	MINI FORAGE	OUI	1,25	10	0	Programmer une extension de réseau à partir de forage de Belly THIOWI
SINTHIOU IFRA	2018	MINI FORAGE	OUI	1,25	10	0	RAS
YENNAKE	2018	MINI FORAGE	OUI	1,25	10	0	RAS

TOULEL KEDELLE	2021	MINI FORAGE	OUI	1,25	10	0	Programmer une extension de réseau à partir de forage de Dara Halaybé)
FAMBAL	2022	Forage	OUI	30	240	0	F + CE + Réseau à programmer
MADJIALY	2022	Forage	OUI	20	160	0	F + CE + Réseau à programmer
DIARA WALO	1995	Forage	OUI	3,125	25	0	CE + Réseau à programmer
ALWAR	1994	Forage	OUI	20	160	1	CE + Réseau à programmer
NAMAREL 1	2007	Forage	OUI	30	240	14	RAS
NAMAREL 2	2014	Forage	OUI	40	320	0	F + équipement à programmer
SARAPOLI	2017	MINI FORAGE	OUI	1,25	10	0	Mini Château d'eau et reseau à prévoir pour permettre aux ménages de disposer de branchements privés
MOUNDOUWAYE	2017	MINI FORAGE	OUI	1,875	15	0	RAS
LAHEL	2017	MINI FORAGE	OUI	1,25	10	0	Mini Château d'eau et reseau à prévoir pour permettre aux ménages de disposer de branchements privés
KAHEL THIerno MAMOUDOU	2020	Forage	OUI	30	240	0	CE + Réseau à programmer
MAFRE	1995	Forage	OUI	25	200	0	CE + Réseau à programmer
LERABE	1995	Forage	OUI	6,25	50	0	CE + Réseau à programmer
MBIDDI 1	1954	Forage	OUI	30	240	0	Remplacement moteur à programmer
MBIDDI 2	2007	Forage	OUI	30	240	0	Réseau à programmer
DIAMA ALWALY	1995	Forage	OUI	3,75	30	0	Remplacement solaire à programmer + CE et Réseau
GUIYA	1993	UPT	OUI	20	160	0	UPT à délocaliser
THIEKENGUEL	1969	Forage	OUI	20	160	0	Réhabilitation total (Forage + CE + Réseau) à programmer
HAMET DOULO	2015	Forage	OUI	30	240	0	Réseau à programmer

BINGUEL SENO 2	1981	Forage	OUI	30	240	0	F + CE +Réseau à programmer
FETE DONDOU	2015	Forage	OUI	25	200	0	F+CE + Réseau à programmer

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

2.3. Qualité de l'eau provenant des infrastructures hydrauliques

2.3.1. Qualité de l'eau provenant des infrastructures hydrauliques

Tableau 20: Qualité de l'eau provenant des infrastructures hydrauliques

COMMUNE	Acceptable	Eau saumâtre	Eau saumâtre / un peu salée	Total général
AERE LAO	2			2
BODE	1			1
BOKI DIALLOUBE	27			27
DEMETTE	1			1
DODEL	28			28
DOUMGA-LAO	30			30
FANAYE DIERY	18	2		20
GALOYA	2			2
GAMADJI SARE	28			28
GOLLERE	1			1
GUEDE CHANTIER	1			1
GUEDE VILLAGE	26			26
MADINA NDIATHBE	17			17
MBOLO BIRANE	14			14
MBOUMBA	1			1
MERY	13			13
NDIAYENE PENDAO	18		2	20
NIANDANE	1			1
PETE	1			1
WALALDE	2			2

Total général	232	2	2	236
Taux	98,31%	0,85%	0,85%	100%

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

2.3.2. Infrastructures hydrauliques dont la qualité de l'eau n'est pas acceptable

Tableau 21: Infrastructures hydrauliques dont la qualité de l'eau n'est pas acceptable

N°	Commune	Localité centre	Date de réalisation	Type d'infrastructure hydraulique	Qualité (Bonne, Mauvaise, Acceptable)	Débit exploité/ Hrs	Production journalière	Nombre de localités polarisées raccordés	OBSERVATIONS
200	NDIAYENE PENDAO	NGUENDAR	2021	Forage	Eau saumâtre / un peu salée	20	160	0	Eau saumâtre
212	NDIAYENE PENDAO	NDOPPEDJI	2018	MINI FORAGE	Eau saumâtre / un peu salée	1,25	10	0	Eau saumâtre
218	FANAYE DIERY	BINGUEL SENO 2	1981	Forage	Eau saumâtre	30	240	0	F + CE +Réseau à programmer
219	FANAYE DIERY	BELEL BOGAL	2021	Forage	Eau saumâtre	30	240	0	F + Réseau à programmer

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

2.4. Les demandes de réalisation en infrastructures hydrauliques

2.4.1. Demandes de réalisations de château d'eau, réseau et d'équipements d'exhaure

Tableau 22 : Demandes de réalisations de château d'eau, réseau et d'équipements d'exhaure

N°	Région	Dépt	Arrdt	Commune	Localité centre	Etat d'avancement
1	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	NDIAGA AWGALY	
2	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	LOURENE	
3	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	DIARNO	Lancement prévu le 15 mars
4	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	NDIAYENE PENDAO	MAWNDU THIASKY	

Source : Brigade des puits et forages de Ndioum

2.4.2. Les demandes de réalisations de forages

Tableau 23 : Demandes de réalisations de forages

N°	Région	Dépt	Arrdt	Commune	Localité centre	Etat d'avancement
1	Saint Louis	PODOR	SALDE	BOKI DIALLOUBE	THIADJI DIALLOUBE	
2	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	BOGGUERE	
3	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	DIOUTH	
4	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	PETEL AWGALY	
5	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	GUENTOU WAMBABE	
6	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	KORRE	
7	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	TOKKI	
8	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	BELY KARADJI	
9	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	DEMBA KADADJI	
10	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GAMADJI SARE	MBELONGNE	
11	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GAMADJI SARE	FETERE MOURTOKI	Forage réalisé
12	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	WINNDE NDOKI DIEGUESS	
13	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	ALANA	
14	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	RINGANE/SAMANABE	Forage réalisé
15	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	BISNABE	
16	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	PATOUKOGNE	
17	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	NDIAYENE PENDAO	LOUMBI THIAGRY	
18	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE DIERY	SOUMANABE NILA	
19	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE DIERY	MEDINA CHERIF 1	
20	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE DIERY	TETHIENEDJI	
21	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE DIERY	SOUSSANE	Réalisation de forage en cours

Source : Brigade des puits et forages de Ndioum

2.4.3. Les demandes de réalisations de château d'eau et réseaux

Tableau 24 : Demandes de réalisations de château d'eau et réseaux

N°	Région	Dépt	Arrdt	Commune	Localité centre	Etat d'avancement
1	Saint Louis	PODOR	SALDE	MBOLO BIRANE	THILOUKI	
2	Saint Louis	PODOR	SALDE	BOKI DIALLOUBE	THIALAMBOL	
3	Saint Louis	PODOR	SALDE	BOKI DIALLOUBE	LOUGUERE MBABBA	
4	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	KOYLEL	
5	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	THIEWEL AWGALY	Prevu pour 2024
6	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	WORDE	
7	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	NDOKMAMI	
8	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	MBAGADOBE	
9	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	AERE POSTE	
10	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	BOKI TOUDOUNDE	
11	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	MAHAM	Prévu pour 2024
12	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	MADINA NDIATHBE	WAOWAO	
13	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	MADINA NDIATHBE	NANAYE FASS PEULH	
14	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	MADINA NDIATHBE	BOUNABE	
15	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	MADINA NDIATHBE	WENDOU BOKI	
16	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	MADINA NDIATHBE	YOUF YOUF TOGANE	
17	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	MADINA NDIATHBE	ARAM	En cours de réalisation
18	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	MERY	THIOKA	
19	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	MERY	BOKI TEKOUN	
20	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	DIERY DIOUGA	
21	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	PATHE GALLO	
22	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	THIENEL SAKHOBE	
23	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	BINGUEL EDY	Prevu pour 2025
24	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	GADDATY	En cours de réalisation
25	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	FAMBAL	Prévu pour 2025
26	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	DODEL	MADJALY	
27	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GAMADJI SARE	DIARA WALO	
28	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GAMADJI SARE	HALWAR	
29	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GAMADJI SARE	KAHEL THIerno MAMOUDOU	
30	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	MAFRE	
31	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	BELEL KELLE	Réalisé
32	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	LERABE	
33	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	DECOLLE TAREDJI	Réalisé
34	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	DIAMA ALWALY	
35	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	KORKADIE	
36	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	DIARNO	Prévu pour 2024

37	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	NDIAYENE PENDAO	THIEKENGUEL	
38	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	NDIAYENE PENDAO	WODABE (THIEWLE)	
39	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE DIERY	BINGUEL SENO 2	
40	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE DIERY	BISSINABE (WENDOU OLDOU)	
41	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE DIERY	DIMATH DIERY	
42	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE DIERY	FETE DONDOU	Réalisation de forage en cours
1	Saint Louis	PODOR	CAS-CAS	DOUMGA-LAO	NDOKMAMI	
2	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GAMADJI SARE	BIDDA	
3	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	MBOYO WALO	Réhabilitation d'UPT en cours
4	Saint Louis	PODOR	GAMADJI SARE	GUEDE VILLAGE	GUIA	
5	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	NDIAYENE PENDAO	THIEKINGUEL (Pétél Bidori)	

Source : Brigade des puits et forages de Ndioum

2.4.4. Les demandes de réhabilitation dans le cadre du programme PRAPS

Tableau 25 : Demandes de réhabilitation dans le cadre du programme PRAPS

N°	Région	Dépt	Arrdt	Commune	Localité centre	Etat d'avancement
5	Saint Louis	PODOR	THILLE BOUBACAR	NDIAYENE PENDAO	THIEKINGUEL (Pétél Bidori)	

Source : Brigade des puits et forages de Ndioum

2.4.5. Infrastructures hydrauliques à planifier

Tableau 26: Infrastructures hydrauliques à planifier

Commune	Localité centre	Date de réalisation	Type d'infrastructure hydraulique	Débit exploité/ Hrs	Production journalière	Nombre de localités polarisées raccordés	OBSERVATIONS
BOKI DIALLOUBE	REVANE (NDIAYENE PEULH)	2017	Forage	45	360	2	Extensions + réhabilitation réseau à programmer
BOKI DIALLOUBE	THIALAMBOL	1985	Forage	30	240	0	Réhabiliter (mettre des équipements neufs + CE + réseau à programmer)
BOKI DIALLOUBE	YAWALDE YIRLABE	2011	Forage	30	240	0	Réseau à programmer
BOKI DIALLOUBE	LOUGUERE MBABBA	1993	Forage	0	0	0	Réaliser un CE + réseau à programmer
BOKI DIALLOUBE	KARA WOYNDYOU	1981	Forage	30	240	0	CE + réseau à programmer
DOUMGA-LAO	KOYLEL	1994	Forage	20	160	0	CE + Réseau à programmer
DOUMGA-LAO	THIEWEL AWGALY	1993	Forage	20	160	0	CE+réseau à programmer
DOUMGA-LAO	WORDE	1994	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
DOUMGA-LAO	YARE LAO 1	1953	Forage	40	320	0	Equipements d'exhaure à remplacer
DOUMGA-LAO	NDOKMAMI	2005	Forage	15	120	0	F+CE+réseau à programmer
DOUMGA-LAO	SINTHIANE MABOUBE	2014	Forage	20	160	0	F+CE+réseau à programmer
DOUMGA-LAO	MBAGADOBE	2014	Forage	20	160	0	CE+réseau à programmer
DOUMGA-LAO	AERE POSTE	1995	Forage	8,75	70	0	CE + réseau à programmer
DOUMGA-LAO	BOKI TOUDOUNDE	2015	Forage	20	160	0	CE+réseau à programmer
DOUMGA-LAO	GONKOL GAWDI	2014	Forage	25	200	4	Réalisation des abreuvoirs + extensions à programmer
DOUMGA-LAO	MAHAM	1995	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
DOUMGA-LAO	GASSEL MABOUBE	2023	Forage	30	240	0	Faire un réseau d'extension
DOUMGA-LAO	LEWENGAYE	2022	Forage	5	40	0	Couleur de l'eau rougeâtre

MADINA NDIATHBE	WAOWAO	1995	Forage	25	200	0	F + CE + Réseau à programmer
MADINA NDIATHBE	NANAYE FASS PEULH	1996	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
MADINA NDIATHBE	BOUNABE	1993	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
MADINA NDIATHBE	WENDOU BOKI	2018	Forage	0	0	0	F+CE + Réseau à programmer
MADINA NDIATHBE	YOUF YOUF TOGANE	2019	Forage	20	160	0	CE + Réseau à programmer
MADINA NDIATHBE	KENHENE	2018	MINI FORAGE	1,25	10	0	Réservoir à remplacer
MERY	THIOKA	1995	Forage	2,5	20	0	CE + Réseau à programmer
MERY	BOKE TEKOU	2018	Forage	25	200	0	CE + Réseau à programmer
MERY	MERY	1990	Forage	30	240	2	Réseau à réhabiliter
DODEL	DIERY DIOUGA	1994	Forage	15	120	0	F + CE + Réseau à programmer
DODEL	ATCH BALY	1963	Forage	35	280	3	3 F à réaliser sur les antennes (Demba Kédadji, Koré et Loumbol THILLY) + Réseau
DODEL	PATHE GALLO	1995	Forage	4,375	35	0	CE + Réseau
DODEL	THIENEL SAKHOBE	1995	Forage	3,75	30	0	CE + Réseau à programmer
DODEL	BINGUEL EDY	1995	Forage	20	160	0	CE + Réseau à programmer
DODEL	GADDATY	1996	Forage	20	160	0	F + Réseau à programmer
DODEL	POURY	2018	MINI FORAGE	1,25	10	0	Programmer une extension de réseau à partir de forage de Belly THIOWI
DODEL	TOULEL KEDELLE	2021	MINI FORAGE	1,25	10	0	Programmer une extension de réseau à partir de forage de Dara Halaybé)
DODEL	FAMBAL	2022	Forage	30	240	0	F + CE + Réseau à programmer
DODEL	MADJIALY	2022	Forage	20	160	0	F + CE + Réseau à programmer
GAMADJI SARE	DIARA WALO	1995	Forage	3,125	25	0	CE + Réseau à programmer
GAMADJI SARE	THIELAW	2008	Forage	7,5	60	2	Eau rougeâtre
GAMADJI SARE	ALWAR	1994	Forage	20	160	1	CE + Réseau à programmer

GAMADJI SARE	BOMBODE	1981	Forage	30	240	2	Réhabilitation réseau à programmer
GAMADJI SARE	NAMAREL 2	2014	Forage	40	320	0	F + équipement à programmer
GAMADJI SARE	YOLLY	2000	Forage	40	320	8	Raccordement villages polarisés à programmer
GAMADJI SARE	SARAPOLI	2017	MINI FORAGE	1,25	10	0	Mini Château d'eau et reseau à prévoir pour permettre aux ménages de disposer de branchements privés
GAMADJI SARE	LAHEL	2017	MINI FORAGE	1,25	10	0	Mini Château d'eau et reseau à prévoir pour permettre aux ménages de disposer de branchements privés
GAMADJI SARE	DIAW SENEGAL	2020	MINI FORAGE	1,25	10	0	Eau saumâtre
GAMADJI SARE	HAMET KORKA	2018	Forage	40	320	7	Groupe électrogène à remplacer
GAMADJI SARE	KAHEL THIerno MAMOUDOU	2020	Forage	30	240	0	CE + Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	MAFRE	1995	Forage	25	200	0	CE + Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	LERABE	1995	Forage	6,25	50	0	CE + Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	MBIDDI 1	1954	Forage	30	240	0	Remplacement moteur à programmer
GUEDE VILLAGE	MBIDDI 2	2007	Forage	30	240	0	Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	DIAMA ALWALY	1995	Forage	3,75	30	0	Remplacement solaire à programmer + CE et Réseau
GUEDE VILLAGE	MBOYO WALO	1993	UPT	1,875	15	0	Réseau à programmer
GUEDE VILLAGE	KORKADIE	2008	Forage	3,125	25	2	Remplacement solaire à programmer + CE et Réseau
GUEDE VILLAGE	GUIYA	1993	UPT	20	160	0	UPT à délocaliser
GUEDE VILLAGE	NGAOLE	2018	MINI UPT	1,875	15	0	Extensions réseau à programmer à partir de Podor
GUEDE VILLAGE	DIARNO	1996	Forage	4,375	35	0	CE + Réseau + équipements
GUEDE VILLAGE	NIOURKADJIE	2019	Forage	6,25	50	2	Réseau + Equipements
GUEDE VILLAGE	THIAKHLE	2021	Forage	40	320	5	Logement à réaliser
NDIAYENE	NGUENDAR	2021	Forage	20	160	0	Eau saumâtre

PENDAO							
NDIAYENE PENDAO	THIEKENGUEL	1969	Forage	20	160	0	Réhabilitation total (Forage + CE + Réseau) à programmer
NDIAYENE PENDAO	WODABE (THIEWLE)	1994	Forage	5,625	45	3	CE + Réseau à réaliser
NDIAYENE PENDAO	LOBBOUDOU DOUE	2008	Forage	8,75	70	0	Eau rougeâtre
NDIAYENE PENDAO	HAMET DOULO	2015	Forage	30	240	0	Réseau à programmer
NDIAYENE PENDAO	WINNDE CIRE	2015	Forage	40	320	0	Réseau à programmer
NDIAYENE PENDAO	NDOPPEDJI	2018	MINI FORAGE	1,25	10	0	Eau saumâtre
NDIAYENE PENDAO	NIANGA DIERY	2018	MINI FORAGE	1,875	15	0	Raccorder au réseau du forage de Nguendar
FANAYE DIERY	BINGUEL SENO 2	1981	Forage	30	240	0	F + CE +Réseau à programmer
FANAYE DIERY	BELEL BOGAL	2021	Forage	30	240	0	F + Réseau à programmer
FANAYE DIERY	BISSINABE (WENDOU OLDOU)	1996	Forage	30	240	0	CE +Réseau à programmer
FANAYE DIERY	TATQUI 2	2014	Forage	30	240	12	Extension de réseau à programmer
FANAYE DIERY	FETE DONDOU	2015	Forage	25	200	0	F+CE + Réseau à programmer
FANAYE DIERY	DIMATH - DIAGNOUM	2014	UPT	30	240	2	EPI de l'UPT à remplacer
FANAYE DIERY	LODE	2018	Forage	30	240	5	Extensions réseau à programmer

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

CHAPITRE 3 : SITUATION DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT

3.1. L'accès des ménages à l'assainissement

3.1.1. Disponibilité et accessibilité physique à un système d'assainissement des ménages

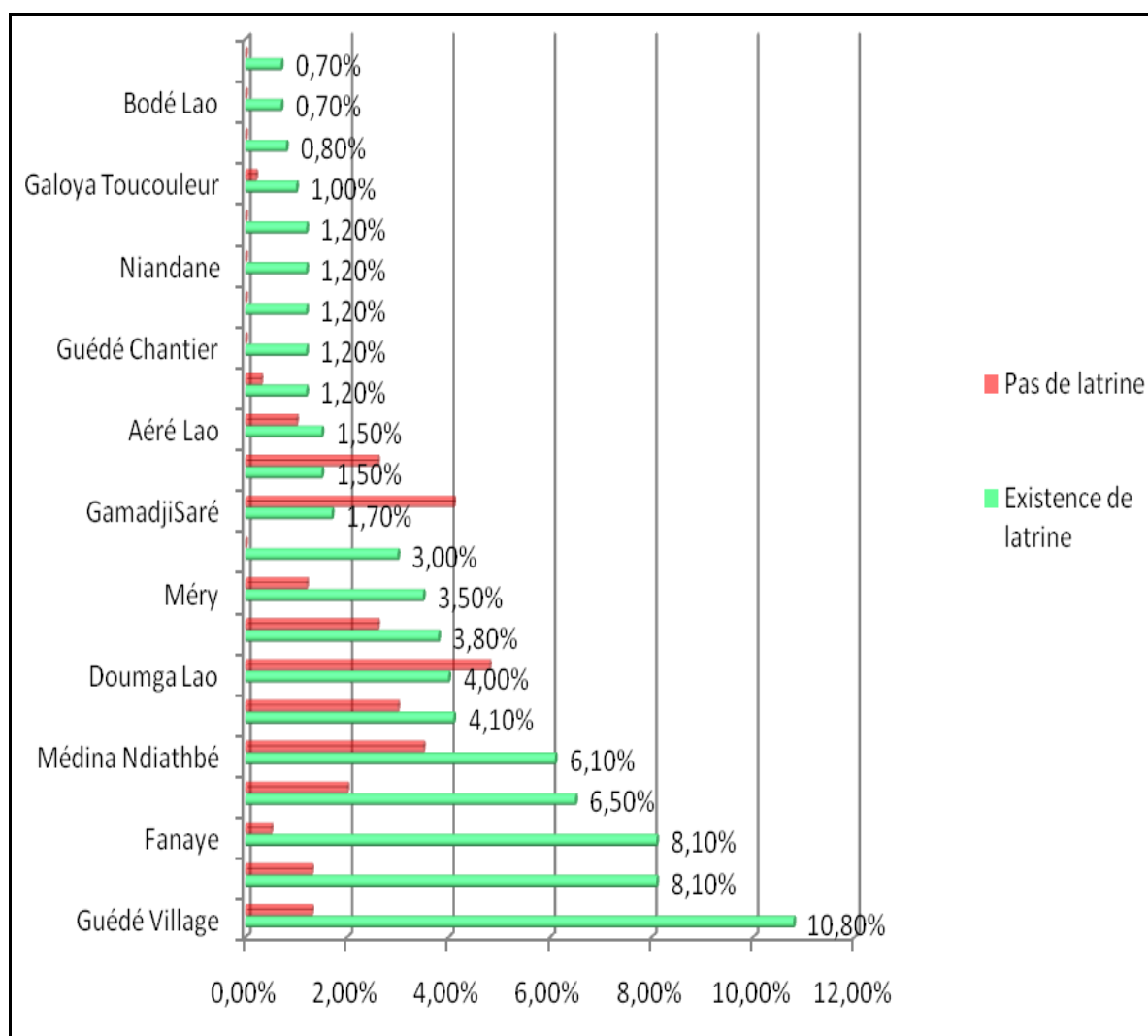
3.1.1.1. Accessibilité physique à une installation d'assainissement (latrine) des ménages par commune

Tableau 27 : Installation d'assainissement dans les ménages par commune

Commune	Oui	Non	Total
Aéré Lao	1,5%	1,0%	2,5%
Bodé Lao	0,7%	0,0%	0,7%
Boké Dialloubé	4,1%	3,0%	7,1%
Demette	0,7%	0,0%	0,7%
Dodel	8,1%	1,3%	9,4%
Dounga Lao	4,0%	4,8%	8,8%
Fanaye	8,1%	0,5%	8,6%
Galoya Toucouleur	1,0%	0,2%	1,2%
Gamadji Saré	1,7%	4,1%	5,8%
Golléré	1,2%	0,3%	1,5%
Guédé Chantier	1,2%	0,0%	1,2%
Guédé Village	10,8%	1,3%	12,1%
Mbolo Birane	3,8%	2,6%	6,5%
Mboumba	1,2%	0,0%	1,2%
Médina Ndiathbé	6,1%	3,5%	9,6%
Méry	3,5%	1,2%	4,6%
Ndiayéne Pendao	6,5%	2,0%	8,4%
Ndioum	1,5%	2,6%	4,1%
Niandane	1,2%	0,0%	1,2%
Pété	1,2%	0,0%	1,2%
Podor	3,0%	0,0%	3,0%
Walaldé	0,8%	0,0%	0,8%
Total général	71,5%	28,5%	100%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Figure 8 : Installation d'assainissement par commune



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

L'enquête montre que la majeure partie soit 71,5% des ménages des communes a une installation d'assainissement contre 28,5% des répondants disent qu'ils n'ont pas de toilettes chez eux.

Ce taux de 71.5% est réparti entre 10% pour la commune de Guédé village ; 8,1% de Dodel et de Fanaye; 6,5% de Ndiayéne Pendao ; 6,1% de Madina Ndiathbé ; 4,1% de Boké Dialloubé; 4,0% de Doumga lao; 3,8% de Mbolo Birane 3,5% de Méri; 3% de Podor; 1,5% de Aéré Lao; 1,2% de Golléré, Guédé chantier, Mboumba, Ndioume, Niandane; 0,8% de Walaldé et 0,7% de Bodé Lao et de Demette ; alors que 28% de ses ménages n'ont pas une installation d'assainissement.

Il s'agit de rappeler, entre autre, qu'un assainissement insuffisant est associé à la transmission de maladies diarrhéiques, telles que le choléra et la dysenterie, ainsi que d'autres maladies comme la typhoïde, l'infestation par des vers intestinaux (helminthiases) et la poliomyélite.

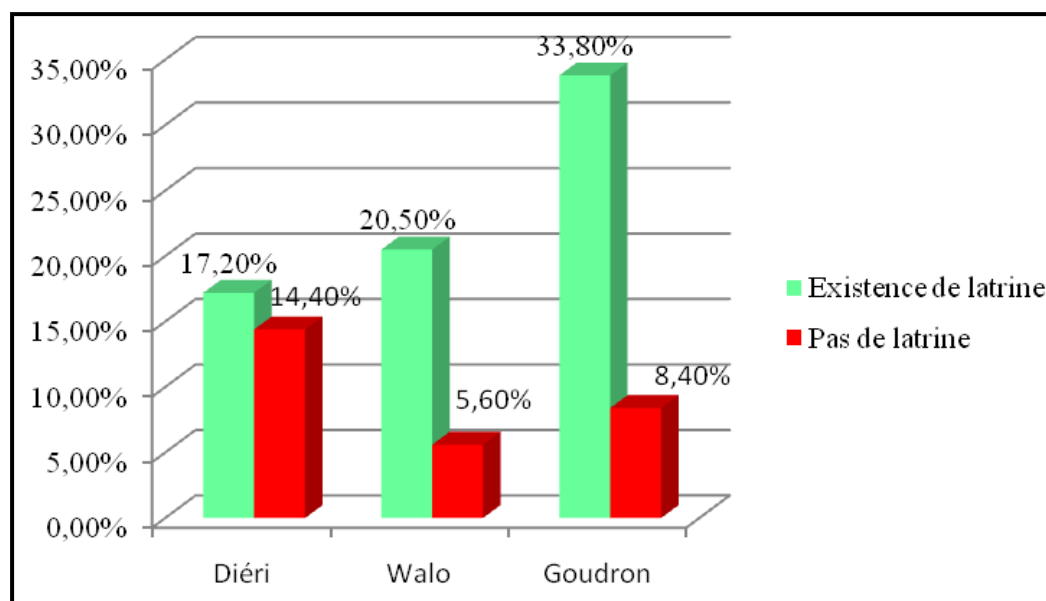
3.1.1.2. Accessibilité physique des ménages à un système d'assainissement par zone d'habitation

Tableau 28: Répartition des ménages ayant accès à un système d'assainissement par zone d'habitation

Zone	Oui	Non	Total général
Diéri	17,2%	14,4%	31,6%
Goudron	33,8%	8,4%	42,2%
Walo	20,5%	5,6%	26,2%
Total général	71,5%	28,5%	100,0%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Figure 9 : Répartition des ménages ayant accès à un système d'assainissement par zone d'habitation



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Concernant l'installation d'assainissement suivant les zones de résidence (figure 9), 71,5% des ménages ont une installation dont 17,2% dans le Diéri ; 33,8% dans l'axe Goudron et 20% dans le Walo ; alors que 28,5% des ménages répondent n'avoir pas d'installation dans ces mêmes zones avec 14,4% de Diéri ; 8,4% de Goudron et 5,6% de Walo.

3.1.2. Modes d'accès des ménages aux latrines

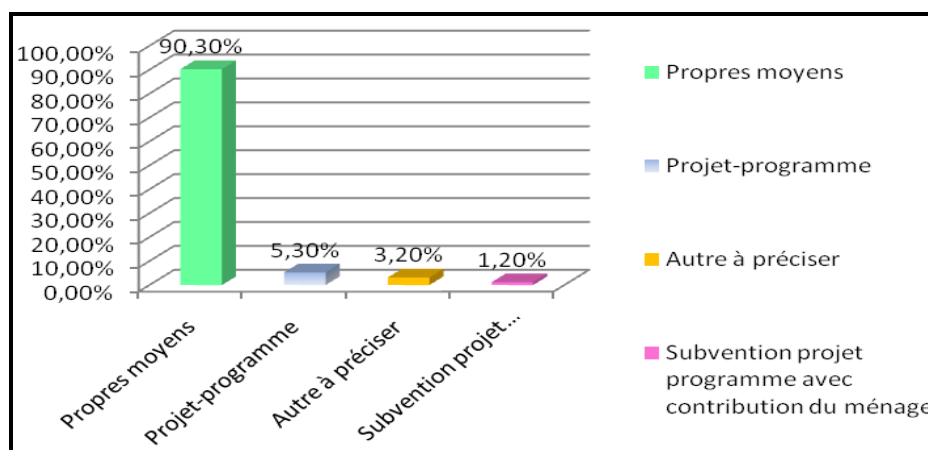
3.1.2.1. Accès aux systèmes d'assainissement des ménages par commune

Tableau 29: Mode d'accès des ménages aux systèmes d'assainissement selon les communes

Commune	Subvention projet programme avec contribution du ménage	Propres moyens	Projet-programme	Autre à préciser	Total général
Aéré Lao	0,0%	2,1%	0,0%	0,0%	2,1%
Bodé Lao	0,0%	0,9%	0,0%	0,0%	0,9%
Boké Dialloubé	0,0%	5,3%	0,5%	0,0%	5,8%
Demette	0,0%	0,9%	0,0%	0,0%	0,9%
Dodel	0,0%	11,1%	0,0%	0,2%	11,3%
Doumga Lao	0,0%	5,3%	0,2%	0,0%	5,6%
Fanaye	0,7%	10,2%	0,2%	0,2%	11,3%
Galoya Toucouleur	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	1,4%
Gamadji Saré	0,0%	2,1%	0,2%	0,0%	2,3%
Golléré	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%
Guédé Chantier	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%
Guédé Village	0,5%	12,5%	1,9%	0,2%	15,0%
Mbolo Birane	0,0%	4,6%	0,7%	0,0%	5,3%
Mboumba	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%
Médina Ndiathbé	0,0%	6,7%	1,2%	0,7%	8,6%
Méry	0,0%	4,6%	0,2%	0,0%	4,9%
Ndiayéne Pendao	0,0%	9,0%	0,0%	0,0%	9,0%
Ndioum	0,0%	1,9%	0,2%	0,0%	2,1%
Niandane	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%
Pété	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%
Podor	0,0%	2,3%	0,0%	1,9%	4,2%
Walaldé	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	1,2%
Total général	1,2%	90,3%	5,3%	3,2%	100,0%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Figure 10: Mode d'accès des ménages aux systèmes d'assainissement selon les communes



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

La plupart 90,3% des ménages d'Aéré Lao, Bodé Lao, Boké Dialloubé, Demette, Dodel, Doumga Lao, Fanaye, Galoya Toucouleur, Gamadji Saré, Golléré, Guédé Chantier, Guédé Village, Mbolo Birane, Mboumba, Médina Ndiathbé, Méry, Ndiayéne Pendao, Ndioum, Niandane, Pété, Podor, Walaldé ont obtenus leurs latrines par des moyens propres. 5,3% ont obtenu par des projets/programme, 3,2% ont obtenus par d'autre moyen et 1,2% ont obtenus par des subventions de projets ou programmes avec contribution du ménage.

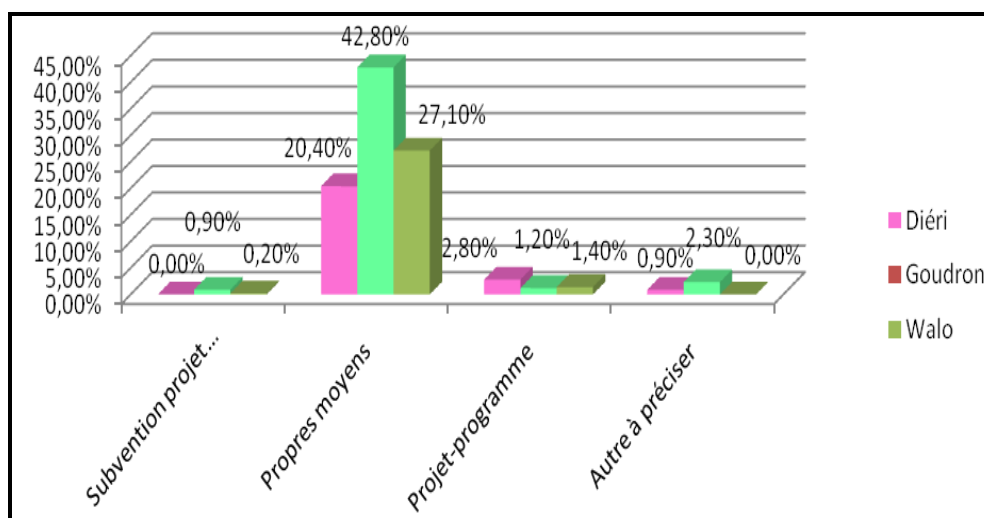
3.1.2.2. Mode d'accès aux systèmes d'assainissement par zone d'habitation

Tableau 30: Accessibilité financière aux systèmes d'assainissement selon les zones d'habitation

Zone	Subvention projet programme avec contribution du ménage	Propres moyens	Projet-programme	Autre à préciser	Total général
Diéri	0,0%	20,4%	2,8%	0,9%	24,1%
Goudron	0,9%	42,8%	1,2%	2,3%	47,2%
Walo	0,2%	27,1%	1,4%	0,0%	28,7%
Total général	1,2%	90,3%	5,3%	3,2%	100,0%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Figure 11: Mode d'accès des ménages aux systèmes d'assainissement selon les zones d'habitation



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Les résultats des enquêtes (figure 11) montrent que 90,30% des acquisitions de latrines le sont sur fonds propre. Seuls 9,70% dont 1,2% ont eu une subvention projet/programme avec contribution du ménage, 5,3% à travers un Projet-programme et les 3,2% par autre moyen, nonobstant la zone de résidence dont 42,8% pour Goudron, 27,1% pour Walo et 20,4% pour Diéri ; 5,3% ont obtenus par projet-programme et sont répartis ainsi 2,8% pour le Diéri, 1,4% pour le Walo et 1,2% pour Goudron. 3,2% ont obtenus par d'autre moyen dont 2,3% sur l'axe Goudron et 0,9% pour Diéri.

Par ailleurs, 1,2% ont obtenu les latrines par des subventions de projet programme avec contribution du ménage dont 0,9% pour l'axe Goudron et 0,2% pour Walo.

La constante est que la majorité des ménages ont obtenus les latrines par leur propre moyen, par financement propre. **Les projets auprès desquels les ménages ont acquis les latrines sont les projets de AIDEF et Gawdi.**

3.1.2.3. Accessibilité financière aux systèmes d'assainissement par les ménages

Le montant le plus élevé pour l'obtention d'un système d'assainissement est de 750 000 CFA et ne représente que 0,65% sur l'ensemble des enquêtés ayant financé leur propre système. Le montant le plus bas est de 10 00 CFA et représente que 8,11% des enquêtés ayant financé leur propre système.

Une grande partie des enquêtés, soit 42,75%, disent avoir payé entre 25 000 et 100 000 CFA. Parmi cette catégorie, 10,81% a payé 25 000 CFA, 16,22% a payé 30000 CFA, 5,88% a payé 75 000 CFA et 9,80% a payé 100 000 CFA pour l'obtention de ses toilettes.

3.1.3. Lieux de défécation des populations

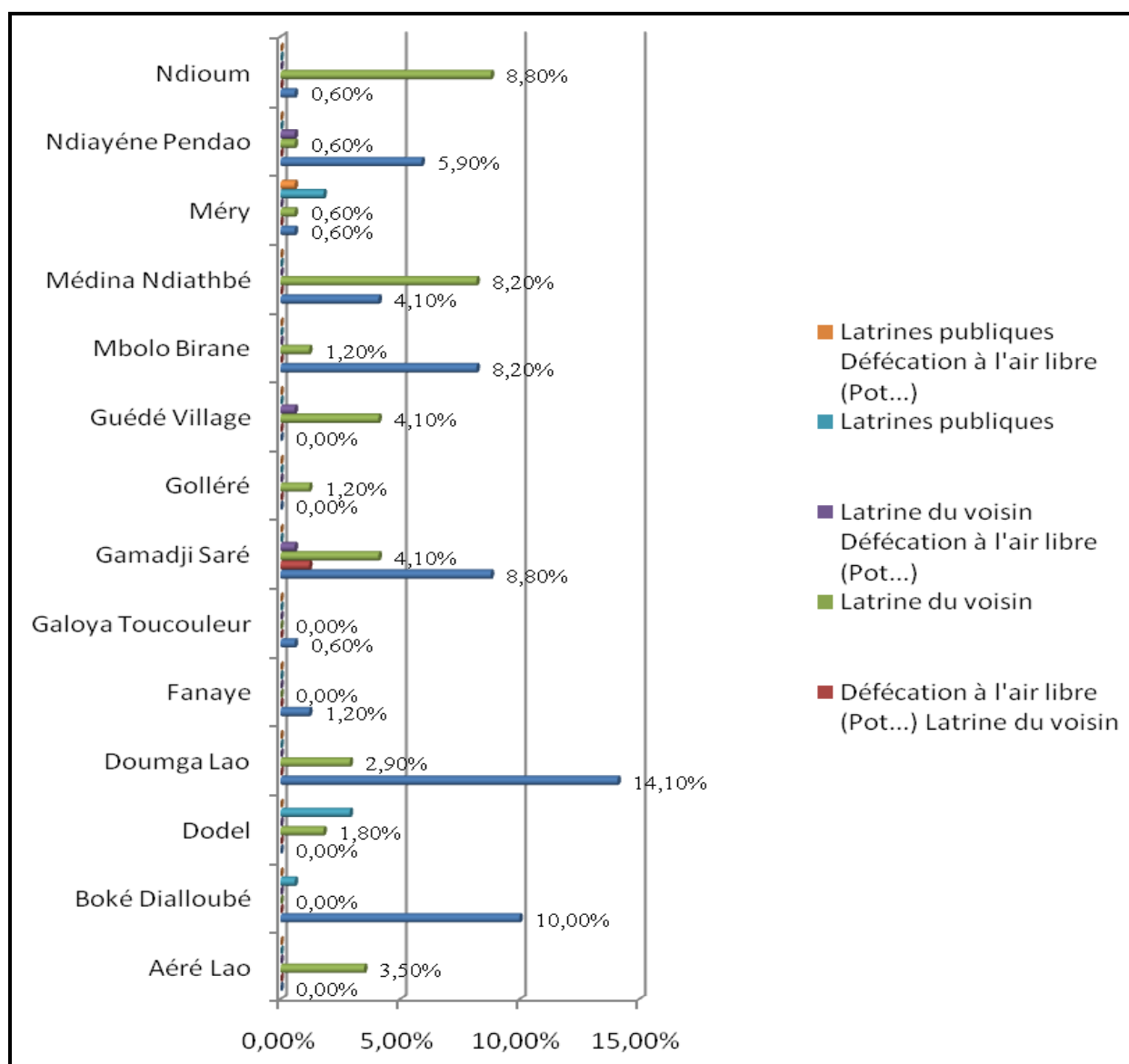
3.1.3.1. Lieux de défécation des populations selon la commune

Tableau 31: Lieux de défécation des populations selon la commune

Commune	Défécation à l'air libre (Pot...)	Défécation à l'air libre (Pot...) Latrine du voisin	Latrine du voisin	Latrine du voisin Défécation à l'air libre (Pot...)	Latrines publiques	Latrines publiques Défécation à l'air libre (Pot...)	Total général
Aéré Lao	0,0%	0,0%	3,5%	0,0%	0,0%	0,0%	3,5%
Boké Dialloubé	10,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	10,6%
Dodel	0,0%	0,0%	1,8%	0,0%	2,9%	0,0%	4,7%
Doumga Lao	14,1%	0,0%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	17,1%
Fanaye	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%
Galoya Toucouleur	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
Gamadji Saré	8,8%	1,2%	4,1%	0,6%	0,0%	0,0%	14,7%
Golléré	0,0%	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%
Guédé Village	0,0%	0,0%	4,1%	0,6%	0,0%	0,0%	4,7%
Mbolo Birane	8,2%	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	9,4%
Médina Ndiathbé	4,1%	0,0%	8,2%	0,0%	0,0%	0,0%	12,4%
Méry	0,6%	0,0%	0,6%	0,0%	1,8%	0,6%	3,5%
Ndiayéne Pendao	5,9%	0,0%	0,6%	0,6%	0,0%	0,0%	7,1%
Ndioum	0,6%	0,0%	8,8%	0,0%	0,0%	0,0%	9,4%
Total général	54,1%	1,2%	37,1%	1,8%	5,3%	0,6%	100%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Figure 12 : Lieux de défécation des populations selon la commune



Source : Enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

A Podor 54,1% des populations font la défécation à l'air libre suivi de 37,10% chez le voisin, 5,30% latrines publiques, 1,20% Défécation à l'air libre (Pot...) Latrine du voisin, 1,80% Latrine du voisin. Ces pratiques varient relativement en fonction des communes. Les éléments d'enquête obtenus et les observations ne permettent de conclure que cela est dû à l'absence de latrines puisque 71,5% des ménages disposent de latrines dans le foyer. Mais avec nos observations, ces attitudes pourraient être liées au temps d'activités réalisés en dehors des habitations (aux champs).

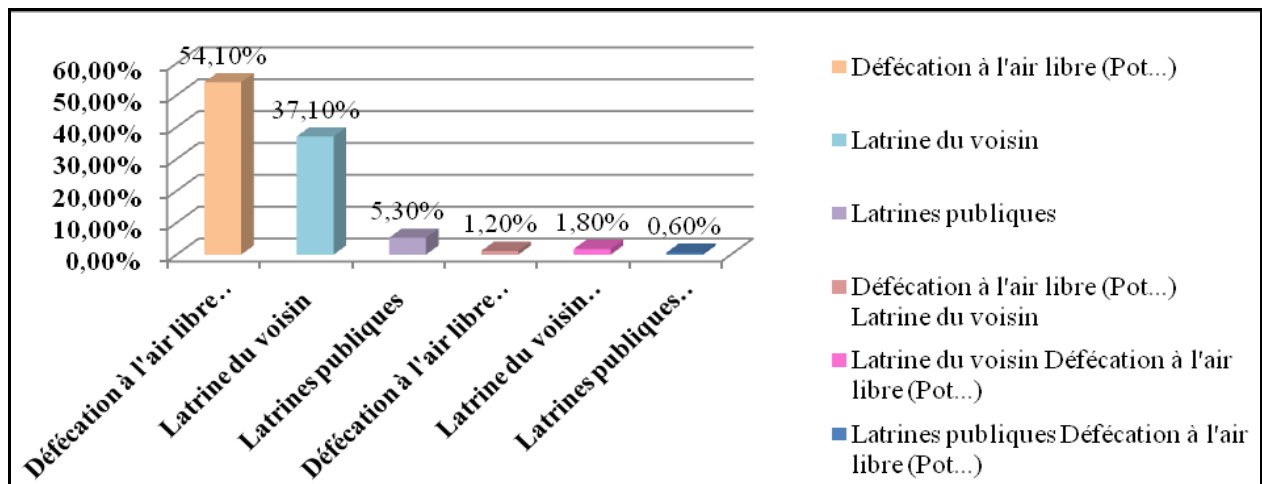
3.1.3.2. Lieux de défécation des populations selon la zone d'habitation

Tableau 32 : Les pratiques d'hygiène des populations par zone d'habitation

Modalités	Défécation à l'air libre (Pot...)	Défécation à l'air libre (Pot...) Latrine du voisin	Latrine du voisin	Latrine du voisin Défécation à l'air libre (Pot...)	Latrines publiques	Latrines publiques Défécation à l'air libre (Pot...)	Total général
Diéri	40,6%	1,2%	5,3%	0,0%	3,5%	0,0%	50,6%
Goudron	7,1%	0,0%	19,4%	1,2%	1,8%	0,6%	30,0%
Walo	6,5%	0,0%	12,4%	0,6%	0,0%	0,0%	19,4%
Total général	54,1%	1,2%	37,1%	1,8%	5,3%	0,6%	100%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Figure 13 : Les pratiques en défécation des populations par zone d'habitation



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

A Podor 54,1% des populations font la défécation à l'air libre dont 40,6% pour le Diéri, 7,1% dans la zone Goudron et 6,5% dans la zone Walo (tableau 32). Les éléments d'enquête obtenus et les observations ne permettent de conclure que cela est dû à l'absence de latrines puisque 71,5% des ménages disposent de latrines dans leur foyer. Mais avec nos observations, ces attitudes pourraient être liées au temps d'activités réalisés en dehors des habitations (aux champs).

Pour la fréquentation des latrines du voisin (37,1%) pourrait s'expliquer par le mode de vie communautaire des populations. Par ailleurs, pour ces trois zones, 5,3% des populations disent faire leur besoin dans des latrines publiques.

Tableau 33: Les indicateurs d'accès à l'assainissement selon l'observation n° 10

DISPONIBILITÉ	Des installations d'assainissement doivent être disponibles en quantité suffisante. Il faut également mettre en place les structures nécessaires pour en assurer l'entretien et d'en gérer la prestation.
ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE	Les installations sanitaires doivent être physiquement accessibles à tous à l'intérieur de chaque foyer, établissement de santé ou d'enseignement, établissement ou lieu public et sur les lieux de travail, ou à proximité immédiate de ces structures.
ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE	Les installations et les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement doivent être accessibles à un prix abordable pour tous.
QUALITÉ ET SÛRETÉ	En vertu des droits humains, les installations sanitaires doivent répondre à des normes d'hygiène satisfaisantes et être faciles à nettoyer et à entretenir. Les installations sanitaires doivent également être sûres sur le plan technique, ce qui signifie que la superstructure doit être stable et le sol et le trou de la fosse conçus de manière à réduire le risque d'accidents.
ACCEPTABILITÉ, INTIMITÉ ET DIGNITÉ	Les installations et services sanitaires doivent être culturellement acceptables. L'assainissement individuel est une question très sensible suivant les régions et les cultures, et il convient de tenir compte de la divergence des points de vue quant à l'acceptabilité de telle ou telle solution d'assainissement concernant la conception, le choix de l'emplacement et les conditions d'utilisation des installations sanitaires.

3.1.4. Acceptabilité, intimité et dignité des installations d'assainissement

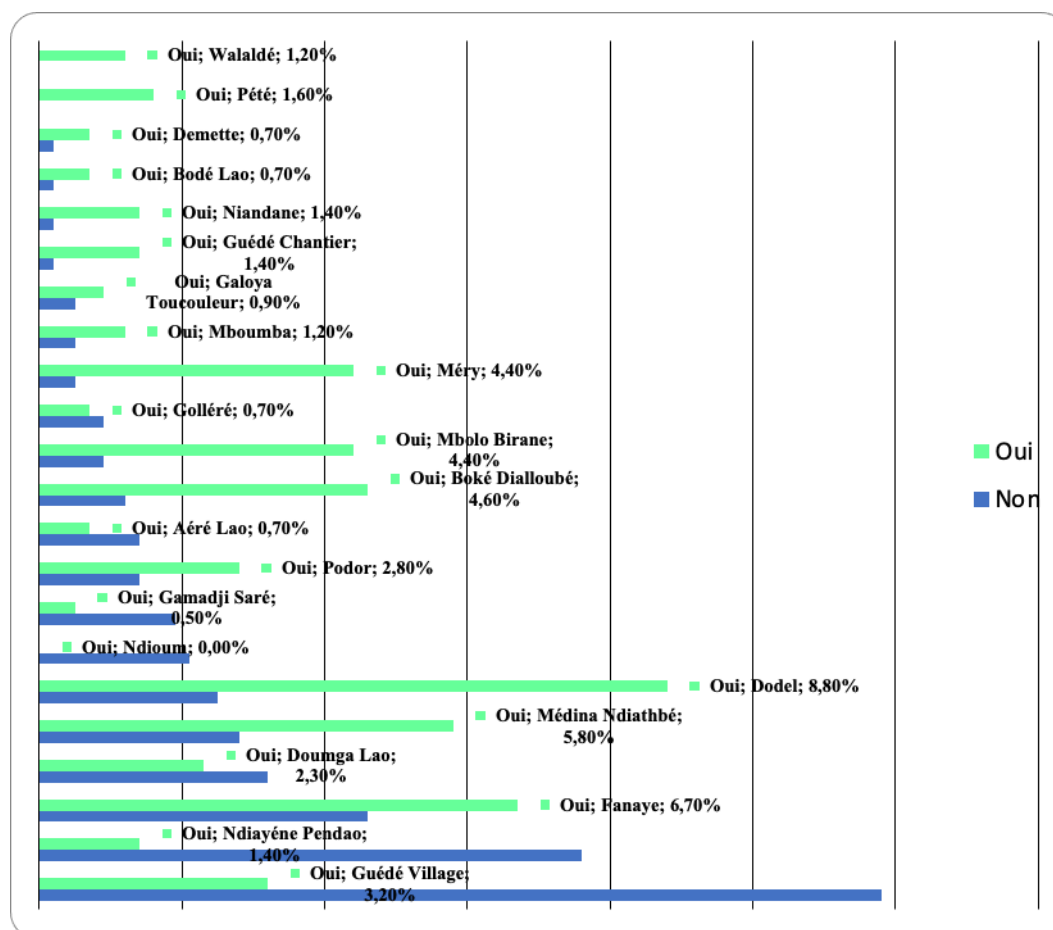
3.1.4.1. État de satisfaction des ménages sur leur système d'assainissement par commune

Tableau 34 : Etat de satisfaction des populations sur leur système d'assainissement par commune

Commune	Non	Oui	Total
Guédé Village	11,80%	3,20%	15,00%
Ndiayéne Pendao	7,60%	1,40%	9,00%
Fanaye	4,60%	6,70%	11,30%
Doumga Lao	3,20%	2,30%	5,60%
Médina Ndiathbé	2,80%	5,80%	8,60%
Dodel	2,50%	8,80%	11,30%
Ndioum	2,10%	0,00%	2,10%
Gamadji Saré	1,90%	0,50%	2,30%
Podor	1,40%	2,80%	4,20%
Aéré Lao	1,40%	0,70%	2,10%
Boké Dialloubé	1,20%	4,60%	5,80%
Mbolo Birane	0,90%	4,40%	5,30%
Golléré	0,90%	0,70%	1,60%
Méry	0,50%	4,40%	4,90%
Mboumba	0,50%	1,20%	1,60%
Galoya Toucouleur	0,50%	0,90%	1,40%
Guédé Chantier	0,20%	1,40%	1,60%
Niandane	0,20%	1,40%	1,60%
Bodé Lao	0,20%	0,70%	0,90%
Demette	0,20%	0,70%	0,90%
Pété	0,00%	1,60%	1,60%
Walaldé	0,00%	1,20%	1,20%
Total général	44,70%	55,30%	100,00%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Figure 14: Etat de satisfaction des populations sur leur système d'assainissement par commune



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

La majeure partie 55,3% des ménages des communes sont satisfaits de leur latrine dont 0,7% pour Aéré Lao, Bodé Lao 0,7%, Boké Dialloubé 4,6%, Demette 0,7%, Dodel 8,8%, Doumga Lao 2,3%, Fanaye 6,7%, Galoya Toucouleur 0,9%, Gamadji Saré 0,5%, Golléré 0,7%, Guédé Chantier 1,4%, Guédé Village 3,2%, Mbolo Birane 4,4%, Mboumba 1,2%, Médina Ndiathbé 5,8%, Méry 4,4%, Ndiayéne Pendao 1,4%, Ndioum 0%, Niandane 1,4%, Pété 1,6%, Podor 2,8%, et Walaldé 1,2% (tableau 34).

Nous avons 44,70% de ménages ne sont pas satisfaits de leur latrine contre 55,30% satisfaits (tableau 35).

3.1.4.2. État de satisfaction des ménages sur leur système d'assainissement par zone d'habitation

Tableau 35 : Satisfaction des ménages sur leur système d'assainissement par zone d'habitation

Zone	Non	Oui	Total général
Diéri	11,8%	12,3%	24,1%
Goudron	18,5%	28,7%	47,2%
Walo	14,4%	14,4%	28,7%
Total général	44,7%	55,3%	100%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

L'appréciation des latrines par zone d'habitation montre que 55,30% sont satisfaits de leur latrine dont 28,7% pour Goudron, 14,4% pour Walo et 12,3% pour Diéri alors que 44,7% ne sont pas satisfaits de leur latrine avec 18,50 % de non satisfaction sur l'axe Goudron, 14,4% pour le Walo et 11,8% dans le Diéri.

3.1.4.3. Les motifs d'insatisfaction des populations de leur latrine

Les motifs d'insatisfaction sont nombreux et divers. Ils sont répertoriés dans le tableau 36. Ils sont liés aux matériaux de construction, à la nature et état de la construction, aux accessoires sont souvent non conformes aux normes, à leur localisation (problème d'accessibilité à une période de l'année, problème de sécurité).

Tableau 36 : Les motifs d'insatisfaction des populations sur leur latrine

- | | |
|--|--|
| ➤ Latrine en banco et difficile pour l'entretien et le lavage surtout en période de pluie, | ➤ pas de carreaux ni de lavabo, |
| ➤ Latrine mal construite, | ➤ pas de chaise anglaise, |
| ➤ c'est gênant par rapport à mes voisins qui ont des latrines avec une dalle, | ➤ pas de garanti de sécurité, |
| ➤ latrine en Banco | ➤ pas de toiture ni de porte, |
| ➤ latrine non amélioré, | ➤ pas en ciment, |
| | ➤ pas suffisamment grand pour le ménage, |
| ➤ manque de confort. | ➤ toilette insuffisant, |
| ➤ manque de toit, porte, | ➤ trop de fissures, |
| ➤ ne respecte pas les normes, | ➤ trop étroite, |
| ➤ non accessible pendant l'hivernage, | ➤ Non conforme |
| ➤ non utilisable, | |
| ➤ toilette insuffisant | |

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

3.1.5. Accessibilité aux toilettes

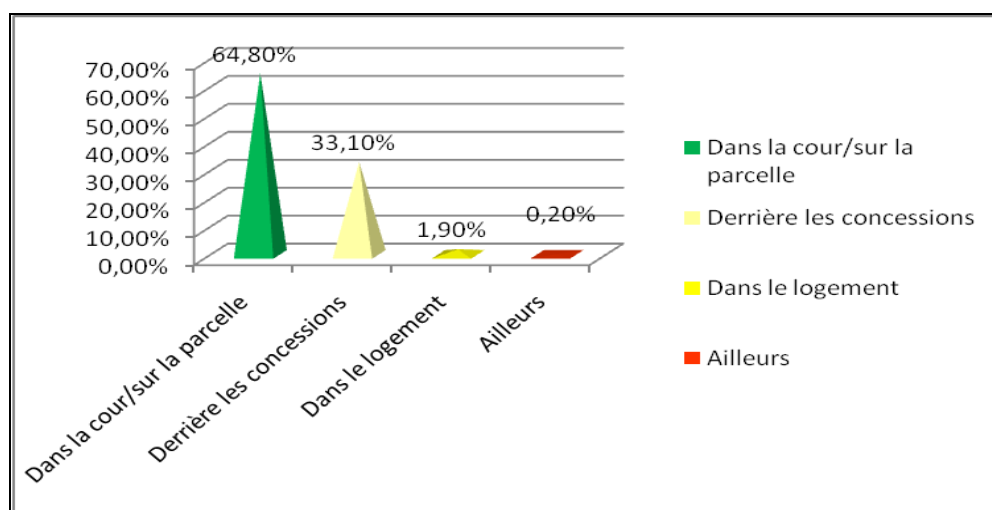
3.1.5.1. Lieux d'installation des toilettes par commune

Tableau 37 : Localisation des toilettes des ménages selon la commune: accessibilité des toilettes

Commune	Ailleurs	Dans la cour / sur la parcelle	Dans le logement	Derrière les concessions	Total général
Aéré Lao	0,0%	0,2%	0,0%	1,9%	2,1%
Bodé Lao	0,0%	0,7%	0,0%	0,2%	0,9%
Boké Dialloubé	0,2%	1,9%	0,0%	3,7%	5,8%
Demette	0,0%	0,9%	0,0%	0,0%	0,9%
Dodel	0,0%	9,3%	0,0%	2,1%	11,3%
Doumga Lao	0,0%	4,2%	0,0%	1,4%	5,6%
Fanaye	0,0%	6,0%	0,7%	4,6%	11,3%
Galoya Toucouleur	0,0%	0,2%	0,0%	1,2%	1,4%
Gamadji Saré	0,0%	1,9%	0,0%	0,5%	2,3%
Golléré	0,0%	0,7%	0,0%	0,9%	1,6%
Guédé Chantier	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%
Guédé Village	0,0%	8,1%	0,5%	6,5%	15,0%
Mbolo Birane	0,0%	0,0%	0,0%	5,3%	5,3%
Mboumba	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%
Médina Ndiathbé	0,0%	6,5%	0,0%	2,1%	8,6%
Méry	0,0%	3,9%	0,0%	0,9%	4,9%
Ndiayéne Pendao	0,0%	8,6%	0,0%	0,5%	9,0%
Ndioum	0,0%	2,1%	0,0%	0,0%	2,1%
Niandane	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%
Pété	0,0%	0,0%	0,2%	1,4%	1,6%
Podor	0,0%	3,7%	0,5%	0,0%	4,2%
Walaldé	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	1,2%
Total général	0,2%	64,8%	1,9%	33,1%	100,0%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Figure 15 : Localisation des toilettes accessibilité des toilettes et sécurité



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

La majeure partie des toilettes, soit 64,8%, sont dans la cour/sur la parcelle ; 33,1% se trouvent derrière les concessions ; 1,9% se situent dans les logements et 0,2% sont Ailleurs. Les toilettes sont à 66,70% accessibles et placées dans des endroits sécurisés (dans les maisons), contre 33,30% se trouvant hors des concessions (figure 16).

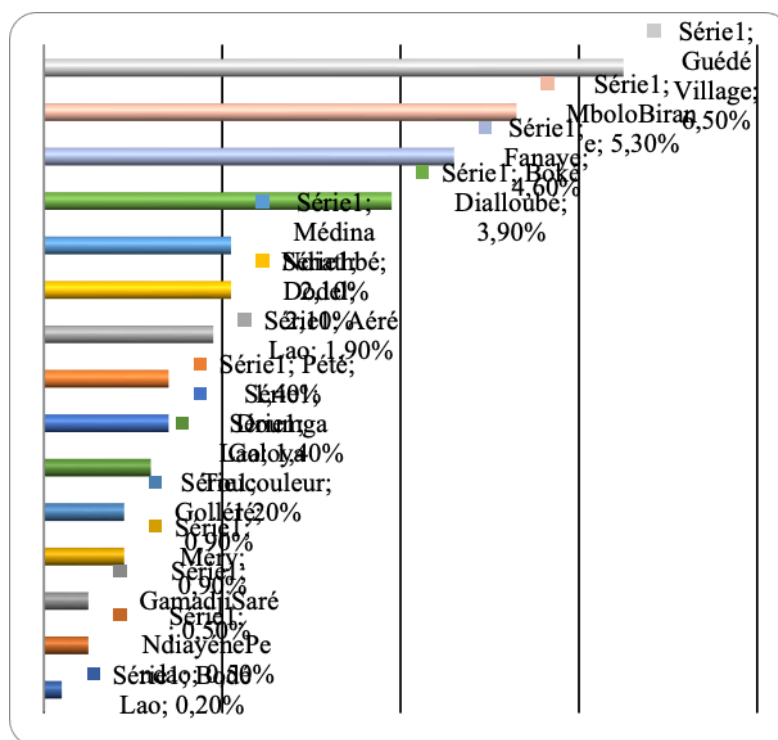
L'essentiel (33,30%) des toilettes se trouvant en dehors (ailleurs et derrière la parcelle) de la concession sont dans les communes de Guédé Village 6,50% ; Mbolo Birane 5,30% ; Fanaye 4,60% ; Boké Dialloubé 3,90% ; Médina Ndiathbé 2,10% ; Dodel 2,10% ; Aéré Lao 1,90%, etc. (Voir tableau 51 ci-dessous. L'accessibilité à ces toilettes est moins sécurisée.

3.1.5.2. Les toilettes installées hors des concessions par commune

Tableau 38: Toilettes hors des concessions

Bodé Lao	0,20%
Ndiayène Pendao	0,50%
Gamadji Saré	0,50%
Méry	0,90%
Golléré	0,90%
Galoya Toucouleur	1,20%
Doumga Lao	1,40%
Pété	1,40%
Aéré Lao	1,90%
Dodel	2,10%
Médina Ndiathbé	2,10%
Boké Dialloubé	3,90%
Fanaye	4,60%
Mbolo Birane	5,30%
Guédé Village	6,50%

Figure 16 : Toilettes hors des concessions

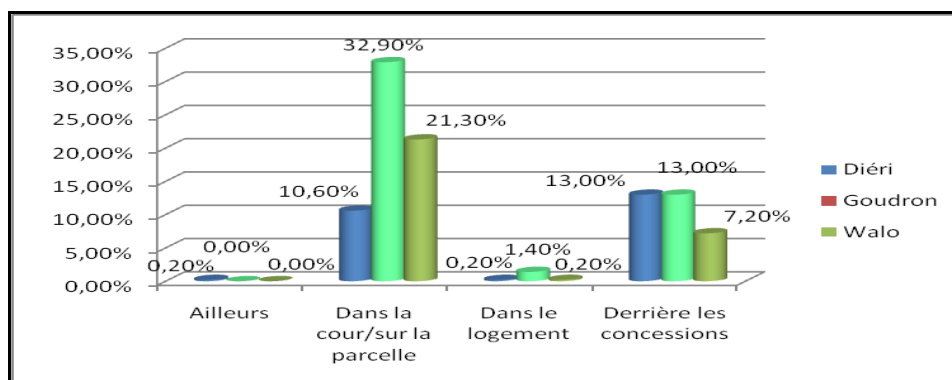


Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Les 33,3% des toilettes se trouvant hors des concessions réparties sur le tableau 37, concernent essentiellement 15 communes sur les 22 que compte le département de Podor et sont répertoriées dans le tableau 38.

Lieux d'installation des toilettes par zone d'habitation

Figure 17: Localisation des toilettes selon les zones



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Par rapport aux zones, 64,8% des toilettes (figure18) se situe dans la cour/ sur la parcelle sont répartis ainsi 32,9% sur l'axe Goudron ; 21,3% pour le Walo et 10,6% pour Diéri ; les 33,1% des ménages ont les toilettes derrière les concessions dont 13% pour Diéri et Goudron, 7,2% pour Walo. Les ménages qui ont les toilettes dans les logements sont 1,4% sur l'axe Goudron 0,2% pour le Diéri et Walo.

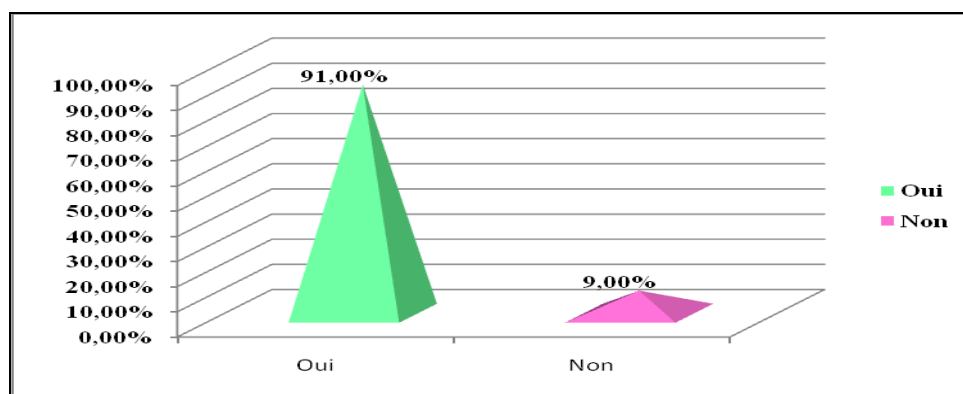
3.1.5.3. Niveau d'accès aux toilettes des membres du ménage

Tableau 39 : Niveau d'accès aux toilettes des membres du ménage par commune

Commune	Oui	Non	Total général
Aéré Lao	2,1%	0,0%	2,1%
Bodé Lao	0,9%	0,0%	0,9%
Boké Dialloubé	5,1%	0,7%	5,8%
Demette	0,9%	0,0%	0,9%
Dodel	11,3%	0,0%	11,3%
Doumga Lao	4,4%	1,2%	5,6%
Fanaye	11,3%	0,0%	11,3%
Galoya Toucouleur	1,4%	0,0%	1,4%
Gamadji Saré	2,1%	0,2%	2,3%
Golléré	1,6%	0,0%	1,6%
Guédé Chantier	1,6%	0,0%	1,6%
Guédé Village	11,6%	3,5%	15,0%
Mbolo Birane	5,3%	0,0%	5,3%
Mboumba	1,6%	0,0%	1,6%
Médina Ndiathbé	8,1%	0,5%	8,6%
Méry	4,9%	0,0%	4,9%
Ndiayéne Pendao	6,5%	2,5%	9,0%
Ndioum	1,9%	0,2%	2,1%
Niandane	1,6%	0,0%	1,6%
Pété	1,6%	0,0%	1,6%
Podor	3,9%	0,2%	4,2%
Walaldé	1,2%	0,0%	1,2%
Total général	91,0%	9,0%	100,0%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Figure 18: Niveau d'accès aux toilettes des membres du ménage par commune



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

La majeure partie 91% (Figure 19) ont un accès facile aux toilettes dont 2,1% pour Aéré Lao, Bodé Lao 0,9%, Boké Dialloubé 5,1%, Demette 0,9%, Dodel 11,3%, Doumga Lao 4,4%, Fanaye 11,3%, Galoya Toucouleur 1,4%, Gamadji Saré 2,1%, Golléré 1,6%, Guédé Chantier 1,6%, Guédé Village 11,6%, Mbolo Birane 5,3%, Mboumba 1,6%, Médina Ndiathbé 8,1%, Méry 4,9%, Ndiayéne Pendao 6,5%, Ndioum 1,9%, Niandane 1,6%, Pété 1,6%, Podor 3,9%, Walaldé 1,2% ; et 9% n'ont pas accès facile aux toilettes.

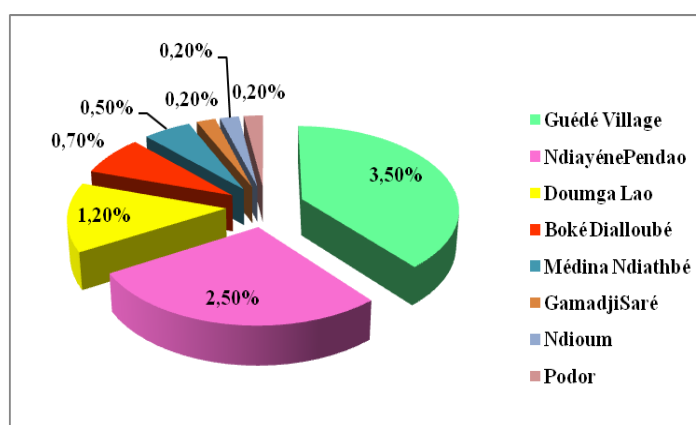
3.1.5.4. Le non accès aux toilettes des membres du ménage

Il concerne des ménages des 8 communes répertoriées dans le tableau 40 qui sont les suivantes : Guédé Village, Ndiayéne Pendao, Doumga Lao, Boké Dialloubé, Medina Ndiathbé, Gamadji Saré, Ndioum et Podor.

Tableau 40: Répartition du non accès aux toilettes des membres du ménage par commune

COMMUNE	TAUX
Guédé Village	3,50%
Ndiayéne Pendao	2,50%
Doumga Lao	1,20%
Boké Dialloubé	0,70%
Médina Ndiathbé	0,50%
Gamadji Saré	0,20%
Ndioum	0,20%
Podor	0,20%
Total	9,00%

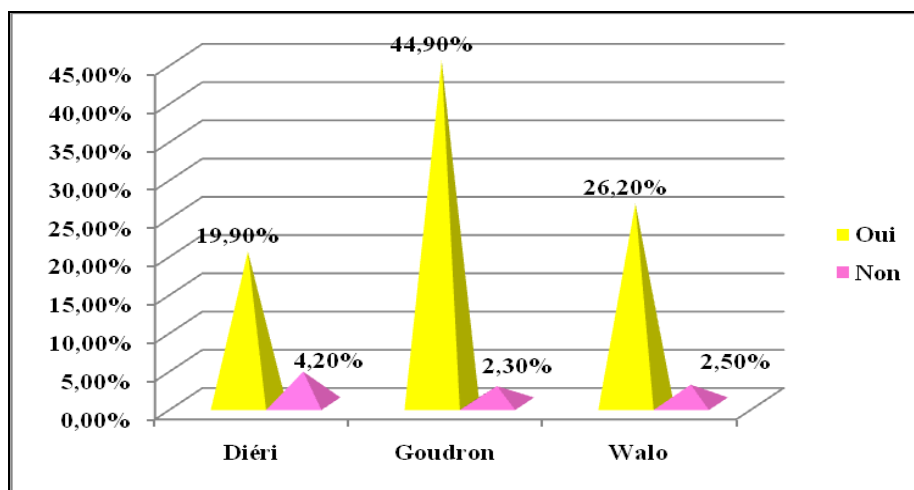
Figure 19 : Répartition du non accès aux toilettes des membres du ménage par commune



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

3.1.5.5. Accès aux toilettes des membres du ménage par zone d'habitation

Figure 20 :: Accès aux toilettes des membres du ménage par zone d'habitation



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Suivant la répartition par zone d'habitation (figure 21) 91% des ménages ont accès facile aux toilettes dont 44,90% sur l'axe Goudron, 26,20% dans le Walo et 19,9% pour Diéri. 9% des ménages de ces zones n'ont pas accès facile aux toilettes dont 4,20% pour Diéri, 2,5% pour le Walo et 2,3% sur l'axe Goudron.

3.1.5.6. Les causes de l'accès difficiles aux toilettes

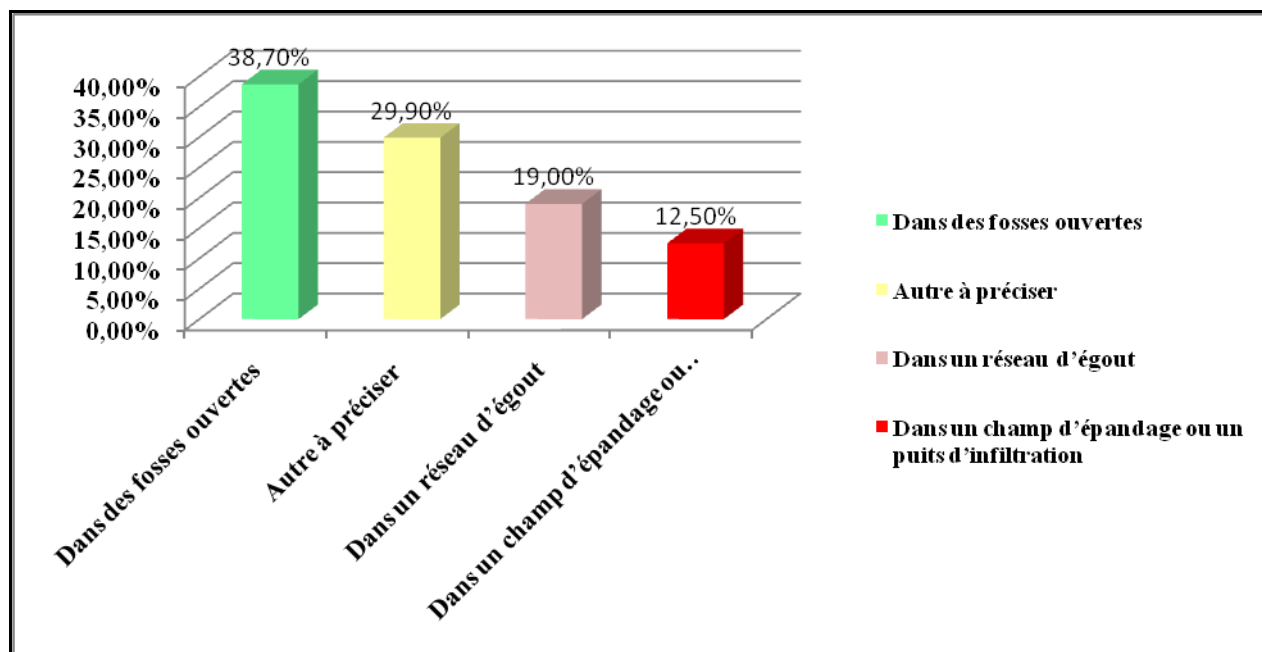
Les explications relatives aux difficultés d'accéder aux toilettes par les membres des ménages sont :

- | | |
|---|---|
| ➤ les latrines ne sont pas en bon état, | ➤ les toilettes sont dégradées, |
| ➤ insuffisance de latrines, | ➤ une seule latrine pour plus de 10 personnes, |
| ➤ latrine très petit, | ➤ la toilette à une seule porte, |
| ➤ Impraticable, | ➤ Toilette étroite, |
| | ➤ les voisins peuvent l'occuper à tout moment, |
| ➤ pas habitué, | ➤ Loin de l'habitation, |
| ➤ Insuffisant, | ➤ on va chez nos voisins, |
| ➤ pas bien fait, | |
| ➤ pas du tout bien fait difficile à entretenir, | ➤ un peu éloigné du bâtiment, |
| | ➤ il y a des personnes de troisième âge qui ont des problèmes pour entrer dans les toilettes. |
| ➤ la famille est assez importante (nombre), | |
| ➤ la latrine est unique, | |

3.1.6. Lieu d'installation des fosses septiques

3.1.6.1. Lieu d'installation des fosses septiques selon la commune

Figure 21 :Lieu d'installation des fosses septiques dans le département de Podor



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Trois lieux d'installation des fosses septiques précisés sont identifiés dans le département de Podor (Figure 22). Il s'agit : dans des fosses ouvertes (38,7%), dans un réseau d'égout (19%), dans un champ d'épandage ou un puits d'infiltration (12,5%) et autres non précisés (29,9%). Le tableau 54 indique leur répartition selon les communes du département.

Tableau 41: Lieu d'installation des fosses septiques selon la commune

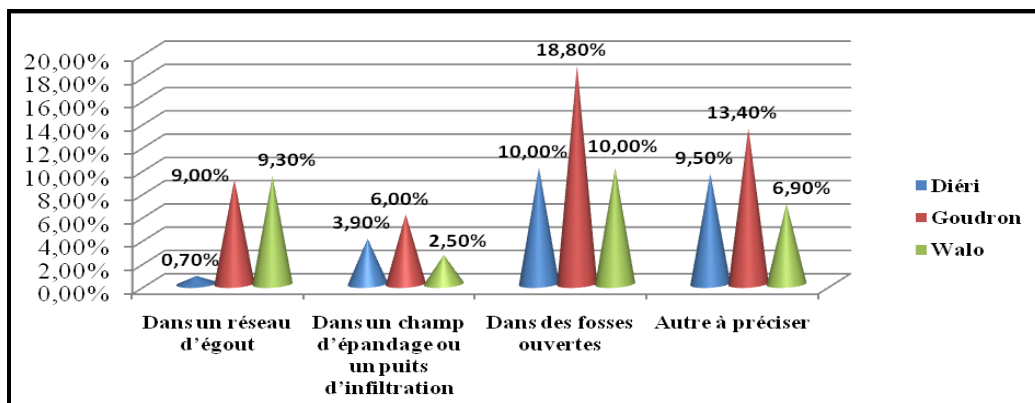
Commune	Dans un réseau d'égout	Dans un champ d'épandage ou un puits d'infiltration	Dans des fosses ouvertes	Autre à préciser	Total général
Aéré Lao	0,0%	0,0%	1,9%	0,2%	2,1%
Bodé Lao	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%	0,9%
Boké Dialloubé	0,2%	0,5%	5,1%	0,0%	5,8%
Demette	0,2%	0,0%	0,7%	0,0%	0,9%
Dodel	6,3%	0,0%	2,8%	2,3%	11,3%
Doumga Lao	1,2%	0,0%	3,5%	0,9%	5,6%
Fanaye	0,0%	10,9%	0,2%	0,2%	11,3%
Galoya Toucouleur	0,0%	0,0%	1,4%	0,0%	1,4%
Gamadji Saré	0,7%	0,0%	0,0%	1,6%	2,3%
Golléré	0,0%	0,0%	0,7%	0,9%	1,6%
Guédé Chantier	1,4%	0,0%	0,2%	0,0%	1,6%
Guédé Village	3,0%	0,2%	1,6%	10,2%	15,0%
Mbolo Birane	0,0%	0,0%	5,3%	0,0%	5,3%
Mboumba	0,2%	0,0%	1,4%	0,0%	1,6%
Médina Ndiathbé	0,2%	0,9%	7,4%	0,0%	8,6%
Méry	0,0%	0,0%	4,6%	0,2%	4,9%
Ndiayéne Pendao	0,0%	0,0%	0,2%	8,8%	9,0%
Ndioum	0,7%	0,0%	0,0%	1,4%	2,1%
Niandane	0,0%	0,0%	0,7%	0,9%	1,6%
Pété	1,2%	0,0%	0,5%	0,0%	1,6%
Podor	3,0%	0,0%	0,0%	1,2%	4,2%
Walaldé	0,7%	0,0%	0,5%	0,0%	1,2%
Total général	19,0%	12,5%	38,7%	29,9%	100,0%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

La plupart soit 38,7% des ménages des communes d'Aéré Lao, Bodé Lao, Boké Dialloubé, Demette, Dodel, Doumga Lao, Fanaye, Galoya Toucouleur, Gamadji Saré, Golléré, Guédé Chantier, Guédé Village, Mbolo Birane, Mboumba, Médina Ndiathbé, Méry, Ndiayéne Pendao, Ndioum, Niandane, Pété, Podor, Walaldé ont des fosses ouvertes ; suivi de 29,9% des ménages qui déversent dans d'autre endroit ; 19% déversent dans un réseau d'égout et 12,5% déversent dans des puits d'infiltration (tableau 41).

3.1.6.2. Lieu d'installation des fosses septiques selon la zone d'habitation

Figure 22 : Lieu d'installation des fosses septiques selon la zone d'habitation



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

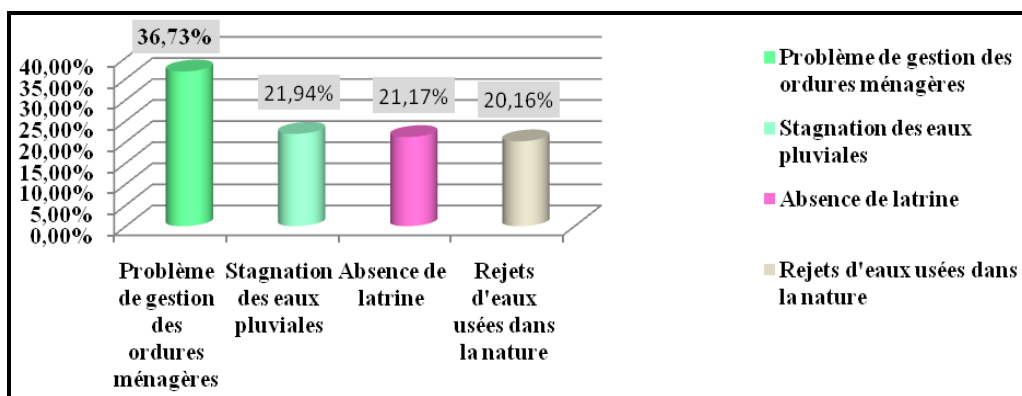
Au regard des zones d'habitation 38,7% des latrines se déversent dans des fosses ouvertes dont 18,8% pour Goudron, 10% pour Diéri et Walo ; 29,9% déversent dans d'autres endroits dont 13,4% pour l'axe Goudron, 9,5% pour Diéri ; 6,9% pour Walo 19% déversent dans un réseau d'égout dont 9% pour Goudron, 9,3% pour Walo et 0,7% pour Diéri (figure 23).

Le lieu d'installation de la fosse septique doit être suffisamment distant de la maison d'habitation. Une distance minimale de 5 mètres est généralement recommandée.

3.1.7. Les problèmes d'assainissement, environnementaux et les contraintes rencontrés dans le département de Podor

3.1.7.1. Problèmes d'assainissement et environnementaux rencontrés dans le département de Podor

Figure 23: Problèmes d'assainissement et environnementaux rencontrés



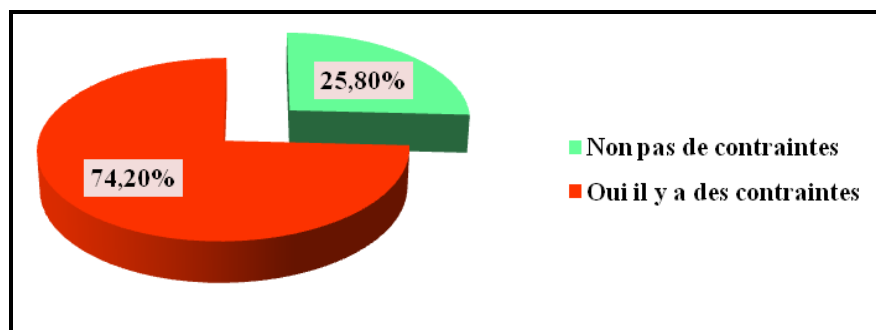
Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Les problèmes de gestion des ordures ménagères 36,73% ; la stagnation des eaux pluviales 21,94% ; l'absence de latrine 21,17% ; les rejets d'eaux usées dans la nature 20,16% ; sont les principales difficultés rencontrées dans le département de Podor (figure 24). Ces problèmes constituent les principaux facteurs de pollution des ressources naturelles (eau et sol), le développement des vecteurs de maladies hydriques, l'insalubrité et la dégradation réseau de drainage, voirie, etc.

3.1.7.2. Contraintes rencontrées dans la construction des latrines le département de Podor

3.1.7.2.1. Répartition des contraintes rencontrées dans la construction des latrines selon les communes

Figure 24: Contraintes rencontrées dans la construction des latrines selon les communes



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

À la question : « Avez-vous identifié des contraintes pour la construction d'une latrine (fosse) dans la zone ? » 74,20% des répondants déclarent effectivement avoir des contraintes contre 25,80% des populations qui disent n'avoir pas de contraintes (figure 25).

Tableau 42: Contraintes rencontrées dans la construction des latrines selon les communes

Commune	Non	Oui	Total général
Dodel	1,20%	8,30%	2,50%
Doumga Lao	0,70%	8,10%	0,70%
Guédé Village	4,80%	7,30%	7,10%
Ndiayéne Pendao	1,20%	7,30%	0,70%
Médina Ndiathbé	2,50%	7,10%	9,40%
Boké Dialloubé	0,20%	7,00%	8,80%
Mbolo Birane	0,00%	6,50%	8,60%
Fanaye	4,60%	4,00%	1,20%
Méry	1,30%	3,30%	5,80%
Gamadji Saré	2,60%	3,10%	1,50%
Podor	0,80%	2,20%	1,20%
Aéré Lao	1,00%	1,50%	12,10%
Galoya Toucouleur	0,00%	1,20%	6,50%
Golléré	0,30%	1,20%	1,20%
Pété	0,00%	1,20%	9,60%
Guédé Chantier	0,20%	1,00%	4,60%
Mboumba	0,20%	1,00%	8,40%
Niandane	0,30%	0,80%	4,10%
Walaldé	0,00%	0,80%	1,20%
Demette	0,00%	0,70%	1,20%
Ndioum	3,60%	0,50%	3,00%
Bodé Lao	0,30%	0,30%	0,80%
Total général	25,80%	74,20%	100,00%

Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

La majeure partie de ces ménages 74,2% qui déclarent avoir des contraintes pour la construction des latrines sont réparties (tableau 42) suivant le poids des contraintes avec Dodel 8,30% ; Doumga Lao 8,10% ; Guédé Village 7,30% ; Ndiayéne Pendao 7,30% ; Médina Ndiathbé 7,30% ; Boké Dialloubé 7,00% ; Mbolo Birane 6,50% ; Fanaye 4,00% ; Méry 3,30% ; Gamadji Saré 3,10% ; Podor 2,20% ; Aéré Lao 1,50% ; Galoya Toucouleur, Golléré et Pété respectivement 1,20% ; les autres sont entre 1,00% et 0,30%.

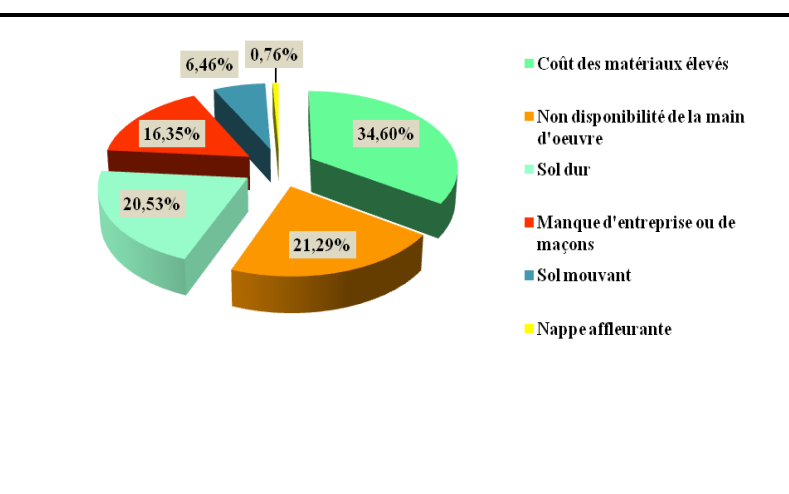
Les latrines à fosse simple sont l'une des plus vieilles formes d'assainissement amélioré dans le monde, et pour beaucoup, elles restent la meilleure option. Les latrines à fosse simple peuvent être facilement construites en utilisant des matériaux et technologies locales. Comparées aux autres formes d'assainissement, elles sont relativement peu coûteuses, faciles à installer, à entretenir et, si leur utilisation est appropriée, elles participent aussi à la prévention des maladies de type fécooral. Pour la plupart des communautés à faibles revenus, les latrines à fosse simple seront la méthode d'élimination des excréments la plus appropriée.

Les explications par les interviewés de ces contraintes sont ainsi désignées dans le tableau 43 ci-après.

Tableau 43: Types de contraintes identifiées pour la construction d'une latrine

Types de contraintes	Taux
Coûts des matériaux de construction élevés	34,60%
Non disponibilité de la main d'oeuvre	21,29%
Sol dur	20,53%
Manque d'entreprise ou de maçons	16,35%
Sol mouvant	6,46%
Nappe affleurante	0,76%
Total	100,00%

Figure 25 : Types de contraintes identifiées pour la construction d'une latrine



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Les contraintes identifiées contre la réalisation des latrines sont constituées à 34,60% par les coûts élevés des matériaux de construction, 21,29% la non disponibilité de la main d'œuvre ; 20,53% la nature du sol dur, 6,46% l'existence du sol mouvant et enfin 0,76% la Nappe affleurante (figure 26).

Lorsque tout le monde utilise des latrines, l'environnement est propre. Il est ainsi moins probable que les germes contenus dans les selles soient transmis à une autre personne et la rendent malade.

Les latrines contribuent à éviter que les sources soient contaminées par des germes. Les mouches ne peuvent pas facilement se poser sur des excréments et en transférer les germes à des aliments. Cela permet donc de prévenir les maladies gastro-intestinales.

Il est important de placer aussi les selles des enfants et nourrissons dans les latrines. Leurs excréments contiennent tout autant de germes que les autres. Lors d'une épidémie, construire des latrines et encourager la communauté à les utiliser sont des initiatives importantes pour éviter la propagation de la maladie. Par

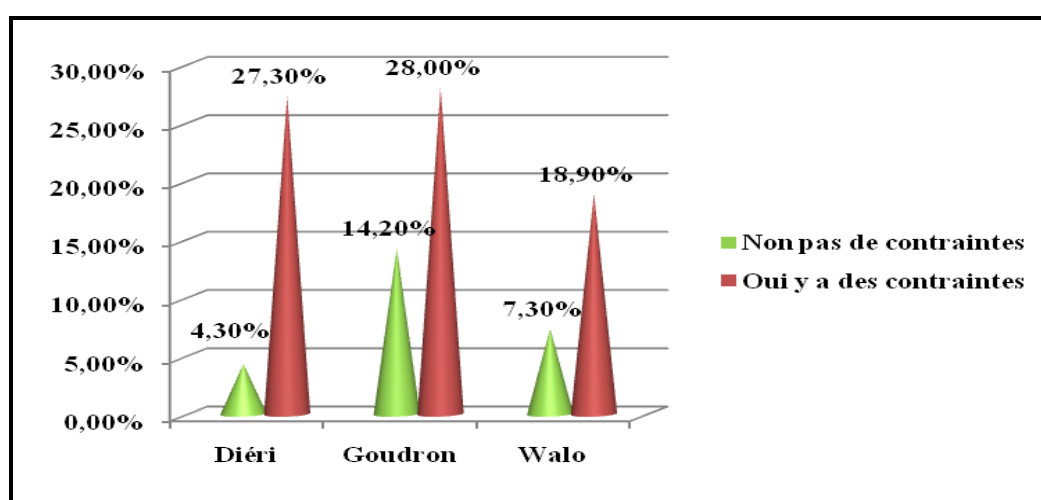
ailleurs les contraintes identifiées ci-dessus fournissent les difficultés qu'ont les populations à se doter de latrines chez elles.

Il faut, toutefois, attirer l'attention sur 0,76% de la nappe affleurante qui pourrait constituer un réel danger de santé publique.

3.1.7.2.2. Répartition des contraintes rencontrées dans la construction des latrines selon les zones de résidence

À la question : « Avez-vous identifié des contraintes pour la construction d'une latrine (fosse) dans la zone ? » sur l'ensemble des répondants du département, 74,2% affirment avoir des contraintes qui sont réparties comme suit : 2% des contraintes sont identifiées dans l'axe Goudron, contre 27,3% dans le Diéri et 18,9% dans le Walo. (Figure 27)

Figure 26 : Contraintes rencontrées dans la construction des latrines selon les zones de résidence

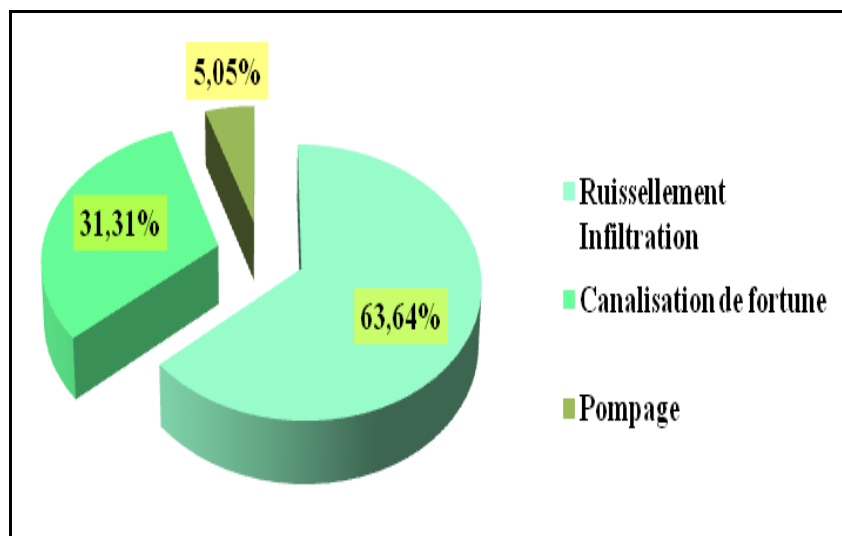


Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Ces contraintes sont d'ordre financier (Coût des matériaux de construction élevés), humain (Non disponibilité de la main d'œuvre), géomorphologique de l'espace du département (Sol dur, Sol mouvant, Nappe affleurante, etc), technique (Manque d'entreprise ou de maçons). Voir figure 27 les types de contraintes identifiées pour la construction d'une latrine, ci-dessus.

3.1.7.2.3. Mode d'évacuation des eaux de pluies

Figure 27 : Mode d'évacuation des eaux de pluie



Source : enquête ménages, PDHA-DHEA de PODOR, Novembre 2022

Les eaux pluviales peuvent être stockées temporairement dans des ouvrages spécifiques (cuves en béton, structures réservoir) puis évacuées dans le réseau d'assainissement collectif à faible débit ou restituées au milieu naturel pour recharger les nappes phréatiques.

Au demeurant, les eaux pluviales, à l'image du Sénégal, ne bénéficient pas d'un système de gestion rationnel. Elles évacuées à 63,64% par le ruissellement infiltration ; à 31,31% par des canalisations de fortune et à 5,05% par le pompage.

Les ménages de la ville de Podor disposent de latrine, ce qui induit par conséquent d'avoir un système d'évacuation d'eaux usées ménagères fonctionnel et efficace.

Il n'existe pas, selon les enquêtés, un système (égouts, canal) d'évacuation des eaux pluviales en dehors de la digue-canal de Podor.

La mise à disposition d'infrastructures ou de services d'assainissement adéquats avec les effets directs sur la réduction des voies de contamination, la réduction des distances à parcourir pour se soulager, etc. permet aux populations d'améliorer leur productivité et donc de raffermir et d'accroître la contribution des ménages à l'économie de leur localité. Ces projets et programmes d'assainissement en faisant la promotion de la main d'oeuvre et de l'expertise locale, contribue à créer des emplois au niveau local et améliore la technicité des professionnels des métiers de la construction.

3.2. L'accès des établissements scolaires à l'assainissement

3.2.1. Disponibilité de toilettes dans les établissements scolaires

3.2.1.1. Disponibilité de toilettes dans les établissements scolaires selon la commune

Tableau 44: Disponibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune

COMMUNE	NON	OUI	TOTAL GENERAL
AÉRE LAO		7	7
BODE LAO		4	4
BOKE DIALLOUBE	10	25	35
COM DEMETTE	1	1	2
COM DODEL	16	34	50
COM FANAYE	11	27	38
COM GAMADJI SARE	11	27	38
COM GUEDE CHANTIER		3	3
COM GUEDE VILLAGE	9	41	50
COM NDIAYENE PENDAO	5	30	35
COM NDIOUM		10	10
COM NIANDANE		4	4
COM PODOR		5	5
DEMETTE		1	1
DODEL		9	9
DOUMGA LAO	12	23	35
FANAYE		5	5
GALOYA TOUCOULEUR		3	3
GAMADJI SARE		2	2
GOLLERE		3	3
GUEDE CHANTIER		2	2
GUÉDÉ VILLAGE		11	11
MADINA NDIATHBE	3	26	29
MBOLO BIRANE	6	24	30
MBOUMBA		3	3
MEDINA NDIATHBE	1	3	4
MERY	3	19	22
NDIANDANE		1	1
NDIAYENE PENDAO		6	6
NDIOUM		4	4
NIANDANE		3	3
PETÉ		3	3
PODOR		4	4
WALALDE		3	3
Total général	88	376	464
Taux	18,97%	81,03%	100%

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

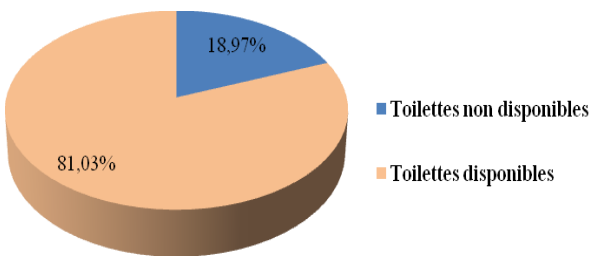
Figure 28 : Disponibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune

La figure 29 révèle que 81,03% des établissements

scolaires disposent de toilettes. Il faut, cependant, l'existence d'un pourcentage de 18,97% des établissements scolaires qui ne disposent pas de toilettes.

Le manque de toilettes adéquates dans les établissements scolaires menace l'éducation des d'enfants qui risquent de tomber malades en raison d'une mauvaise hygiène et qui, par conséquent, ne vont pas à l'école. Les risques sont encore plus élevés pour les filles.

Un rapport de l'UNESCO estime qu'en Afrique subsaharienne, 1 fille sur 10 manque l'école pendant son cycle menstruel, ce qui équivaut à 20 % de la durée d'une année scolaire¹.



Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7
 Décembre 2023

3.2.1.2. **Disponibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la zone**

Tableau 45: Disponibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la zone

Zone	NON		OUI		Total général
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	
Diéri	55	62,50%	95	25,20%	150
Goudron	16	18,18%	157	41,64%	173
Walo	17	19,32%	124	32,89%	141
Total général	88	100%	377	100%	465

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7Décembre 2023

La disponibilité des toilettes selon la zone montre que les établissements scolaires qui ne disposent pas d'équipements d'hygiène se trouvent à 62,50% dans le Diéri, 19,32% dans le Walo et 18,18% dans l'axe Goudron (tableau 45).

3.2.1.3. **Liste des établissements scolaires qui ne disposent pas de toilettes**
Tableau 46 : Liste des établissements scolaires qui ne disposent pas de toilettes

IEFs	Commune	Zonage	Q8-2. Nom de l'établissement scolaire	Accessibilité des toilettes 30 m (Oui, Non, à l'intérieur de l'établissement)
PODOR	COM DEMETTE	Goudron	EE DEMETTE 2	NON

¹ UNESCO. Puberty Education and Menstrual Hygiene Managemant, ISBN : 978-92-3-100011-9. Collation : 58 p

87

PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BARADY	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BELLY KARADJI	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BINGUEL EDY	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BINGUEL WALALNABE	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE BOOGA	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE DIOBE EDY	NON
PODOR	COM DODEL	Walo	EE DJINTHIOU	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE LOURENE	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE PETE WOURO DIAGA	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE POURY	NON
PODOR	COM DODEL	Walo	EE REERDE	NON
PODOR	COM DODEL	Walo	EE SENO DIOWOL	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE TOKKI	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE TOULEL KEDELE	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE WALE WALE	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE WOWA	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE DIARNO MEREIZICK	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Goudron	EE DIOUNDOU	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Goudron	EE GOUREL GUIA 4	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Goudron	EE GUEDE DIERY	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Walo	EE GUEDE WOURO	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE KODIOLEL	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE LOUMBI LAWBE	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Walo	EE PALLE KELLE	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE PETEL DIEGUESSE	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE ABA	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE DIARRA DIERI	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Goudron	EE KAHÉL	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Goudron	EE KAHÉL NGADIACK	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL KELLELY	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL KOBÁ	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL THILLE	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE MADINA GAMADJI	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE MBELOGNE	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE MBIDA	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Walo	EE TOUFNDE BALLI	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE ALINGO GANINA	NON
PODOR	COM FANAYE	Walo	EE DARA SALAM	NON
PODOR	COM FANAYE	Walo	EE DEGUEMBERE	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE DIALLY	NON
PODOR	COM FANAYE	Goudron	EE DINGUIRAYE THIANGAYE	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE FETO LAOBE	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE LODE	NON
PODOR	COM FANAYE	Goudron	EE LOUGUERE GOLOMBE	NON
PODOR	COM FANAYE	Goudron	EE NDIEURBA	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE NIOURKALI	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE SOUSSANE	NON
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Walo	EE BAKHAO	NON
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE BELLY GONADY	NON
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Walo	EE NIAGORGO	NON
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE PATOUKONE	NON

PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE SENOBOWAL	NON
PETE	Médina Ndiathbé	Walo	Cem de Doumguel	NON
PETE	MADINA NDIATHBE	Walo	CEM ARAM	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	BADAGORE	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	BAGADOBE	NON
PETE	Mbolo Birane	Diéri	BELEL	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	BELEL MBOODI	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	BELEL THIEDO	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	BOBORI	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	BOULBOGNE	NON
PETE	MBOLO BIRANE	Diéri	BOKE YALALBE	NON
PETE	MBOLO BIRANE	Goudron	DIAM BOURI	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	DIOUBA	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	Diouth (Diouté Mélé)	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	GUENTOU	NON
PETE	Mbolo Birane	Diéri	GUIRWASS	NON
PETE	MADINA NDIATHBE	Walo	HOTHIERE	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	KARAWOYNDOU DIALLOUBE	NON
PETE	MADINA NDIATHBE	Diéri	KO0BE	NON
PETE	MBOLO BIRANE	Diéri	KODIOLEL	NON
PETE	Méry	Diéri	LOUMBI	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	MAHAM	NON
PETE	Méry	Walo	MBOUMBA SOUBALO	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	NDIAYENE PEUL	NON
PETE	Mbolo Birane	Walo	OLOL	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	OURO MODY	NON
PETE	Dounga Lao	Walo	SAMBA GOULO	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	SINTHIANE MABOUBE	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	THIALAMBOL	NON
PETE	Dounga Lao	Walo	THIASKI WANDE	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	THIELBY	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	TOURGUENOL	NON
PETE	Dounga Lao	Diéri	WOURO BELLOU	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	YAWALDE SINTHIOU	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	YAWALDE YIRLABE	NON
PETE	Méry	Goudron	EFA Méry	NON

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7Décembre 2023

3.2.2. Accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires

3.2.2.1. Accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune

Tableau 47: Accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune

COMMUNE	NON	OUI	TOTAL GENERAL
AÉRE LAO		7	7
BODE LAO		4	4
BOKE DIALLOUBE	10	25	35
COM DEMETTE	1	1	2
COM DODEL	16	34	50

COM FANAYE	11	27	38
COM GAMADJI SARE	11	27	38
COM GUEDE CHANTIER		3	3
COM GUEDE VILLAGE	9	41	50
COM NDIAYENE PENDAO	5	30	35
COM NDIOUM		10	10
COM NIANDANE		4	4
COM PODOR		5	5
DEMETTE		1	1
DODEL		9	9
DOUMGA LAO	12	23	35
FANAYE		5	5
GALOYA TOUCOULEUR		3	3
GAMADJI SARE		2	2
GOLLERE		3	3
GUEDE CHANTIER		2	2
GUÉDÉ VILLAGE		11	11
MADINA NDIATHBE	3	26	29
MBOLO BIRANE	6	24	30
MBOUMBA		3	3
MEDINA NDIATHBE	1	3	4
MERY	3	19	22
NDIANDANE		1	1
NDIAYENE PENDAO		6	6
NDIOUM		4	4
NIANDANE		3	3
PETÉ		3	3
PODOR		4	4
WALALDE		3	3
Total général	88	376	464
Taux	18,97%	81,03%	100%

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

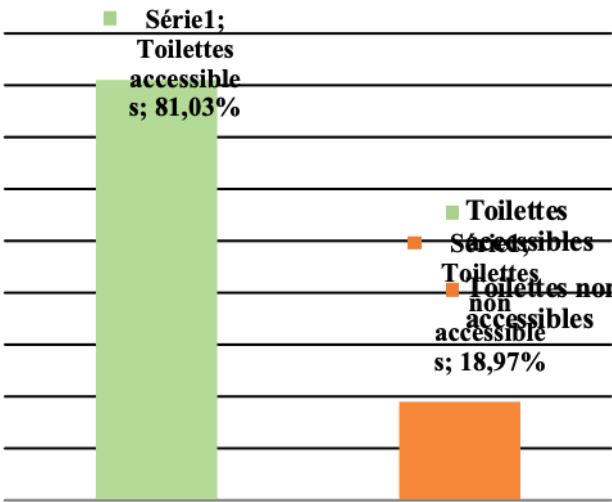
L'accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires est un des critères d'utilisation.

Figure 29 : Accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune

81,03 des toilettes sont accessibles contre 18,97% non accessibles (figure 30).

Les filles peuvent être harcelées ou agressées lorsqu'elles cherchent un lieu discret dans le cas où leur école ne dispose pas de toilettes. Face à ces préoccupations, elles pourraient choisir de limiter leur consommation de boissons et d'aliments, ce qui pourrait entraîner la malnutrition et éventuellement les inciter à abandonner leurs études.

Les difficultés d'accès à des installations sanitaires adéquates constituent un obstacle majeur à l'éducation car, les enfants manquent souvent l'école en raison de maladies liées à l'hygiène. Des toilettes et salles de bain appropriées peuvent aider à enrayer la propagation de nombreuses maladies telles que la diarrhée.



Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7
 Décembre 2023

3.2.2.2. Accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la zone

Tableau 48 : Accessibilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la zone

Zone	NON		OUI		Total général
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	
Diéri	52	59,09%	97	25,80%	149
Goudron	16	18,18%	157	41,76%	173
Walo	20	22,73%	122	32,45%	142
Total général	88	100%	376	100%	464

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7
 Décembre 2023

L’accessibilité consiste en la possibilité d’accéder aux toilettes à une distance raisonnable (à moins de 30 m). L’éloignement physique pourrait constituer un facteur bloquant et d’insécurité les élèves. Sur les 18,97% non accessibles 59,09% sont dans le Diéri, 22,73% dans le Walo et 18,18% dans l’axe Goudron (tableau 48).

3.2.2.3. Liste des établissements scolaires dans lesquels les toilettes ne sont pas accessibles

Tableau 49: Liste des établissements scolaires dans lesquels les toilettes ne sont pas accessibles

IEFs	Commune	Zonage	Q8-2. Nom de l'établissement scolaire	Acceptabilité des toilettes (Oui= propre, sécurisées, Non= pas propre, pas sécurisées,)
PODOR	COM DEMETTE	Goudron	EE DEMETTE 2	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BARADY	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BELLY KARADJI	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BINGUEL EDY	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE BINGUEL WALALNABE	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE BOOGA	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE DIOBE EDY	NON
PODOR	COM DODEL	Walo	EE DJINTHIOU	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE LOURENE	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE PETE WOURO DIAGA	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE POURY	NON
PODOR	COM DODEL	Walo	EE REERDE	NON
PODOR	COM DODEL	Walo	EE SENO DIOWOL	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE TOKKI	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE TOULEL KEDELE	NON
PODOR	COM DODEL	Diéri	EE WALE WALE	NON
PODOR	COM DODEL	Goudron	EE WOWA	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE DIARNO MEREIZICK	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Goudron	EE DIOUNDOU	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Goudron	EE GOUREL GUIA 4	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Goudron	EE GUEDE DIERY	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Walo	EE GUEDE WOURO	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE KODIOLEL	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE LOUMBI LAWBE	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Walo	EE PALLE KELLE	NON
PODOR	COM GUEDE VILLAGE	Diéri	EE PETEL DIEGUESSE	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE ABA	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE DIARRA DIERI	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Goudron	EE KAHÉL	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Goudron	EE KAHÉL NGADIACK	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL KELLELY	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL KOBÀ	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL THILLE	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE MADINA GAMADJI	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE MBELOGNE	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Diéri	EE MBIDA	NON
PODOR	COM GAMADJI SARE	Walo	EE TOUFNDE BALLI	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE ALINGO GANINA	NON
PODOR	COM FANAYE	Walo	EE DARA SALAM	NON
PODOR	COM FANAYE	Walo	EE DEGUEMBERE	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE DIALLY	NON
PODOR	COM FANAYE	Goudron	EE DINGUIRAYE THIANGAYE	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE FETO LAOBE	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE LODE	NON
PODOR	COM FANAYE	Goudron	EE LOUGUERE GOLOMBE	NON
PODOR	COM FANAYE	Goudron	EE NDIEURBA	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE NIOURKALI	NON
PODOR	COM FANAYE	Diéri	EE SOUSSANE	NON
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Walo	EE BAKHAO	NON

PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE BELLY GONADY	NON
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Walo	EE NIAGORGGO	NON
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE PATOUKONE	NON
PODOR	COM NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE SENOBOWAL	NON
PETE	Médina Ndiathbé	Walo	Cem de Doumguel	NON
PETE	MADINA NDIATHBE	Walo	CEM ARAM	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	BADAGORE	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	BAGADOBE	NON
PETE	Mbolo Birane	Diéri	BELEL	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	BELEL MBOODI	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	BELEL THIEDO	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	BOBORI	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	BOULBOGNE	NON
PETE	MBOLO BIRANE	Diéri	BOKE YALALBE	NON
PETE	MBOLO BIRANE	Goudron	DIAM BOURI	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	DIOUBA	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	Diouth (Diouté Mélé)	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	GUENTOU	NON
PETE	Mbolo Birane	Diéri	GUIRWASS	NON
PETE	MADINA NDIATHBE	Walo	HOTHIERE	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	KARAWOYNDOU DIALLOUBE	NON
PETE	MADINA NDIATHBE	Diéri	KO0BE	NON
PETE	MBOLO BIRANE	Diéri	KODIOLEL	NON
PETE	Méry	Diéri	LOUMBI	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	MAHAM	NON
PETE	Méry	Walo	MBOUMBA SOUBALO	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	NDIAYENE PEUL	NON
PETE	Mbolo Birane	Walo	LOL	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	OURO MODY	NON
PETE	Doumga Lao	Walo	SAMBA GOULO	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	SINTHIANE MABOUBE	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	THIALAMBOL	NON
PETE	Doumga Lao	Walo	THIASKI WANDE	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	THIELBY	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	TOURGUENOL	NON
PETE	Doumga Lao	Diéri	WOURO BELLOU	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	YAWALDE SINTHIOU	NON
PETE	Boké Dialloubè	Diéri	YAWALDE YIRLABE	NON
PETE	Méry	Goudron	EFA Méry	NON

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

3.2.3. Acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires

3.2.3.1. Acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune

Tableau 50 : Acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune

COMMUNE	NON	OUI	TOTAL GENERAL
AÉRE LAO		7	7
BODE LAO		4	4

BOKE DIALLOUBE	10	25	35
COM DEMETTE	1	1	2
COM DODEL	16	34	50
COM FANAYE	11	27	38
COM GAMADJI SARE	11	27	38
COM GUEDE CHANTIER		3	3
COM GUEDE VILLAGE	9	41	50
COM NDIAYENE PENDAO	5	30	35
COM NDIOUM		10	10
COM NIANDANE		4	4
COM PODOR		5	5
DEMETTE		1	1
DODEL		9	9
DOUMGA LAO	12	23	35
FANAYE		5	5
GALOYA TOUCOULEUR		3	3
GAMADJI SARE		2	2
GOLLERE		3	3
GUEDE CHANTIER		2	2
GUÉDÉ VILLAGE		11	11
MADINA NDIATHBE	3	26	29
MBOLO BIRANE	6	24	30
MBOUMBA		3	3
MEDINA NDIATHBE	1	3	4
MERY	3	19	22
NIANDANE		1	1
NDIAYENE PENDAO		6	6
NDIOUM		4	4
NIANDANE		3	3
PETÉ		3	3
PODOR		4	4
WALALDE		3	3
Total général	88	376	464
Taux	18,97%	81,03%	100

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

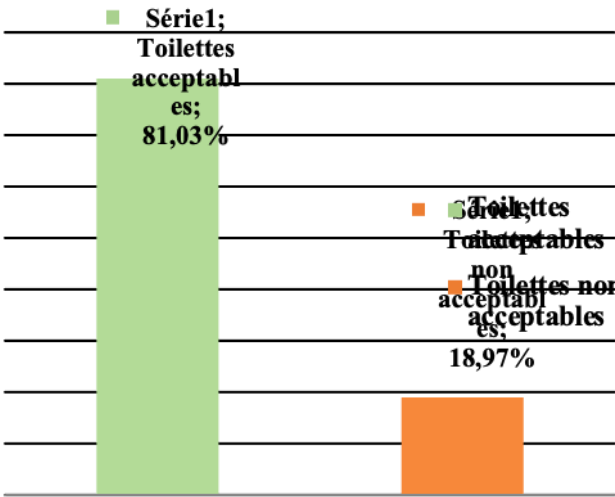
Figure 30 : Acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la commune

L'acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires consiste en l'existence d'un cadre respectant l'hygiène, l'intimité, le lavage des mains et de la propreté.

81,03 des toilettes sont acceptables contre 18,97% de toilettes non acceptables (figure 29).

La fréquentation des toilettes participe à la satisfaction des besoins fondamentaux de la pyramide de Maslow. Or, un tiers des élèves ne

vont pas aux toilettes car elles sont sales et malodorantes. Au niveau secondaire, les toilettes sont perçues comme un lieu de non-droit. Des pathologies infectieuses peuvent en découler. Des solutions pour améliorer la fréquentation des toilettes doivent être travaillées selon trois axes : la conception des lieux, la mise en place d’une surveillance efficace et l’élaboration avec les élèves d’un plan d’éducation à la santé.



Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7
 Décembre 2023

3.2.3.2. **Acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la zone**

Tableau 51: Acceptabilité des toilettes dans les établissements scolaires selon la zone

Zone	NON		OUI		Total général
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	
Diéri	55	62,50%	94	25,00%	149
Goudron	16	18,18%	157	41,76%	173
Walo	17	19,32%	125	33,24%	142
Total général	88	100%	376	100%	464

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7
 Décembre 2023

Sur les 18,97% de toilettes non acceptables du fait du manque d’hygiène, t’intimité, de sécurité et/ou de propreté 62,50% sont dans le Diéri, 19,32% dans le Walo et 18,18% dans l’axe Goudron (tableau 51).

3.2.3.3. Liste des établissements scolaires dans lesquels les toilettes ne sont pas acceptables

Tableau 52: Liste des établissements scolaires dans lesquels les toilettes ne sont pas acceptables

BADAGORE	YAWALDE YIRLABE	EE KODIOLEL
BAGADOBE	CEM ARAM	EE LODE
BELEL	Cem de Doumguel	EE LOUGUERE GOLOMBE
BELEL MBOODI	EE ABA	EE LOUMBI LAWBE
BELEL THIEDO	EE ALINGO GANINA	EE LOUMBOL KELLELY
BOBORI	EE BAKHAO	EE LOUMBOL KOKA
BOKE YALALBE	EE BARADY	EE LOUMBOL THILLE
BOULBOGNE	EE BELLY GONADY	EE LOURENE
DIAM BOURI	EE BELLY KARADJI	EE MADINA GAMADJI
DIOUBA	EE BINGUEL EDY	EE MBELOGNE
Diouth (Diouté Mélé)	EE BINGUEL WALALNABE	EE MBIDA
GUENTOU	EE BOOGA	EE NDIEURBA
GUIRWASS	EE DARA SALAM	EE NIAGORGO
HOTHIERE	EE DEGUEMBERE	EE NIOURKALI
KARAWOYNDYOU DIALLOUBE	EE DEMETTE 2	EE PALLE KELLE
KOUBE	EE DIALLY	EE PATOUKONE
KODIOLEL	EE DIARNO MEREIZICK	EE PETE WOURO DIAGA
LOUMBI	EE DIARRA DIERI	EE PETEL DIEGUESSE
MAHAM	EE DINGUIRAYE THIANGAYE	EE POURY
MBOUMBA SOUBALO	EE DIOBE EDY	EE REERDE
NDIAYENE PEUL	EE DIOUNDOU	EE SENO DIOWOL
OLOL	EE DJINTHIOU	EE SENOBOWAL
OURO MODY	EE FETO LAOBE	EE SOUSSANE
SAMBA GOULO	EE GOUREL GUIA 4	EE TOKKI
SINTHIANE MABOUBE	EE GUEDE DIERY	EE TOUFNDE BALLI
THIALAMBOL	EE GUEDE WOURO	EE TOULEL KEDELE
THIASKI WANDE	EE KAHÉL	EE WALE WALE
THIELBY	EE KAHÉL NGADIACK	EE WOWA
TOURGUENOL	YAWALDE SINTHIOU	EFA Méry
WOURO BELLOU		

Source : Atelier de restitution, PDHA-DHEA de PODOR, 6-7 Décembre 2023

Photo 3 : Modèle de toilettes améliorées dans les établissements scolaires



Source : Guide des bonnes pratiques EHA, Amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'hygiène, à l'assainissement en milieu scolaire

3.3. L'accès des établissements de santé à l'assainissement

3.3.1. La disponibilité des toilettes dans les établissements de santé selon la commune

Les installations sanitaires doivent être physiquement accessibles, sans danger, à l'intérieur ou à proximité immédiate.

L'ensemble des établissements de santé sont dotés de toilettes disponibles et accessibles à moins de 30 m des salles de soin.

3.3.2. Accessibilité des toilettes dans les établissements de santé selon la commune

Comme partie intégrante de la réglementation (DHEA), l'accessibilité est un critère important, c'est la raison pour laquelle il est recommandé de veiller à ce que l'établissement dispose de toilettes accessibles pour tous et particulièrement adaptées pour les usagers ayant un handicap, une mobilité réduite (PMR) et les vieux.

Toutes les toilettes des établissements de santé sont à moins de 30 m des salles de consultation.

TROISIEME PARTIE :

**PLAN D’ACTIONS ET D'AMÉLIORATION DE
L'ACCÈS À L'EAU, À L'HYGIÈNE ET À
L'ASSAINISSEMENT DU DÉPARTEMENT DE
PODOR**

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit humain. Le bilan de notre diagnostic montre qu'il existe des ménages, des établissements de santé et scolaires qui n'ont pas suffisamment accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Ce plan d'action et d'amélioration repose sur une approche programme dont les objectifs et indicateurs de résultats sont désormais basés sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et plus spécifiquement les ODD. C'est pourquoi le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire (PEPAM) a été initié et mis en œuvre par l'Etat du Sénégal pour l'atteinte des OMD depuis 2015.

I. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

1.1. Objectifs globaux

- Améliorer les conditions de vie des populations à travers l'accès aux services essentiels liés à l'eau à l'hygiène et à l'assainissement ;
- Contribuer à l'atteinte des ODD de l'agenda 2030 de l'ONU.

1.2. Objectifs spécifiques

- Fournir des équipements pérenns et améliorant d'accès à l'eau et à l'assainissement aux populations ;
- Développer les connaissances favorisant les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement auprès des populations ;
- Accompagner l'autonomisation des établissements scolaires et de santé à la gestion de leurs équipements d'hygiène et d'assainissement.

CHAPITRE 1 : PLAN D'ACTION PRIORITAIRE POUR L'ACCES UNIVERSEL A DES SERVICES CONTINUS ET AMELIORES D'EAU POTABLE

Tableau 53: Accès universel à des services continus et améliorés en eau potable

AXE STRATEGIQUE 1 : ACCES UNIVERSEL A DES SERVICES CONTINUS ET AMELIORES EN EAU POTABLE	Coût total (en millier FCFA)	PERIODE INDICATIVE DE MISE EN OEUVRE				
		AN 1	AN2	AN3	AN4	AN5
Résultat 1.1. L'accès des populations aux services publics d'eau potable est amélioré.						
1.1.1. Tous les ménages ont accès à une source d'eau potable						
1.1.2. Les ménages accèdent à des niveaux progressifs de service améliorés d'AEP						
1.1.3. Assurer la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures hydraulique (14 non fonctionnelles, Tableau n° 17 : infrastructures hydrauliques non-fonctionnelles leur capacité et nombre de localités polarisées)						
1.1.4. Réfectionner les infrastructures hydraulique dégradées (Tableau n° 19 : infrastructures hydrauliques dégradées leur capacité et nombre de localités polarisées)						

COMMUNE	ACTIONS	Cout (en Milliers FCFA)	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5
MERY		88 000	0	32 000	32 000	22 000	2 000
	Réhabiliter les 2 forages {Loumbi et Ndiouganabé }	60 000		30 000	30 000		
	Sensibiliser (Campagne IEC) les ménages sur les techniques de potabilisation et sur les maladies hydriques {Waaloo et Dieri }	8 000		2 000	2 000	2000	2000
	Renouveler les panneaux solaires du forage {Thiocka }	20 000				20 000	
FANAYE	Actions	3 346 000	620 000	670 000	1 616 000	320 000	120 000
	Construire 5 châteaux d'une capacité de 100m ³ {Dimath, Wendou Old, Fété Dounde }	225 000			225000		
	Raccorder 20 hameaux {COMMUNE DE FANAYE [Zone Diéri] }	35 000				35000	
	Construire des mini-stations de potabilisation { Kayi, Wouro Mama Baidy et Wouro Samba Gnorel }	30 000			10000	10000	10000
	Renforcer les moyens d'intervention de l'ASUFOR { Fanaye }	2 000			1000	1000	
	Construire 2 forages avec un réseau de 68 km { Zones Théthinédji et niourkaly }	300 000			150000	150000	
	Construire 3 mini-stations de potabilisation { Kahi, Wouro Mama Baidy et Wouro Samba Ndiorel }	30 000	10000	10000	10000		
	Entretenir le réseau de l'AEP et renouveler les équipements {Thiangaye, Dimat, Wouro alsény, Fanaye walo, Fanaye diéry, Tatki, Binguél séno}	300 000	100000	100000	100000		

	Etendre le réseau hydraulique de 200 Km {Médina chérif, Ganim, Ganarél Lodé, Bélél Bogal, Léréyel }	2 000 000	500000	500000	1000000		
	Réaliser 7 forages { Pétél Awgaly, Loumferbhé, Bhogueré, Ouro Thierno, Sinthiou Pénaka, Binguel Bolo, Kogga Jeeri }	350 000		50000	100000	100000	100000
	Réaliser 12 Bornes Fontaines {Zone Jeeri }	24 000			10000	14000	
	Réaliser des Adductions d'eau potable (AEP) dans les écoles {Fanaye}	50 000	10000	10 000	10000	10000	10000
	Créer une commission Communale de surveillance de la Gestion des forages {Fanaye }						
	Etendre le réseau d'adduction d'eau potable sur 49 Km {Fanaye}						
PÉTÉ	Actions	50 000	0	30 000	0	0	20 000
	Réhabiliter les ouvrages hydrauliques du Wados { Commune de Pété [] }	50 000		30000,00			20000,00
	Construire un second château d'eau de 100m3 et d'une cabine de pompage { Commune de Pété [] }						
	Réhabiliter le Forage et les équipements existants {Commune de Pété [] }						
	Aménager des canaux de réseau d'eau Pluviale (km) { Commune de Pété [] }						
NDIAYENNE PENDAO	Actions	1 630 000	130 000	555 000	130 000	555 000	260 000
	Construire 6 mini stations de potabilisations { Sérum, bakhao, Wouro Kélé, Ndopedji, Niagorgo et Goumel Baraye }	850 000		425000		425000	
	Construire 6 forages {Binguel séne, Soukoundou séne, Kawel, Sownabé et Diofndé Dially, Pétel }	780 000	130000	130000	130000	130000	260000
MADINA	Actions	36 000	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200

DIATHBE	Construire de mini forages { Ringane sirénabé, hameau Wendou Bouki, Thiengologne et Lanarou }	36 000	7200	7200	7200	7200	7200
GALOYA	Actions	64 000	14 200	14 200	14 200	14 200	7 200
	Réfectionner le réseau d'eau { Galoya }	28 000	7000	7000	7000	7000	
	Réaliser des Adductions d'eau { Galoya }	36 000	7200	7200	7200	7200	7200
GAMADJI SARE	Actions	250 000 000	0	0	250 000 000	0	0
	Construire 1 forage {Mbélogne}	250 000 000			250000000		
MBOUMBA	Actions	55 500	14 500	11 000	10 000	10 000	10 000
	Etendre et densifier lu réseau AEP {Mboumba}	50 000	10 000	10000	10000	10000	10000
	Entretien et maintenance du forage { Commune de Mboumba [FORAGE] }	2 000	1 000	1000			
	Acquérir des batteries et des onduleurs pour le forage { Commune de Mboumba [FORAGE] }	3 000	3 000				
	Renouveler les instances de l'ASUFOR {Mboumba}	500	500				
NDIOUM	Actions						
	Faire une extension du RAEP {Diédiouba ; Oulad Bery ; Ndium Walo ; Yakar }	PM	PM	PM	PM		
DODEL	Actions	209 000 000	0	9 000 000	200 000 000	0	0
	Réhabiliter 3 abreuvoirs {Athie Bali, Loumboul Thilly, Demba Kédadji}	9 000 000		9 000 000			
	Construire un nouveau forage {Athie Bali}	200 000 000			200 000 000		
	Améliorer les RAEP dans les villages { Dodel }						
GOLLERE	Actions	26 500 000	0	5 000 000	6 500 000	5 000 000	10 000 000
	Construire d'un château d'eau de 100m3 {Gollere}						
	Etendre le réseau d'eau potable dans la zone loti et les habitations spontanées {Gollere}	25 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	10 000 000

	Renforcer de capacité du Comité de gestion du forage { Commune de Gollere [Forage] }	1 500 000			1 500 000		
GUEDE VILLAGE	Actions	68 200	15 000	15 000	14 200	12 000	12 000
	Augmenter la capacité du forage {Croisement Guédé Chantier }	2 200	1 000	1 000	200		
	Réaliser des adductions d'eau potable {Diéguess, Mbarane, Bowel, Décollé, Sikaka, Diawlol, Namardé et Médina, Kodith, Ndiongré ou Loumbi Laobé }	6 000	2 000	2 000	2 000		
	Construire un château d'eau { Donaye Tarédji }	60 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
MBOLO BIRANE	Actions	50 000	0	10 000	10 000	10 000	20 000
	Finaliser les travaux de construction du forage de Billé { Billé }						
	Construire château d'eau {Saramanwdé}	20 000					20 000
	Construire de mini-forages solaires { OLOL, Fadidiam, Kpoye Hoylal } }	30 000		10 000	10 000	10 000	
NIANDANE	Actions	25 000	0	25 000	0	0	0
	Raccorder et équiper le troisième forage {Barobé }	25 000		25 000			
BODE LAO	Actions	18 000	8 000	0	0	10 000	0
	Construire un mini forage {Diarnguel}	10 000				10 000	
	construire un mur de clôture pour sécuriser le forage { Bode Lao }	3 000	3 000				
	Réfectionner le forage et acheter une électro pompe de réserve { Bode Lao }	5 000	5 000				
DEMETTE	Actions	5 000	5 000	0	0	0	0
	Améliorer du réseau et du système de distribution d'eau potable {Demette}	5 000	5 000				
WALALDE	Actions	70 000	30 000	20 000	20 000	0	0
	Réhabiliter et extension du réseau d'adduction d'eau potable {Walalde}	60 000	20 000	20 000	20 000		

	Renouveler le système de pompage du forage {Bellal}	10 000	10 000				
GUEDE CHANTIER	Actions	25 000 000	10 000 000	15 000 000	0	0	0
	Etendre le réseau d'adduction d'eau potable dans les quartiers excentrés {Guède Chantier}	20 000 000	10 000 000	10 000 000			
	Réaliser 100 branchements sociaux {Guède Chantier}	5 000 000		5 000 000			
	Total général	516 005 700	10 843 900	30 389 400	458 353 600	5 960 400	10 458 400

Résultat 1.2. l'accès une eau potable suffisante dans les lieux publics à haute fréquentation (établissements scolaires, de santé, gares et marchés) est assuré.						
1.2.1. L'accès à l'eau potable en quantité suffisante est assuré dans les 93 établissements scolaires [Raccordement au réseau d'eau] (voir Tableau n°8: Les gaps en matière d'accès à l'eau identifiés et les établissements scolaires concernés)						
1.2.2. L'accès à une eau de qualité et potable est assuré dans les 7,14% des établissements de santé (PETÉ, Mbolo Birane, Guédé Village, Fanaye et Boké Dialloubé)						
Total						

CHAPITRE 2 : PLAN D'ACTION PRIORITAIRE POUR L'ACCES UNIVERSEL A DES SERVICES CONTINUS ET ADEQUATS D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT

Tableau 54 : Accès universel à des services continus et adéquats à l'hygiène et à l'assainissement

AXE STRATEGIQUE 2 : ACCES UNIVERSEL A DES SERVICES CONTINUS ET ADEQUATS A L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT	Coût total (en millions de FCFA)	PERIODE INDICATIVE DE MISE EN OEUVRE				
		AN 1	AN2	AN3	AN4	AN5
Résultat stratégique 2 : Tous les habitants de chaque commune ont, en tout lieu, à tout moment, un accès à des services adaptés d'assainissement de gestion des eaux usées et des excréta en toute sécurité.						
Résultat 2.1: L'accès à l'assainissement familial et les bonnes pratiques d'hygiène sont améliorés						
2.1.1. Fin de la défécation en plein air (installation de latrine dans tous les ménages et effectuer opération d'IEC)						
2.1.2. les ménages ont accès à des niveaux progressifs de services améliorés d'assainissement respectant la sécurité, l'intimité, l'accessibilité avec les dispositifs de lavage des mains						
2.1.3. la gestion des eaux usées est assurée dans les ménages						
2.1.4. Tous les ménages observent les bonnes pratiques en matière d'hygiène						
2.1.5. les opérateurs privés de chaque commune sont engagés dans la mise à disposition des matériels pour la construction des ouvrages d'assainissement au niveau familial.						
2.1.6. La gestion des déchets solides domestiques est assurée						

COMMUNE	SECTEUR	ACTIONS	Coût (en Milliers FCFA)	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5
			414 300	0	3 000	0	9 000	76 500
MERY	Assainissement	Construire 1086 latrines modernes	325 800					
	Assainissement/cadre de vie	Construire des latrines et réhabiliter 3 cases de santé {Thiocka, Abdallah, fondé Elimane}	4 500					4 500
	Assainissement/cadre de vie	Acquérir 100 bacs à ordure {Mery}	3 000		3 000			
	Assainissement	Aménager des décharges des ordures ménagères {Méridi, Dioudé et Thioubalel}	9 000				9 000	
	Assainissement/cadre de vie	Alignement des gros villages {Méridi, Dioudé et Thioubalel }	PM					
	Assainissement/cadre de vie	Procéder au lotissement de terrains à usage d'habitation {Méridi, Dioudé et Thioubalel }	PM					
	Assainissement/cadre de vie	Construire des latrines publiques modernes {Mery }	72 000					72 000
BOKE DIALLOUBE	SECTEUR	ACTIONS	41 500	1 000	7 500	4 000	1 000	9 000
	Hygiène	Mettre en place un Système de gestion des déchets biomédicaux { Wassataké et Diongui }	6 000			3 000		3 000
	Hygiène	Acquérir 1000 bacs à ordure { Boke Dialloubé }	1 500		1 500			
	Hygiène	Installer 3 GIE CETOM { Boké Dialloubé, Saldé et Gaye Kadar }	10 000		5 000			5 000
	Assainissement/cadre de vie	Construire 19 latrines à 4 boîtes { Boke Dialloubé }	19 000					
	Hygiène	Subventionner 500 blocs d'hygiène avec le sani marché {Boké }	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

		Dialloubé}						
FANAYE	SECTEUR	ACTIONS	328 500	62 500	5 000	5 000	55 000	50 000
	Hygiène	Mettre en place un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères {Fanaye}	1 000					
	Assainissement	Améliorer la couverture en latrines {COMMUNE DE FANAYE [territoire communal]}	20 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
	Assainissement	Mise en place d'un système de collecte et de traitement des eaux usée {Fanaye & environs}	100 000				50 000	50 000
	Assainissement	Mettre en place 3 GIE CETOM {Fanaye}	7 500	7 500				
	Assainissement	Aménager un déversoir des eaux pluviales vers le fleuve {Thiangaye}	50 000	50 000				
	Assainissement	Créer un collecteur des eaux pluviales venant du Diéri {Fanaye-Dimath-Diagnoum}	150 000					
PODOR	SECTEUR	ACTIONS	896 000	4 000	20 000	4 000	34 000	834 000
	Assainissement	Curer et étendre le canal d'évacuation des eaux de pluie {Thioffy et Souima}	800 000					800 000
	Assainissement	Acquérir deux(2) camions vidangeurs {Podor}	60 000				30 000	30 000
	Assainissement	Aménager la berge du fleuve {Commune de Podor [Berge] }	15 000		15 000			
	Hygiène	Construire 10 latrines à 4 boxes {Commune de Podor [Ecole Elimane CEM 2, école Elimane Baba Dickel, Elimane Racine Sy, case des tout-petits et Maternelle 2)] }	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	Hygiène	Construire une latrine à 4 boxes pour la mosquée de Mbodjiéne { Commune de Podor [Mbodjiéne] }	1 000		1 000			
PÉTÉ	SECTEUR	ACTIONS	15 000	5 000	5 000	5 000	0	0

	Hygiène	Promouvoir les latrines modernes {COMMUNE DE PÉTÉ}	15 000	5 000	5 000	5 000	0	0
NDIAYENN E PENDAO	SECTEUR	ACTIONS	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	Hygiène	Promouvoir l'accès aux blocs d'hygiènes dans les villages {Ndiayenne Pendao}	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
MADINA DIATHBE	SECTEUR	ACTIONS	106 000	13 200	30 700	30 700	18 200	13 200
	Hydraulique	Construire de mini forages {Ringane sirénabé, hameau Wendou Bouki, Thiengologne et Lanarou }	36 000	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
	Hydraulique	Augmenter la capacité des forages { Madina Ndiathbé et Aram }	25 000		12 500	12 500		
	Hydraulique	Réaliser des Adduction d'eau {Bilwily}	30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
	assainissement et cadre de vie	Acquérir un camion de vidange {Madina Diathbe}	15 000		5 000	5 000	5 000	
GALOYA	SECTEUR	ACTIONS	96 000	16 200	21 200	21 200	21 200	16 200
	assainissement et cadre de vie	Acquérir un camion de vidange {Galoya}	15 000		5 000	5 000	5 000	
	assainissement et cadre de vie	Mettre en place d'un système d'assainissement {Galoya}	45 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
	assainissement et cadre de vie	Construire des toilettes modernes {Galoya}}	36 000	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
GAMADJI SARE	SECTEUR	ACTIONS	32 200 000	40 000	10 040 000	10 040 000	6 040 000	6 040 000
	assainissement et cadre de vie	Mettre en place un système d'assainissement collectif Gamadji Saré	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
	Assainissement	Réaliser 500 latrines {Gamadji Saré }	30 000 000		9 000 000	9 000 000	6 000 000	6 000 000
	Assainissement	Installer un système d'assainissement des eaux usées et pluviales {Gamadji Saré }	2 000 000		1 000 000	1 000 000		
MBOUMBA	SECTEUR	ACTIONS	35 500	8 500	7 500	7 500	6 000	6 000

	assainissement et cadre de vie	Construire d'un centre de tri des ordures ménagères {Mboumba}	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	assainissement et cadre de vie	Construire d'un centre principal de valorisation des déchets {Mboumba}	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
	assainissement et cadre de vie	Acquérir des équipements pour les 2 GIE {Mboumba}}	3 000	1 000	1 000	1 000		
	assainissement et cadre de vie	Mettre en place un sanimarché pour les latrines adaptées {Mboumba}	2 500	1 500	500	500		
	assainissement et cadre de vie	Reboiser les artères principales {Mboumba}	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
NDIOUM	SECTEUR	ACTIONS						
	Assainissement	Mettre en œuvre le projet GOM {Ndoum}	PM	PM				
	Assainissement	Renforcer le réseau d'assainissement {Ndoum}	PM					
DODEL	SECTEUR	ACTIONS	524 000 000	20 000 000	142 000 000	62 000 000	100 000 000	200 000 000
	Hygiène/Hydraulique	Doter 6 écoles élémentaires de l'eau potable, latrines et mur de clôture {Mborobé, Sinthiou Ifra, Poury, Gourel Malickel, Djinthiou, Toki, }	100 000 000	20 000 000	30 000 000	50 000 000		
	Hygiène et qualité de vie	Construire 8 toilettes séparées munies de rampes d'accès dans les 8 postes {Dodel, Thialaga, Touldé Gallé, Diamal, Pathé Gallo, Sinthiou Dangdé, Dara Alaybé et Marda }	24 000 000		12 000 000	12 000 000		
	assainissement et cadre de vie	Acquérir 2 camions vidangeurs {Dodel }	200 000 000		100 000 000		100 000 000	
	Assainissement	Aménager une décharge d'eaux usées {Dodel}	200 000 000					200 000 000
GOLLERE	SECTEUR	ACTIONS	23 000 000	8 000 000	0	0	15 000 000	0
	Assainissement	Créer un réseau d'évacuation des eaux pluviales						
	Assainissement	Créer d'un réseau d'évacuation des eaux Usées						

	Assainissement	Acquérir d'un camion vidangeur {	15 000 000				15 000 000	
	Hygiène	Créer un système de collectes d'évacuation et de traitement des déchets solides	8 000 000	8 000 000				
MBOLO BIRANE	SECTEUR	ACTIONS	PM	PM	PM	PM	PM	PM
	Assainissement	Mettre en place un système d'évacuation des eaux usées et pluviales {Mbolo Birane}	PM					
NIANDANE	SECTEUR	ACTIONS	307 500	47 500	142 500	102 500	7 500	7 500
	Assainissement	Mettre en place de 500 latrines domestiques {Niandane}	37 500	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
	Assainissement	Mettre en place d'un système d'évacuation des eaux pluviales {Niandane}	200 000	5 000	100 000	95 000		
	Assainissement	Mettre en place d'un système de gestion des ordures ménagères {Niandane}	70 000	35 000	35 000			
AERE LAO	SECTEUR	ACTIONS	600 000	250 000	250 000	50 000	0	50 000
	Assainissement	Acheter un camion vidangeur des fosses septiques {Aére Lao}	100 000			50 000		50 000
	assainissement et cadre de vie	Drainer les eaux pluviales avec des bassins de rétention {Commune Aére Lao}	500 000	250 000	250 000			
BODE LAO	SECTEUR	ACTIONS	830 000	315 000	300 000	215 000	0	0
	assainissement	Acheter un nouveau camion de vidange des fosses septiques {Bode Lao}	30 000	15 000		15 000		
	Assainissement	Mettre en place d'un système de gestion des eaux pluviales {Bode Lao}	800 000	300 000	300 000	200 000		
DEMETTE	SECTEUR	ACTIONS	140 000	30 000	20 000	90 000	0	0
	Assainissement	Acquérir d'un camion-citerne de vidange des fosses septiques {Demette}	25 000			25 000		

	Assainissement	Subventionner 700 latrines domestiques à travers le Sani- marché {Demette}	70 000	30 000	20 000	20 000		
	Assainissement	Acquérir d'un camion hydraucureur {Demette}	15 000			15 000		
	Assainissement	Mettre en œuvre d'une station de traitement des boues de vidange {Boynguel}	30 000			30 000		
GUEDE CHANTIER	SECTEUR	ACTIONS	205 500 000	5 500 000	12 000 000	152 500 000	35 000 000	500 000
	Assainissement	Acquérir d' un camion hydrocureur {Guède Chantier}	15 000 000			15 000 000		
	Assainissement	Construire une station de traitement des boues de vidange {Guède Chantier}	60 000 000			30 000 000	30 000 000	
	Assainissement	Former en gestion administrative et financière l'équipe de collecte et de gestion des déchets {Guède Chantier}	1 500 000	500 000		500 000		500 000
	Assainissement	Acquérir 3 bacs à ordures publiques {Guède Chantier}	14 000 000		7 000 000	7 000 000		
	Assainissement	Ouvrir le canal en dalles de protection avec des point d'usage domestique {Guède Chantier}	15 000 000			10 000 000	5 000 000	
	Assainissement	Mettre en place un système de tri et de valorisation des déchets {Guède Chantier}	10 000 000	5 000 000	5 000 000			
	Assainissement	Acquérir une tractopelle pour des travaux de nettoyage et de désencombrement {Guède Chantier}	90 000 000			90 000 000		
Total général			788 520 300	34 294 900	164 854 400	225 076 900	156 193 900	207 604 400

Résultat 2.2. L'accès à l'hygiène et à l'assainissement dans les lieux public à haute fréquentation (établissements scolaires, de santé, gares et marchés) est assuré						
2.2.1. L'accès à l'hygiène et à l'assainissement est assuré dans les centres de santé (83 établissements de santé tableau).	886 274 000	177	177	177	177	177
2.2.2. l'accès à l'hygiène et à l'assainissement est assuré dans les établissements scolaires [construction de latrines adaptées] (Tableau n°38 : liste des établissements scolaires qui ne disposent pas de toilettes)	264 000 000					
2.2.3. l'accès à l'hygiène et à l'assainissement est assuré dans les lieux publics (gares, marchés, de culte).						
Total						

Tableau 55 : Les établissements scolaires à raccorder aux réseaux d'eau le plus proche

Questionnaire	IEFs	Commune	Zonage	Q8-2. Nom de l'établissement scolaire	Disponibilité de l'eau (Oui, Non)	Distance au réseau d'eau le plus proche	RESEAU D'EAU PLUS PROCHE
n°73	PODOR	DEMETTE	Goudron	EE DEMETTE 2	NON	1 Km	
n°75	PODOR	DODEL	Diéri	EE BARADY	NON	4 Km	GADATY
n°76	PODOR	DODEL	Diéri	EE BELLY KARADJI	NON	7 Km	THIALAGA
n°78	PODOR	DODEL	Diéri	EE BINGUEL EDY	NON	7 Km	TOULDE GALLE
n°79	PODOR	DODEL	Diéri	EE BINGUEL WALALNABE	NON	10 Km	THILAGA
n°80	PODOR	DODEL	Goudron	EE BOOGA	NON	2 Km	DEMETTE
n°86	PODOR	DODEL	Goudron	EE DIOBE EDY	NON	1 Km	
n°89	PODOR	DODEL	Walo	EE DJINTHIOU	NON	1 Km	
n°99	PODOR	DODEL	Diéri	EE LOURENE	NON	7 Km	THILAGA
n°107	PODOR	DODEL	Diéri	EE PETE WOURO DIAGA	NON	10 Km	AGUI BALY
n°108	PODOR	DODEL	Goudron	EE POURY	NON	2 Km	BELY THIOYE
n°109	PODOR	DODEL	Walo	EE REERDE	NON		Nécessite un mini Forage
n°111	PODOR	DODEL	Walo	EE SENO DIOWOL	NON	3 Km	DEMETTE
n°116	PODOR	DODEL	Diéri	EE TOKKI	NON	10 Km	DODEL
n°119	PODOR	DODEL	Goudron	EE TOULEL KEDELE	NON	2 Km	DARA HALAYBE
n°120	PODOR	DODEL	Diéri	EE WALE WALE	NON	15 Km	DODEL
n°123	PODOR	DODEL	Goudron	EE WOWA	NON	3 Km	COPE MANGAYE
n°132	PODOR	GUEDE VILLAGE	Diéri	EE DIARNO MEREIZICK	NON		
n°134	PODOR	GUEDE VILLAGE	Goudron	EE DIOUNDOU	NON	1 Km	
n°142	PODOR	GUEDE VILLAGE	Goudron	EE GOUREL GUIA 4	NON	1 Km	
n°143	PODOR	GUEDE VILLAGE	Goudron	EE GUEDE DIERY	NON	1 Km	
n°146	PODOR	GUEDE VILLAGE	Walo	EE GUEDE WOURO	NON	2 Km	MBOYO
n°149	PODOR	GUEDE VILLAGE	Diéri	EE KODIOLEL	NON	1Km	
n°154	PODOR	GUEDE VILLAGE	Diéri	EE LOUMBI LAWBE	NON	1Km	
n°165	PODOR	GUEDE VILLAGE	Walo	EE PALLE KELLE	NON	5 Km	MBOYO

n°174	PODOR	GAMADJI SARE	Diéri	EE ABA	NON	1 Km	
n°184	PODOR	GAMADJI SARE	Diéri	EE DIARRA DIERI	NON	4Km	NDIOUM
n°187	PODOR	GAMADJI SARE	Goudron	EE KAHÉL	NON	6 KM	NDIOUM
n°188	PODOR	GAMADJI SARE	Goudron	EE KAHÉL NGADIACK	NON	2 Km	NDIOUM
n°192	PODOR	GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL KELLELY	NON	1 Km	
n°193	PODOR	GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL KOBÁ	NON	5 Km	NAMARDE
n°194	PODOR	GAMADJI SARE	Diéri	EE LOUMBOL THILLE	NON	1 KM	
n°195	PODOR	GAMADJI SARE	Diéri	EE MADINA GAMADJI	NON	1 KM	
n°196	PODOR	GAMADJI SARE	Diéri	EE MBELOGNE	NON	1 KM	
n°197	PODOR	GAMADJI SARE	Diéri	EE MBIDA	NON	1 KM	
n°206	PODOR	GAMADJI SARE	Walo	EE TOUFNDE BALLI	NON	5 KM	NDIOUM WALO
n°215	PODOR	FANAYE	Walo	EE DARA SALAM	NON	1 Km	
n°216	PODOR	FANAYE	Walo	EE DEGUEMBERE	NON	1 Km	
n°218	PODOR	FANAYE	Diéri	EE DIALLY	NON	5 Km	NILA
n°230	PODOR	FANAYE	Diéri	EE FETO LAOBE	NON	1 Km	
n°234	PODOR	FANAYE	Diéri	EE LODE	NON	1 Km	
n°235	PODOR	FANAYE	Goudron	EE LOUGUERE GOLOMBE	NON	4 Km	THIANGAYE
n°239	PODOR	FANAYE	Diéri	EE NIOURKALI	NON	7 Km	DIMATTE
n°241	PODOR	FANAYE	Diéri	EE SOUSSANE	NON	6 Km	BELEL BOGAL
n°251	PODOR	NDIAYENE PENDAO	Walo	EE BAKHAO	NON	1 Km	
n°252	PODOR	NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE BELLY GONADY	NON	1 Km	
n°271	PODOR	NDIAYENE PENDAO	Walo	EE NIAGORGO	NON	6 Km	LOBOUDOU DOUE
n°273	PODOR	NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE PATOUKONE	NON	7 Km	PETEL
n°274	PODOR	NDIAYENE PENDAO	Diéri	EE SENOBOWAL	NON	1 Km	
n°326	PETE	Mbolo Birane	Diéri	BELEL	NON	5 Km	THILOUKI
n°328	PETE	Boké Dialloubè	Diéri	BELEL THIEDO	NON	1 Km	
n°329	PETE	Doumga Lao	Diéri	BEMBA AWGALI	NON	16 Km	THIEWEL
n°330	PETE	Mbolo Birane	Diéri	BILLE	NON	1 Km	
n°333	PETE	Doumga Lao	Diéri	BOBORI	NON	16 Km	AERE LAO
n°341	PETE	Doumga Lao	Diéri	BOULBOGNE	NON	15 Km	SIWALDE

n°342	PETE	MBOLO BIRANE	Diéri	BOKE YALALBE	NON	1 Km	
n°344	PETE	Doumga Lao	Walo	BOKI 2	NON	1 Km	
n°352	PETE	MBOLO BIRANE	Goudron	DIAM BOURI	NON	1 Km	
n°354	PETE	Boké Dialloubè	Diéri	DIARAL	NON	4 Km	YAWALDE SINTHIOU
n°356	PETE	BODE LAO	Walo	DIARNGUEL WALO	NON	8 Km	Nécessite un mini Forage
n°357	PETE	Doumga Lao	Walo	DIAYNGA SOUBALO	NON	1 Km	
n°359	PETE	Doumga Lao	Diéri	DIOUBA	NON	15 Km	AERE LAO
n°362	PETE	Doumga Lao	Diéri	Diouth (Diouté Mélé)	NON	1 Km	
n°368	PETE	Méry	Walo	FONDE ALI	NON	1 Km	
n°380	PETE	Doumga Lao	Diéri	GUENTOU	NON	8 Km	YARE LAO
n°383	PETE	MADINA NDIATHBE	Walo	HOTHIERE	NON		Nécessite un mini Forage
n°386	PETE	Boké Dialloubè	Diéri	KARAWOYNDOU DIALLOUBE	NON	1 Km	
n°403	PETE	Doumga Lao	Diéri	MAHAM	NON	1 Km	
n°409	PETE	Méry	Walo	MBOUMBA SOUBALO	NON		MINI FORAGE
n°415	PETE	Mbolo Birane	Walo	OLOL	NON		Nécessite un mini Forage
n°418	PETE	Boké Dialloubè	Diéri	OURO MODY	NON	7 Km	
n°421	PETE	Doumga Lao	Diéri	PETEL AWGALY	NON	18 Km	AERE LAO
n°424	PETE	Doumga Lao	Walo	SAMBA GOULO	NON	1 Km	
n°427	PETE	Doumga Lao	Diéri	SINTHIANE MABOUBE	NON	1 Km	
n°434	PETE	Boké Dialloubè	Diéri	THIALAMBOL	NON		
n°435	PETE	Doumga Lao	Walo	THIASKI WANDE	NON	1 Km	
n°436	PETE	Boké Dialloubè	Diéri	THIELBY	NON	1 Km	
n°447	PETE	Doumga Lao	Diéri	TOURGUENOL	NON	1 Km	
n°451	PETE	Doumga Lao	Walo	WANDE	NON	1 Km	
n°453	PETE	MADINA NDIATHBE	Diéri	WAWAO	NON		REALISER UN MINI FORAGE
n°458	PETE	Doumga Lao	Diéri	WOURO BELLOU	NON	1 Km	
n°461	PETE	Boké Dialloubè	Diéri	YAWALDE SINTHIOU	NON	1 Km	
n°462	PETE	Boké Dialloubè	Diéri	YAWALDE YIRLABE	NON	1Km	
n°465	PETE	Méry	Goudron	EFA Méry	NON	1 km	

CHAPITRE 3 : PLAN D'ACTION PRIORITAIRE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Tableau 56 : Renforcement des capacités de la participation citoyenne

AXE STRATEGIQUE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	Coût total (en millier de FCFA)	PERIODE INDICATIVE DE MISE EN OEUVRE				
		AN 1	AN2	AN3	AN4	AN5
Résultat stratégique 3 : Les populations connaissent leurs droits et assument leurs devoirs dans l'exécution des services AEPHA						
Résultat 3.1. La participation des populations et leurs représentations au processus de changement en AEPHA est promue						
3.1.1. les populations connaissent leurs droits et devoirs en matière d'AEPHA (effectuer des opérations d'IEC)						
3.1.2. les populations assument leurs devoirs de citoyen (autoréalisation en assainissement, contribution aux services d'eau et d'assainissement) (effectuer des opérations d'IEC)						
3.1.3. les leaders locaux (autorités coutumières et religieuses, leaders d'opinion, la diaspora) contribuent, prennent et tiennent des engagements spécifiques pour la mise en oeuvre du plan stratégique (effectuer des opérations d'IEC)						
Résultat 3.2. : Le contrôle citoyen de la fourniture des services AEPHA est exercé par les populations et leurs représentants.						
3.2.1. Les OSC sont outillés pour la promotion de la citoyenneté dans l'AEPHA (Formation)						
3.2.2. Les citoyens (populations, OSC, leaders locaux) veillent au respect des engagements des acteurs de la fourniture des services AEPHA (Formation)						
3.2.3. Les OSC, les leaders locaux veillent à l'équité, la transparence et la prise en compte des préoccupations des populations et le respect des engagements des parties						

impliquées (Formation)						
Total						

QUATRIEME PARTIE :

**PLAN DE SUIVI ET DE L'ÉVALUATION DE LA MISE
EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE
L'ACCÈS À L'EAU, À L'HYGIÈNE ET À
L'ASSAINISSEMENT DU DEPARTEMENT DE PODOR**

CHAPITRE I : CLARIFICATION SUR LE SUIVI ET L’EVALUATION

Le Système de Suivi-Évaluation est un ensemble intégré qui englobe les processus de planification, de collecte systématique de données, d’analyse, d’exploitation, de synthèse et de circulation de l’information, et qui prévoit les moyens et les compétences nécessaires pour mettre en œuvre le système en vue d’améliorer la base de prise de décision dans le cadre de la gestion et la mise en œuvre du projet ou de la capitalisation de ses expériences.

Le S&E d’exécution n’a lieu qu’en cours d’exécution, il compare les réalisations physiques et financières effectives par rapport aux prévisions inscrites dans le plan annuel. Les difficultés rencontrées sont identifiées ainsi que les solutions à apporter au cours de l’année. L’analyse porte sur l’effectivité de la mise en œuvre et l’efficacité, à moindre coût et dans les délais prévus.

La réussite de l’exécution du plan repose non seulement sur une bonne stratégie de mise en œuvre adaptée au contexte de chaque commune mais aussi sur un mécanisme fiable ainsi que la prise en compte des risques et de certaines hypothèses qui peuvent compromettre la dynamique.

1.1. Distinction entre évaluation et suivi

1.1.1. Le suivi

Le suivi est la collecte, l’analyse et l’utilisation systématiques des informations/données pour soutenir la gestion du projet et les prises de décisions. Le suivi cherche à savoir quel est le degré d’exécution des inputs et programme de travail ou d’atteinte ou des résultats attendus ; au cas contraire faire prendre les actions correctives à temps. Le suivi donne aux parties prenantes du projet les informations dont ils ont besoin pour :

- Suivre les affectations et utilisations des ressources (physiques, matérielles et financières)
- Evaluer les réalisations obtenues en matière de produits et services en mesurer l’atteinte des objectifs initiaux ;
- Détecter les déviations durant la mise en œuvre ;
- Faciliter la prise de décision de continuation du projet (changements techniques, réallocation de fonds, et/ou ajustement des objectifs du programme).

Les activités de suivi comprennent entre autres :

- a) La centralisation des rapports périodiques préparés par les partenaires et le rapportage sur leur progrès ;
- b) L’organisation de mission de terrain pour vérifier les conditions de mise en œuvre et de visu vérifier le progrès ;
- c) L’organisation d’enquêtes spécifiques (formelle ou interviews) ;

- d) Mise à jour régulière des rapports pour les superviseurs et parties prenantes ;
- e) Résumé (tableaux de bord ou autres) pour les décideurs ;
- f) Analyses rapides comme le SWOT et analyse de risques.

Le suivi interne : assuré par l'équipe du projet, il vise la rédaction des rapports réguliers et l'analyse des données et informations (qualitatives et quantitatives) permanentes, sur le projet afin de vérifier s'il s'exécute comme prévu, s'il n'y a pas de retards ou contraintes à éliminer d'urgence.

Le suivi externe : assuré par une unité ou organisation indépendante, extérieure au projet (organisme de tutelle, de financement ou d'exécution...).

Le suivi technique : concerne l'exécution du projet et le suivi des indicateurs de réalisation. Il porte sur :

- Le degré d'avancement des activités et des résultats obtenus par rapport au calendrier et aux indicateurs prévus ;
- L'identification et l'appréciation des facteurs affectant l'avancement des activités ;
- L'identification des mesures à prendre pour éliminer ou minimiser les problèmes qui entravent l'exécution des activités, des personnes qui doivent les exécuter et du calendrier de leur mise en œuvre.

Le Suivi financier il permet :

- D'assurer la conformité des réalisations en fonction des coûts et budgets alloués ;
- De veiller à la cohérence des décaissements par rapport à l'avancement des activités ;
- D'établir des critères d'efficacité du projet à l'aide de ratios de charges récurrentes ou de ratios de performance financière ;
- De suivre l'ensemble des paiements et contributions financières pour les projets (les apports des bénéficiaires, les déblocages de fonds, les paiements des sous-traitants ainsi que la tenue d'une comptabilité par les coordonnateurs de projets.)

Le suivi administratif : il permet :

- De suivre la gestion des conventions de financement entre le projet et les agences locales d'exécution, tant sur le respect des procédures que sur l'utilisation des fonds ;
- De gérer les contrats avec les sous-traitants, depuis la passation de marchés (consultation ou appel d'offres) jusqu'à la clôture du contrat.

Le suivi physique permet de suivre les activités. Il portera sur l'état d'avancement des différentes activités du projet/programme en relation avec ce qui a été planifié. Trois indicateurs agrégés seront utilisés pour le suivi d'exécution du projet ainsi que ses composantes :

- Le taux de réalisation (quantité et qualité) ;
- Le taux de décaissement des fonds ;
- Le processus.

Pour chaque composante de projets, les données requises pour le suivi d'exécution sont entre autres :

- **Au niveau de résultats opérationnels ou extrants** : les réalisations physiques (quantités physiques spécifiques à chaque type d'activité et qualité des réalisations) ;
- **Au niveau des intrants (ressources requises)** : les coûts par catégorie de dépenses et les sources de financement, les quantités de ressources requises notamment les ressources humaines et matérielles ;
- **au niveau du processus** : il s'agira d'évaluer les structures impliquées, la représentativité des groupes associés à la programmation, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation, les marchés passés avec les exécutants (montant, délai, résiliation, type de bénéficiaire), la durée et les retards dans la mise en œuvre, les difficultés rencontrées et les mesures correctives apportées (capacité de gestion des problèmes rencontrés) et enfin les facteurs explicatifs des écarts entre la planification et les réalisations.

1.1.2. L'évaluation

L'évaluation : procédé récapitulatif, une opération ponctuelle qui tente de déterminer aussi systématiquement que possible la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des activités par rapport aux objectifs prédéfinis et à l'allocation des ressources.

C'est l'analyse critique de la conception, de l'exécution, des résultats et de l'efficacité effective ou potentielle, en tant que moyen d'atteindre l'objectif visé.

L'évaluation formative : elle est menée durant la mise en œuvre d'un projet/programme pour améliorer les performances et vérifier la conformité.

L'évaluation récapitulative : elle est réalisée au terme de la mise en œuvre pour mesurer l'efficacité et l'impact du projet/programme.

L'évaluation à mi-parcours : qui est une évaluation formative conduite au milieu de la phase de mise en œuvre. Tout projet/programme dont la durée dépasse 24 mois (2 ans) doit faire l'objet d'une analyse, d'une évaluation ou d'un examen à mi-parcours. En général, il n'est pas nécessaire de faire appel à un évaluateur indépendant ou externe pour ce type d'évaluation, à moins que des besoins spécifiques ne l'exigent.

L'évaluation participative se réfère à la participation active des personnes et des institutions concernées (bénéficiaires et autres acteurs) dans un exercice de réflexion et d'évaluation.

L'évaluation biannuelle est une évaluation réalisée tous les deux ans afin de relever les performances et les résultats du projet par rapport à la situation de référence.

L'évaluation finale : qui est une évaluation récapitulative (et souvent externe) menée au terme de la mise en œuvre pour évaluer la mesure dans laquelle les objectifs prévus du projet/programme ont été atteints. Tout projet/programme devrait faire l'objet d'une évaluation finale, interne ou externe.

L'évaluation ex-post : qui est effectuée quelque temps après la mise en œuvre pour évaluer l'impact et la durabilité à long terme du projet/programme

Évaluation d'impact : cherche à mesurer ou à appréhender la portée des actions sur le terrain, ainsi que les modifications et les effets induits par ces actions. Il comporte l'établissement de la situation de référence, les évaluations, les enquêtes et les études périodiques ou ponctuelles approfondies.

Un indicateur objectivement vérifiable est un paramètre quantifié et borné dans le temps, qui permet d'apprécier dans quelle mesure les actions menées se rapprochent ou s'écartent de l'objectif fixé dans les délais prévus.

2.1. Les résultats

Gestion axée sur les résultats (GAR) : la gestion par laquelle on se fixe des résultats et met en œuvre des actions permettant d'atteindre ces résultats

Résultats de développement : résultats allant dans le sens d'améliorer qualitativement, quantitativement et significativement une situation socio-économique.

Résultats à long terme ou impact : Ce sont des résultats positifs ou négatifs qui vont au-delà des objectifs de développement et qui change durablement une situation socio-économique.

Chaîne des résultats : Le processus par lequel les apports du projet produisent des extrants ; ensuite l'ensemble de ces extrants donnant les résultats intermédiaires qui par la suite permettent d'atteindre les objectifs de développement et avoir des impacts.

2.2. Stratégie de mise en œuvre

La stratégie de la mise en œuvre du plan propose des activités d'implantation et des étapes d'opérationnalisation de chacun des axes stratégiques.

2.2.1. Les activités d'implantation

1. Appropriation du plan stratégique par les acteurs communaux.

Elle devra partir du principe que l'approche service et l'approche fondée sur les droits humains constituent les bases d'actions inhérentes à la mise en œuvre du plan stratégique. De ce fait l'élaboration du plan d'actions périodiques et des plans de travail annuel et du budget visera, au niveau de chaque axe stratégique,

à proposer des activités permettant de consolider et d'assurer l'évolution durable des acquis en termes de service.

2. **Elaboration d'un support de communication sur le plan stratégique** (note synthétique);
3. **Marketing du plan stratégique auprès des acteurs stratégiques** (forces vives locales, autorités coutumières, diaspora, autorités nationales, partenaires techniques et financiers potentiels) ;
4. **Identification et valorisation des opportunités concrètes existantes de financement et d'appui technique pour l'exécution du plan d'actions du PDHA.**

2.2.2. Etapes à considérer dans la construction de la performance institutionnelle du Conseil départemental

L'objectif étant de passer d'une administration des services d'AEPHA à une véritable fourniture de service avec le Conseil départemental comme maître d'ouvrage. La démarche consiste d'ici à 2030 de procéder à :

1. **L'institutionnalisation de l'action publique départementale** en prenant les textes réglementaires et en formalisant les relations contractuelles avec les autres acteurs pour améliorer l'environnement institutionnel ;
2. **La structuration de l'administration départementale** pour assurer une gestion axée sur les résultats ;
3. **La mise en place d'instance de concertation, d'apprentissage et de reddition des comptes au niveau départemental ;**
4. **La contractualisation avec tous les opérateurs de services au niveau départemental et régional ;**
5. **L'adoption de modèles efficaces de gestion des services d'AEPHA ;**
6. **La maîtrise et l'application des clauses contractuelles par l'autorité départementale, les OSC et les opérateurs de services ;**

Tout au long du processus, l'autorité départementale devra entrer en permanence dans un processus négociation avec la multitude des acteurs afin de renforcer sa légitimité et son leadership.

2.2.3. Etapes à considérer dans le développement des services AEP

La démarche consiste à privilégier les actions à gain rapide en termes d'accès aux services et de mobilisation des acteurs, tout en entrant dans un processus d'amélioration continue de la qualité du service.

Les étapes les plus importantes sont :

1. Mettre au niveau (réhabilitation et renouvellement) l'ensemble des ouvrages d'AEP d'ici à 2030 ;
2. Assurer l'accès de tous les centres de santé existants à au moins un service élémentaire d'ici à 2030 ;

3. Assurer l'accès de toutes les populations à un ouvrage homologué d'AEP d'ici à 2030 ;
4. Assurer l'accès de tous les établissements scolaires à au moins un service élémentaire d'ici à 2030 ;
5. Assurer l'accès de plus de la moitié de la population à au moins le service de base à d'ici à 2030 ;
6. Améliorer de la disponibilité de l'eau par la création et la mutualisation des centres de production d'eau à partir de 2025 ;
7. Assurer la qualité de l'eau potable à travers la protection de la ressource en eau au niveau local d'ici à 2030 ;

2.2.4. Etapes à considérer dans le développement des services d'assainissement liquide et l'hygiène

La démarche consiste à privilégier les actions à gain rapide en termes d'accès aux services et de mobilisation des acteurs, tout en entrant dans un processus d'amélioration continue de la qualité du service.

Les étapes sont :

1. éliminer les 52% de la DAL d'ici à 2030 ;
2. mettre à niveau (réhabilitation des latrines traditionnelles en latrines homologuées) des ouvrages d'assainissement liquide des ménages d'ici à 2030 ;
3. Assurer l'accès à au moins le service de base dans tous les établissements scolaires d'ici à 2030 ;
4. Assurer l'accès à au moins le service élémentaire d'hygiène et le traitement des déchets spéciaux dans tous les centres de santé d'ici à 2030 ;
5. organiser les différentes catégories d'opérateurs locaux de fourniture des services AEPHA d'ici à 2030 ;
6. assurer l'accès de tous et partout à un service élémentaire d'assainissement et d'hygiène d'ici à 2030 ;
7. assurer l'accès de tous et partout au service d'assainissement géré en toute sécurité et à au moins à un service l'hygiène élémentaire à l'horizon 2030 ;
8. Valoriser les sous-produits de l'assainissement liquide et les déchets solides domestiques à partir de 2030 ;
9. Faire la promotion des latrines homologuées pour les nouvelles réalisations.

Il importe que pour atteindre la cible ODD d'environ 100% de population ayant un service géré en toute sécurité, il faudrait que l'investissement soit orienté vers des technologies homologuées et la création de service (déstockage et traitement hygiénique de boues de vidange) qui permettent de faciliter l'accès à un service géré en toute sécurité.

En rappel, deux paramètres sont utilisés pour apprécier la qualité des services d'assainissement (normes OMS) :

- L'accessibilité physique à un ouvrage de confinement homologué, non partagé,
- L'accès à un service de déstockage hygiénique,

2.2.5. Etapes à considérer dans le renforcement de la participation citoyenne

La démarche est la suivante :

1. L'appropriation de l'approche service par l'autorité communale, les OSC et les opérateurs de services d'ici à 2026 ;
2. La promotion des droits et devoirs en AEPHA par les populations d'ici à 2026 ;
3. L'exercice du contrôle citoyen de la fourniture des services AEPA d'ici à 2026.

2.3. Rôles et responsabilités des acteurs

La responsabilité de la collecte des données sur le terrain incombe à l'équipe de projet. Chaque projet a désigné un chargé du suivi et évaluation à plein temps qui coordonne les activités S&E et veille à ce que les données collectées répondent aux besoins du projet et du programme. Le chargé du S&E est donc responsable de la conception et de la supervision des activités de terrain nécessaires, de la compilation et l'analyse des données, et enfin de la rédaction des rapports soumis au chargé de projet. Pour sa part, le chargé de projet est tenu de s'assurer de la qualité du travail de S&E, de valider les résultats des enquêtes et des rapports produits, et de fournir les données et rapports demandés. Le budget alloué au S&E est généralement limité à 5% et 10 % des coûts du programme.

Tableau 57 : Acteurs, Responsabilités, Rôles et Besoins en Information des Parties Prenantes

NIVEAU	ACTEURS / PARTIES PRENANTES	MISSIONS RÔLES / RESPONSABILITÉS	Besoin en information	OUTILS	PERIODE DE COLLECTE DES DONNEES	TYPE DE RAPPORT	DESTINATION DU RAPPORT
Département	CDP BPF SH IEF MCD Préfet PTF ONG	Coordination, suivi évaluation, Recherche de partenaires, Analyse de la qualité de l'eau, Formation, construction de latrines et blocs d'hygiènes, établissement de certificats médicaux certificats médicaux pour la vente des denrées alimentaires, Fiche synoptique à l'échelle communale, vulgarisation et plaidoyer	Analyse situationnelle, réalisations en cours et exécutées	Base de données, Feuille de route, Tableau de suivi des indicateurs, Fiches d'analyses	Tous les trimestres	Rapport administratif, technique et financier	Conseil Départemental, Autorités administratives, PTF
Commune	Mairie, SONAGED, SH, Relais communautaires, CDS, CODEC, ASC, GPF	collecte d'informations, suivi évaluation, remontés des informations et suggestions, correction, analyse de la qualité de l'eau, sensibilisation et formation, établissement de certificats médicaux pour la vente des denrées alimentaires	Analyse situationnelle, réalisations	Fiche projet Fiches de collecte, Fiche d'analyse	Mensuelle	Rapport administratif, Rapport technique et financier	Conseil Départemental
Localité / village	Chef de village Délégués de Quartiers, Comité forage, CGE, ASUFOR, Conducteurs de forages, Relais communautaires.	Suivi des stocks, entretien en maintenance des forages, élaboration des facture, recouvrement, sensibilisation	Niveau de réalisation des infrastructures Nombre de ménages et établissement ayant accès à l'eau, l'hygiène et Assainissement.	Fiche projet Fiches de collectes	Mensuelle	Fiche de collecte	Communes

CHAPITRE II : LES INDICATEURS POUR UN SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDHA

La performance idéale attendue dans la poursuite des ODD 6.1 et 6.2 est mesurée par les indicateurs centraux ci-après

Tableau 58 : Indicateurs de suivi

SOUS-SECTEUR	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
Cible	6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
Indicateurs principaux	1. Pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité.
	2. Pourcentage d'établissements de niveaux préscolaires, primaires et secondaires disposant d'un accès à l'eau en provenance d'une source améliorée dans l'enceinte de l'établissement.
	3. Pourcentage de centres de soins disposant dans leur enceinte d'un accès à de l'eau en provenance d'une source améliorée.
SOUS-SECTEUR	ASSAINISSEMENT ET GESTION DES USEES ET EXCRETAS
Cible	6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
Indicateurs principaux	2. Pourcentage de la population utilisant des services de l'assainissement gérés en toute sécurité, incluant des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon.
	3. Pourcentage d'établissements de niveaux préscolaires, primaires et secondaires disposant d'un accès à des toilettes améliorées dans l'enceinte de l'établissement, respectant les normes handi-sexo-spécifique et fonctionnelles.
	4. Pourcentage d'établissements de niveaux préscolaires, primaires et secondaires disposant d'un dispositif de lavage des mains avec du savon et de l'eau disponible.
	5. Pourcentage d'établissements de santé disposant dans leur enceinte d'un accès à des toilettes améliorées respectant les normes handi-sexo-spécifique et fonctionnelles.
	6. Pourcentage d'établissements de santé disposant dans leur enceinte d'un dispositif de lave mains avec du savon et de l'eau disponible.

Etabli par axe stratégique, chaque tableau de ce plan d'actions permet de cerner la période d'effectivité des résultats intermédiaires et des extrants afin de conférer l'atteinte du résultat stratégique rattaché à l'axe.

Le diagnostic des performances des services d'AEPHA a été fait sur la base des normes et critères qui sous-tendent désormais les ODD1 6.1 et 6.2, où l'appréciation de chaque service est opérée sur la base d'une nouvelle échelle d'évaluation élaborée à cet effet par le Joint monitoring program (JMP)².

La performance idéale attendue dans la poursuite des ODD 6.1 et 6.2 est mesurée par les indicateurs centraux déclinés dans le tableau ci-après.

Tableau 59 : Indicateurs de performance pour l'ODD 6

Sous-secteur	Cible	Indicateurs centraux
Approvisionnement en eau potable	6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérée en toute sécurité.
		Pourcentage d'établissements de niveaux préscolaires, primaires et secondaires disposant d'un accès à l'eau en provenance d'une source améliorée dans l'enceinte de l'établissement.
		Pourcentage de centres de soins disposant dans leur enceinte d'un accès à de l'eau en provenance d'une source améliorée.
Assainissement des eaux usées et excréta	6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Pourcentage de la population utilisant des services de l'assainissement géré en toute sécurité, incluant des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon.
		Pourcentage d'établissements de niveaux préscolaires, primaires et secondaires disposant d'un accès à des toilettes améliorées dans l'enceinte de l'établissement, respectant les normes handi-sexo-spécifique et fonctionnelles.
		Pourcentage d'établissements de niveaux préscolaires, primaires et secondaires disposant d'un dispositif de lave mains avec du savon et de l'eau disponible.
		Pourcentage de centres de soins disposant dans leur enceinte d'un accès à des toilettes améliorées respectant les normes handi-sexo-spécifique et fonctionnelles.
		Pourcentage de centres de soins disposant dans leur enceinte d'un dispositif de lave mains avec du savon et de l'eau disponible.

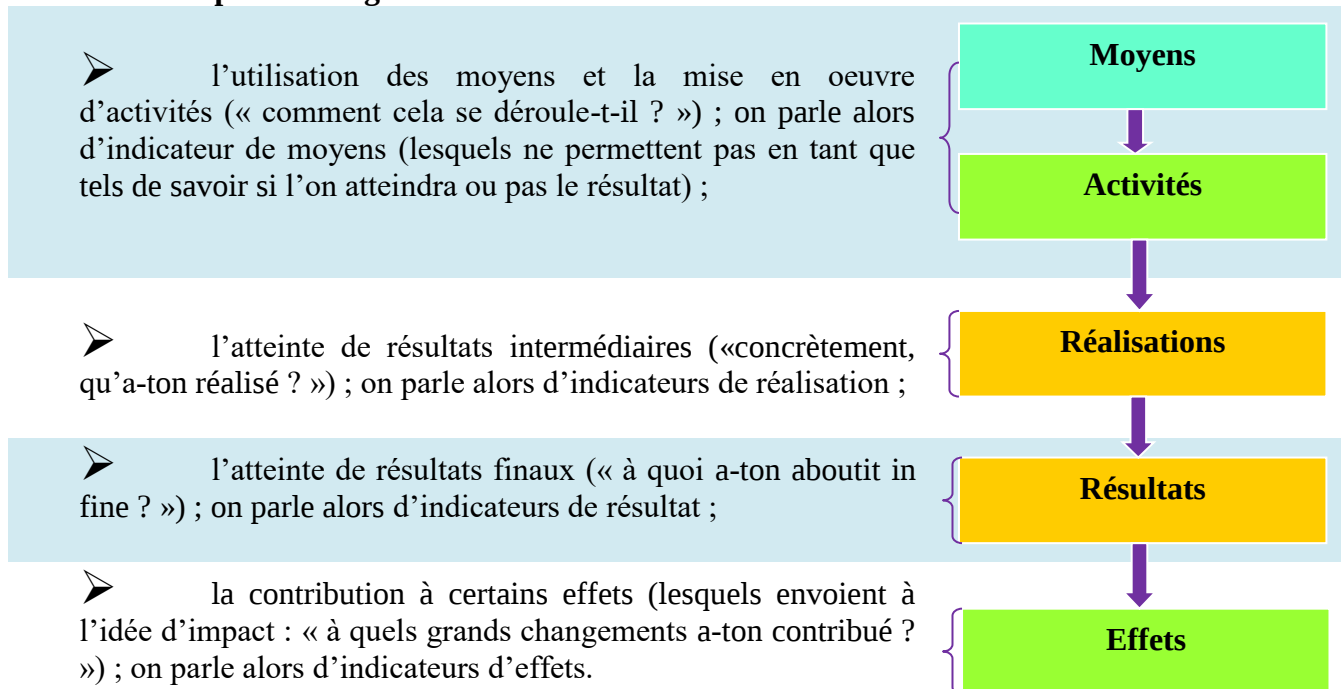
Source : JMP 2017-WASH dans l'agenda 2030 : Les nouveaux indicateurs mondiaux pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène. UNICEF – OMS

Tableau 60 : Exemples d'indicateurs complémentaires

COMPOSANTE	INDICATEURS DE BASE	EXEMPLES D'INDICATEURS COMPLEMENTAIRES			
		DISPONIBILITE	ACCESSIBILITE	ACCEPTABILITE	QUALITE
EAU DE BOISSON	Disponibilité et accessibilité accès à l'eau sur place Qualité point d'eau amélioré	➤ quantité d'eau suffisante ➤ continuité de l'approvisionnement en eau ➤ stockage de l'eau ➤ existence d'un autre moyen d'approvisionnement en eau nombre d'élèves et d'enseignants par point d'eau	➤ point d'eau dans l'établissement scolaire ➤ point d'eau accessible aux personnes à mobilité réduite ➤ point d'eau accessible aux jeunes enfants ➤ points d'eau à différents endroits (cantine, salles de classe, terrain de jeu) <i>possibilité de respecter l'éloignement physique</i>	➤ conception adaptée à la culture locale ➤ goût et aspect ➤ fontaines d'eau de boisson ➤ bouteilles ou verres individuels	<i>Application des critères qualité normalisés, (chlore résiduel, substances chimiques traitement de l'eau sur place)</i>
ASSAINISSEMENT	Disponibilité et accessibilité pour les filles et pour les garçons utilisabilité Qualité toilettes améliorées	➤ présence de toilettes pour les enseignants et le personnel ➤ nombre d'élèves par cabine de toilettes ➤ présence d'eau et de savon pour la gestion de l'hygiène menstruelle	➤ toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite ➤ toilettes accessibles aux jeunes enfants ➤ possibilité de respecter l'éloignement physique	➤ conception adaptée aux différents genres ➤ préservation de l'intimité des élèves qui ont leurs règles	➤ propreté et odeur ➤ gestion des boues fécales ➤ gestion des déchets solides
HYGIÈNE	Disponibilité d'installations de lavage des mains disposant d'eau et du savon	➤ présence d'installations réservées aux enseignants et au personnel ➤ nombre d'élèves par installation de lavage des mains ou par robinet ➤ installations suffisantes pour un lavage des mains fréquent ➤ exercices collectifs de lavage des mains ➤ approvisionnement en produits de nettoyage et de désinfection	➤ présence d'installations à différents endroits (toilettes, cantines, cuisines, salles de classe, terrains de jeux, salles du personnel, vestibules) ➤ installations accessibles aux personnes à mobilité réduite ➤ installations accessibles aux jeunes enfants ➤ possibilité de respecter l'éloignement physique	➤ conception adaptée à la culture locale ➤ modes d'emploi illustrés et mesures d'incitation	➤ activités de sensibilisation à l'hygiène à l'école ➤ lavage des mains aux moments essentiels ➤ nettoyage et désinfection quotidiens des surfaces ➤ nettoyage quotidien de l'environnement scolaire

CHAPITRE III : MECANISME DE SUIVI - EVALUATION DU PLAN D'ACTION

En fonction de l'objet du suivi-évaluation précédemment défini, un indicateur peut renseigner sur :



Le choix entre ces différents types d'indicateurs dépend de l'objet du suivi-évaluation et de ses ambitions (voir étape 1).

Tableau 61 : Tableau de bord de suivi-évaluation des réalisations

Objectifs et résultats attendus	Questions et résultats « intermédiaires »	Indicateurs
R 1 : Réalisation d'infrastructures (des infrastructures adéquates sont réalisées)	I. La réalisation des infrastructures se fait-elle, telle qu'on le souhaitait ?	
	Tous les ouvrages prévus sont réalisés (et les écarts par rapport au prévisionnel sont justifiés)	1) Etat d'avancement des réalisations dans le domaine hydraulique en nombre et en pourcentage 2) Etat d'avancement des réalisations pour l'assainissement en nombre et en pourcentage
	Les ouvrages sont réalisés dans le respect des règles de l'art	3) Proportion d'ouvrages qui respectent les cahiers des charges et les normes de réalisation
	II. Le niveau de service est-il amélioré ?	
	Les ouvrages réalisés assurent un accès à l'eau des localités qui n'atteignaient pas les normes jusqu'en 2024	4) Nombre de localité ayant accès à l'eau potable 5) Nombre d'habitant ayant accès à l'eau potable
R 2 : Gestion du service (la gestion du service d'eau est améliorée)	III. L'exploitation technique et financière du service public est-elle satisfaisante ?	
	L'exploitation technique est satisfaisante (entretien régulier des ouvrages par les comités de gestion de l'eau, intervention efficace rapide des techniciens en cas de besoin)	6) Nombre de panne par forage 7) Durée de chaque panne par forage
	L'exploitation financière est performante (recouvrement régulier des cotisations et contributions mensuelles, bonne gestion des fonds recouvrés)	8) Montant cumulé des cotisations et contributions recueilli par le comité de gestion 9) Montant des dépenses annuelles nécessaires pour l'entretien et la réhabilitation du forage
	IV. Le maître d'ouvrage supervise-t-il la mise en place du service public ? (pour qu'il soit conforme aux prévisions)	
	Les réalisations sont adéquates avec les choix politiques de la commune (implantation du forage, fixation du montant des cotisations, etc)	10) Implication de la commune dans la supervision des choix clés
	La transparence des marchés passés est garantie par la commune	11) Réalisation d'un compte rendu du dépouillement des offres au conseil communal
	La commune s'assure que les usagers comprennent les tenant et aboutissants du projet, pour ce qui les concerne	12) Participation d'un élu au moins à chaque réunion de sensibilisation dans chaque village
	V. Le maître d'ouvrage est-il le garant d'un service public de qualité ?	
	Un dispositif clair et exhaustif est établi pour la gestion du service et validé par le conseil municipal	13) Existence d'un document qui liste les différentes fonctions liées au service public, ainsi que les différents acteurs impliqués et qui précise la répartition des rôles et responsabilités 14) Existence d'un contrat entre la commune et chaque comité de gestion
	La qualité du service est contrôlée par la commune	15) Tenue de réunions de concertations régulières entre la Commission hydraulique et l'association des usagers
	La redevabilité du service auprès des usagers est garantie par la commune (la commune rend compte aux usagers à travers leurs	16) Organisation par la commune d'une réunion bilan annuel avec les usagers dans chaque village

	représentants)	
R 3 : Mobilisation sociale (les usagers adoptent des pratiques adaptées au service de l'eau)	VI. Les usagers s'approprient-ils le service ?	
	Tous les usagers cotisent à hauteur de ce qui a été convenu avec le comité de gestion	17) Taux de recouvrement mensuel

CHAPITRE IV : LES OUTILS DE SUIVI - EVALUATION DU PLAN D'ACTION

Tableau 62 : Tableau de bord de suivi évaluation

Fiche n° 1 : Fiche trimestrielle de suivi des indicateurs de réalisation du Projet XXX

N°	Indicateur	Situation de référence	Niveau de réalisation			Niveau de réalisation trimestrielle											
			Prévu	Réalisé	Taux d'exécution (%)	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4		
						Prévu	Réalisé	Taux d'exécution (%)	Prévu	Réalisé	Taux d'exécution (%)	Prévu	Réalisé	Taux d'exécution (%)	Prévu	Réalisé	Taux d'exécution (%)
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
...																	
x																	



Fiche n° 2: Cadre de suivi du rendement

Indicateurs de	Responsable	Objectif	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	Total	Sources de
----------------	-------------	----------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-------	------------

résultats			Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	%	vérification
OS1 : XXX																		
	R1 :																	
1.1	Activité ...																100%	Source 1 :
	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
1.2	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
	R2 :																	
2.1	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
2.2	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
	R3 :																	
3.1	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
3.2	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
OS2 : XXX																		
	R1 :																	
1.1	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
1.2	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
	R2 :																	
2.1	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
2.2	Activité ...																#DIV/0!	Source 1 :
...																		
Taux total de réalisation du projet																	#DIV/0!	

Date :

Commune :

Fiche n° 3 :

Code projet :

I.Nom du projet : [Nom]		
II.Responsable : [Nom]		
III.Objectifs : [Objectifs du projet]		
IV.Étapes : [Liste des étapes et des tâches]		
v.Budget alloué : [Budget du projet]		
VI.Ressources nécessaires : [Liste des ressources nécessaires]		
VII.Parties prenantes : [Liste des collaborateurs]		
VIII.Échéances importantes : [Dates de livraison clés]		
IX.Suivi et gestion : [Méthode(s) utilisée(s)]	Collecte et analyse des fiches de suivi	
X.Rapports et communication : [Fréquence des rapports et des communications]	Type de rapport	Cocher
	Rapport technique mensuel	
	Rapport financier mensuel	
	Rapport technique semestriel	
	Rapport financier semestriel	
	Rapport technique annuel	
	Rapport financier annuel	
XI.Destinataires de la fiche		

Le responsable doit toujours en garder copie dans sa base de données

Fiche n° 4: Fiche synoptique des communes

Commune Village			
Données de base démographique	Population : Nombre de ménages :		
Infrastructure identifiées	Hydraulique : Hygiène/Hydraulique : Assainissement : Assainissement et cadre de vie :		
Localités cibles			
Infrastructures et équipements du PDHA			
Instance de pilotage			
Coût et Plan de financement	Coût des investissements : FCFA		
	Infrastructures et équipements : FCFA		
	Fonctionnement, suivi-évaluation et animation : FCFA		
	Plan de financement :		
	Source	Montant	%
	Commune de Dodel		
	Conseil Départemental de Podor		
	Autres partenaires		-
	TOTAL		

Fiche n° 5: Check-list des tâches

Tableau Planning: Check-list des activités

	Date début prévue	Date fin prévue	Responsable	Cocher si tâche faite
Phase de préparation				
Liste des tâches				
Phase de mise en œuvre				
Liste des tâches				
Phase Réception				
Liste des tâches				
Phase Exploitation				

Fiche n° 6: Modèle de compte-rendu des réunions

Commune :

Projet :

Compte rendu de la réunion du __ / __ / ____

Objet / Motif de la réunion	
Type de réunion (évaluation, information/restitution, mise à niveau, formation, etc)	
Présent(s) : x	
Excusé(s) : x	
Absent(s): x	
Date – Heure de début	
Durée	
Destinataires du CR	

Ordre du jour

1. ...
2. ...

Informations échangées

- info 1
- info 2
- ...

Remarques / Questions

- Remarque 1
- Remarque 2
- ...

Décisions

- ⇒ décision 1
- ⇒ ...

Recommandations

1. Recommandations :
2. Recommandations :
3.

Plan d'actions

Description	Responsable	Délai	Livrable	Validé par

Date de la prochaine réunion :

(En l'absence de remarques, ce CR sera considéré comme approuvé le XX/XX)

CONCLUSION

La valeur (disponibilité, quantité, qualité et accessibilité) de l'eau pour la société repose sur les infrastructures hydrauliques qui servent à stocker ou à déplacer l'eau.

La gestion de l'eau est un système qui permet de collecter, d'analyser, de distribuer une eau de bonne qualité aux usagers. L'installation des infrastructures hydrauliques doit répondre aux besoins d'accessibilité, de qualité et de quantité au bénéfice de toutes les populations (accès universel).

Le bilan du diagnostic a fait l'état des lieux des infrastructures hydrauliques dans le département de Podor en faisant ressortir les manquements à divers niveaux (nombre, niveau de dégradation, fonctionnalité, etc).

Au niveau de l'accès à l'assainissement, diverses insuffisances ont été notées tantôt sur le nombre de toilette, tantôt sur l'hygiène et la propreté des lieux, tantôt sur l'accessibilité et la sécurité, etc.

Ce document va servir aux décideurs et partenaires pour une bonne préparation de leurs interventions de par les informations fournies dans les différents documents ; d'autant que pour chaque question soulevée les limites et / ou manquements ont été relevés dans cette zone du fleuve du Sénégal.

Le plan d'actions prioritaires a fait ressortir sur les axes stratégiques les actions dont la réalisation répondra à l'accès universel des populations à l'eau et à l'assainissement.